QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11990 **DERNIÈRE ÉDITION** – MARDI 16 AOUT 1983

EN POLOGNE

Des milliers de partisans de Solidarité ont manifesté à Gdansk

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Espoir avorté en Amérique centrale

Il y aura peut-être un jour un règlement négocié des conflits d'Amérique centrale, mais les dernières informations venant de Washington montrent qu'on en est encore loin.

Un timide espoir avait surgi le 28 juillet dernier, à la suite de déclarations de M. Fidel Castro. Celui-ci s'était dit disposé, « dans le cadre d'un accord mutuel global », à cesser ses fournitures d'armes dans la région et à retirer ses conseillers militaires du Nicaragua. M. Reagan semblait prêt à prendre au mot le dirigeant cubain, à condition que ce dernier fût « vraiment sérieux ».

Près de trois semaines ont passé, et le gouvernement américain est arrivé à la conclusion, apparemment, que M. Fidel Castro n'était pas « sérieux ». C'est ce qu'affirme en tout cas un « haut responsable » interrogé par le « Washington Post » : depuis que le dirigeant cubain a fait sa proposition, dit-il, La Havane a continué d'envoyer des armes lourdes au régime sandiniste. Rien n'indique que M. Castro soit intéressé par un règlement politique au Salvador et au Nicaragua. « Il n'y a donc rien à négocier », a conclu le responsable américain.

Le gouvernement de M. Reagan a peut-être des raisons de douter des intentions réelles de M. Fidel Castro. Mais peut-il lui-même être pris au sérieux, lorsqu'il demande aux Cubains de faire le *premier pas* et de renoncer tout de suite à ce qui, précisément, devrait être négocié ?

Car si l'activisme de La Havane n'a pas cessé, celui de Washington, lui, s'est intensifié. *Les États-Unis ont* commencé des manœuvres aéronavales au large du Honduras et du Nicaragua destinées, de leur propre aveu, à préparer un éventuel blocus et à décourager les livraisons d'armes à la guérilla salvadorienne. Le commandant en chef de la flotte américaine dans l'Atlantique est venu en personne inspecter la base militaire que les Etats-Unis sont en train de monter à Puerto-Castilla, au Honduras, où cent vingt « bérets verts » ont commencé à entraîner les premiers éléments d'une force d'intervention « antisubversive » dans la région.

Enfin, le dernier coup de force au Guatemala en dit long sur ce que M. Reagan considère comme ses « vrais amis » en Amérique centrale. Le général Mejia a pris le pouvoir alors qu'un attaché militaire américain, talkie-walkie à la main, se trouvait dans le palais présidentiel. Ses premières déclarations ont été de fidélité pro-américaine et d'hostilité aux pays (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) qui cherchent une solution pacifique en Amérique centrale.

Le Mexique est sans doute un pays-clé dans toute tentative de négociation. Or les conversations que M. Reagan a eues le dimanche *14 août* avec le président de ce pays, M. De La Madrid, ont ressemblé fort, selon les observateurs, à un dialogue de sourds. Les Mexicains ne sont guère entendus lorsqu'ils refusent de voir dans les guerres d'Amérique centrale un simple épisode de la confrontation Est-Ouest. Encore moins quand ils affirment, comme vient de le faire M. De La Madrid, que « personne ne peut croire que ses valeurs et ses solutions sont supérieures, et vouloir, de ce fait, les appliquer à une autre nation ».

L'intervention française au Tchad

En se déployant au nord et à l'est de N'Djamena les parachutistes français ont délimité une barrière de sécurité au-delà de laquelle une confrontation franco-libyenne pourrait se produire

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – La mise en place d'un dispositif militaire français de plus en plus important donnait, dimanche 14 août, en fin de journée, une mesure plus juste de l'aide que la France accorde à M. Hissène Habré. D'ailleurs, c'est sans doute pour l'éclairer sur l'engagement de Paris que M. Penne, conseiller à l'Elysée, a rendu le même jour une visite au président tchadien.

Les Français auraient-ils fixé un *peu au-dessus du 14ᵉ parallèle*, soit juste au nord de Salal et d'Arada, la zone que les Libyens et leurs alliés locaux ne pourraient franchir sans risquer une riposte directe française ? Ils ne le disent pas mais l'opération « Manta », telle qu'elle se dévoile en ce moment, semble l'impliquer.

Située à 450 kilomètres au nord de N'Djamena, sur la route de Faya-Largeau, la localité de Salal, sur laquelle les gouvernementaux se sont repliés vendredi, constitue traditionnellement le premier verrou avancé de la capitale tchadienne, à la limite extérieure du périmètre de sécurité de N'Djamena. A partir de ce lundi, un détachement français et son matériel y seront déposés par des Transall. Arada, à 127 kilomètres au nord d'Abéché, joue le même rôle dans la défense de la capitale de l'Est, où une compagnie du 8ᵉ R.P.I.Ma a été acheminée samedi. Les parachutistes du colonel Messana vont-ils également installer une antenne à Arada ? La question se posait dimanche, malgré l'absence de décision officielle à ce sujet.

Toujours est-il que, pour assurer la sécurité de leurs propres troupes, les Français ont défini, au moins pour l'instant, une « barrière » au niveau de l'axe Salal-Arada, en deçà de laquelle tous les adversaires pourraient faire l'objet d'une riposte française, avec, s'il le faut, appui aérien. A cet effet, quatre Jaguar ont été posés à Bangui, capitale du Centrafrique, et quatre autres à Niamey, capitale du Niger, deux pays frontaliers du Tchad. Des avions d'appui tactique auraient, le cas échéant, un rayon d'action suffisant pour protéger les garnisons de N'Djamena et d'Abéché, puisqu'ils disposent de 2 KC-135 chargés de les ravitailler en vol.

En ce qui concerne un éventuel problème d'interception aérienne – mission pour laquelle ne sont pas équipés les Jaguar – une demi-douzaine de Mirage-3 ou F-1 sont déjà à Dakar. Eux aussi peuvent être ravitaillés en vol par les KC-135 et rien n'exclut leur transfert à Bangui.

Le contingent français au Tchad dispose également d'un important matériel qui renforce son autonomie d'action : huit Transall, trois Super-Puma » (des hélicoptères de transport de troupes), des AML (automitrailleuses légères), des canons, des missiles antichars, des jeeps et des camions.

Le périmètre de sécurité ainsi défini par l'intervention française serait – et ce n'est sûrement pas un hasard – à la limite du rayon d'action de la plupart des avions libyens. Faute de ravitailleurs en vol, les Mig et les Mirage du colonel Kadhafi *qui décollent d'Aozou ne* peuvent pas dépasser Koro-Toro ou Oum-Chalouba, deux localités qui ont d'ailleurs été bombardées ces derniers jours. Seuls les six bombardiers Tupolev, dont disposerait la Libye, auraient un rayon d'action suffisant – 1 400 kilomètres – pour pouvoir attaquer Abéché, mais ce sont des bombardiers intervenant à haute altitude. Paris a donc ainsi défini la limite que l'aviation libyenne et les troupes adverses ne devraient pas franchir sans risquer une confrontation directe avec les Français.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

Jean-Paul II à Lourdes

Lundi matin le nombre de pèlerins (150 000) était plus important que la veille mais restait inférieur à l'attente des autorités religieuses

Le spectacle de la foi

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Une foule fluctuante, tellement difficile à saisir. Un lieu magique qui se dérobe à toute perception simple, figé dans une célébrité désuète, puis subitement inspiré des plus hautes vertus.

Comment évaluer la première ? Comment définir le second ? Au-delà de quarante mille personnes, Lourdes a toujours ainsi mesuré la taille de ses succès. Les pèlerins occupent les rampes de la basilique du Rosaire et la longue esplanade de la porte Saint-Michel avec soixante mille fidèles, le sanctuaire marial déborde, se répand dans la ville, saute le Gave et conquiert les pentes qui surplombent la grotte de Massabielle.

Les catholiques eux-mêmes le disent : Lourdes au 15 août est une auberge espagnole. Le pire – le médiocre, en tout cas – y côtoit le meilleur. Cette aire « rétro » vouée au culte de l'Immaculée Conception à une jeune fille de quatorze ans, peut, d'abord, apparaître comme la kermesse des ferveurs collectives, le parc d'attractions de la piété naïve ou traditionaliste, l'hôpital des illusions pour certains malades ; puis l'heure d'après, le même lieu peut surprendre l'observateur en prêtant la solennité sans grâce de ses édifices à un véritable carrefour de prières en se faisant le temple, à ciel ouvert, de souffrances et d'espérances humaines partagées.

Comment, une fois encore, comptabiliser cette foule bigarrée, protéiforme, du premier jour du « pèlerinage pontifical » ? Comment caractériser ce lieu particulier à l'occasion – qualifiée par tant de participants d'« exceptionnelle » (1) – de la venue à Lourdes de Jean-Paul II ?

Ces questions sont bien obligées puisque l'Église de France avait paru, la semaine dernière, faire un enjeu du nombre de fidèles et du style du cadre marial. Le père Bordes, recteur des sanctuaires, avait même placé à deux cent cinquante mille pèlerins la barre du succès. N'importe quel chiffre inférieur à cette attente devait être considéré comme *un « attentat contre le pape »*.

La mauvaise plaisanterie qui avait coûté sa tête lors d'une explosion dans la nuit de jeudi à vendredi à la statue de Ponce Pilate, à la première station du chemin de croix, et le surplus de sécurité qui devait découler de cet attentat, risquaient de décourager les fidèles et certains responsables de l'épiscopat s'étaient lancés dans des invites proches de l'appel à la mobilisation générale.

Plus sûrement encore l'Eglise de France avouait par ses adresses un certain *« complexe polonais »* en cherchant à manifester, même inconsciemment, sa force par le nombre, comme ses frères de Varsovie lors du voyage pontifical du printemps dernier. Les mathématiques pourtant ne peuvent avoir, à Lourdes, la même signification.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 6.)

(1) Jean-Paul II est le premier pape « en exercice » à se rendre à Lourdes. Ses prédécesseurs, Jean XXIII, Paul VI *et Jean-Paul Iᵉʳ, avaient accompli un pèlerinage aux sanctuaires mariaux avant leur élection.*

Fin de règne au Malawi

I. – *Le « faiseur de pluie »*

LIRE PAGE 4 LE DÉBUT D'UNE SÉRIE DE JEAN-PIERRE LANGELLIER

LA LUTTE POUR LE CONTROLE DES CASINOS DE NICE

Le rôle ambigu de Jean-Maurice Agnelet

Il y a près de six ans disparaissait Agnès Le Roux
L'inculpation de celui qui fut son conseiller et son amant relance l'affaire du Palais de la Méditerranée

De notre correspondant régional

Nice. – L'inculpation pour homicide volontaire (*le Monde*, 8-9 août) de l'ex-avocat niçois, Jean-Maurice Agnelet, *qui fut le conseiller*, le confident et l'amant de la fille de l'ancien P.-D.G. du casino du Palais de la Méditerranée, à Nice, Agnès Le Roux, *n'est probablement pas le* dernier rebondissement dans cette affaire. Le sort d'Agnès Le Roux, qui a disparu le 30 octobre 1977, a *été scellé à l'évidence le 30 juin* 1977. En votant ce jour-là selon les directives supposées de M. Jean-Dominique Fratoni, alors P.-D.G. du casino Ruhl – voisin et concurrent du Palais de la Méditerranée, – elle a fait perdre la majorité à sa mère. Le prix de ce vote : 3 millions de francs que Fratoni a reconnu avoir versés en grande partie à Agnès (1). Grande, épanouie, les yeux sombres, toujours habillée à la diable, Agnès, à vingt-neuf ans, est une jeune femme imaginative et très indépendante. Deux ans plus tôt, elle est devenue la maîtresse de Jean-Maurice Agnelet, l'un de ses amis d'enfance, alors marié – il divorcera par la suite – et père de trois enfants.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 11.)

(1) Une convention de cession de droits sociaux avait été signée *le 16 mai* 1977 entre le P.-D.G. du Ruhl et la jeune femme.

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Les bruits du porte-parole

par GILBERT COMTE

Cet hiver, le *Wall Street Journal* traita gaillardement la France de *« nullité dans la culture mondiale »*, et son admonestation plongea dans une effervescence furibonde le petit monde parisien du verbe et des lettres, devenu vert de honte. Cinq mois plus tard, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, regrette à son tour, le *« repli »*, *« l'émiettement »* de la gauche intellectuelle. Sans doute, déplore-t-il seulement la neutralité distante qu'elle observe envers le nouveau pouvoir, sans rien dire de ses travaux artistiques ou universitaires. Mais la politique se *sépare-t-elle* si facilement des œuvres de l'esprit ? Ou de ses dégénérescences ?

Chaque vendredi, pour ne prendre qu'un exemple très vérifiable, « Apostrophes » apporte plutôt la preuve du contraire avec sa littérature-spectacle, copiée sur ces débats fictifs où l'opposition dénonce une inexistante dictature socialo-communiste, et la majorité un imaginaire complot déstabilisateur de la droite. Les talents hebdomadaires sortis par M. Bernard Pivot de son sac à malices remplacent ainsi les mystifications des partis avec la même audace. Sans convaincre mieux. Mais les simulacres tapageurs trop fréquents découragent les gens sérieux et les amènent à se taire.

M. Max *Gallo* le déplore. Sans qu'il le veuille, ses regrets rejoignent les propos du quotidien new-yorkais dans un même constat de carence. Jusqu'à présent, nul ne remarque la concordance. Cette inattention juge à son tour l'époque. Dans un pays intellectuellement vigoureux, la mémoire *aide la logique à établir les* rapports entre des événements discontinus pour en dégager une ligne générale. Quand cette recherche-là *ne s'accomplit plus d'elle-même*, pour ainsi dire d'instinct, la réflexion vaincue par le bavardage se réfugie à son tour dans un désespoir silencieux. *Nous y sommes !*

M. le porte-parole s'en afflige. Mais il manque lui-même aux disciplines élémentaires de l'esprit et tombe au-dessous des défauts qu'il dénonce chez autrui. *« Car l'époque impose la confrontation des idées et une large diffusion des enjeux de la période*, énonce-t-il. *D'autant plus que chaque catégorie tend à s'arc-bouter sur la défense de son secteur et de ses conceptions, que le recours à l'État ne peut et ne doit être la solution de tous les problèmes ni la clé unique du changement, que l'Europe, qui est la seule voie neuve – révolutionnaire en fait – dans cette fin de siècle, cahote de crise en crise et dresse contre elle les intérêts des groupes sociaux actifs en même temps que les nations ne réussissent pas à concevoir un véritable projet européen. »*

Une vieille règle de composition française enseigne : *« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. »* Lisez, relisez cinq fois, dix fois ce galimatias officiel avec ses boursouflures, ses clichés, sa juxtaposition giscardienne d'*« époque »* et de *« période »* en une phrase à faire hurler Péguy, et tâchez, oui, tâchez donc d'en arracher le principe, d'y découvrir la méthode d'une quelconque renaissance intellectuelle ! Parler aux clercs, monsieur Gallo, suppose au moins l'usage correct de la langue ; vous ne vous y pliez guère. Nous prenez-vous donc pour des bûches ?

Un style vague trahit toujours une pensée incertaine. Le mal qu'éprouve M. le porte-parole à définir la sienne, dans un système où il détient une parcelle de pouvoir, dépasse évidemment sa personne et sa calamiteuse écriture. Comme il ne sabote pas sa tâche par perversion, *le mal qu'il éprouve à l'accomplir en* atteste au moins les difficultés.

(Lire la suite page 5.)

Les mots d'un « manuel » de droite

par LIONEL STOLÉRU (*)

Lorsque j'avais été nommé secrétaire d'Etat au travail manuel, de bons esprits s'étaient esclaffés : *« Voilà bien la dernière trouvaille giscardienne : nommer un intellectuel au travail manuel ! »* J'avais eu ma revanche le jour où, ayant orga*nisé le déjeuner des intellectuels* à l'Elysée avec, en particulier, notre regretté Clavel, certains journaux se gaussèrent de voir le responsable du *travail manuel* s'occuper d'intellectuels. Voilà bien, là, la France plus sartienne que le Sartre de la *Question juive*, expliquant qu'on est juif lorsque les autres vous considèrent comme juif. Cette définition doit valoir pour de nombreux mots autres que juif, notamment « intellectuel » et « gauche ».

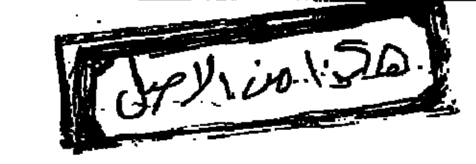
C'est dire que le débat ouvert par Max Gallo sur le silence des intellectuels de gauche me paraît l'exemple même des questions mal posées. Outre que la qualité première des intellectuels n'est pas de pérorer, la vraie question me semble être de savoir, non pas pourquoi les intellectuels français soutiennent si peu Pierre Mauroy – dont la densité de réflexion est pourtant si stimulante, – mais pourquoi les intellectuels français on si peu de chose à dire sur le projet d'avenir de la société française.

Comme l'a fort bien écrit Léon Schwartzenberg dans *le Monde* du 11 août, la première qualité d'un intellectuel est son indépendance vis-à-vis de tout et de tous, c'est-à-dire sa volonté d'absolu, par-delà les compromis et compromissions de *la vie quotidienne présente. Sa* seconde qualité me semble être sa capacité d'être en avance sur le présent, de projeter vers l'avenir *quelques rayons de lumière, comme* l'ont fait en leur temps les encyclopédistes, Karl Marx, Sartre et bien d'autres.

Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est que nos intellectuels ne sont plus ce phare qui éclaire l'avenir par-delà les péripéties politiques du *présent. Pour me limiter à quelques*-uns de ceux dont je me sens proche et que j'estime, j'attends chaque jour que Michel Foucault, Emmanuel Le Roy Ladurie, Raymond Aron, Bernard-Henri Lévy, entre deux livres sur la sociologie du passé ou deux chroniques sur le temps présent, nous donnent un essai sur la France de l'an 2000, sur les nouvelles valeurs qui peuvent émerger de la crise.

(Lire la suite page 5.)

(*) Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Barre.



idées

Thèse et thèses

La thèse de troisième cycle est devenue tantôt l'équivalent d'une thèse de doctorat d'Etat, tantôt moins qu'un diplôme d'études supérieures d'autrefois. Jean Pouilloux est partisan du retour au système de la thèse unique.

par JEAN POUILLOUX (*)

EST-IL encore possible de raisonner ? On a tant dit sur le sujet qu'apparemment on a oublié la réalité. Il faut pourtant y revenir. Il est vrai que la thèse de doctorat d'Etat ou plutôt les thèses ont constitué pour l'Université française le moyen le plus adéquat pour faire connaître les progrès des connaissances littéraires et historiques. Il ne s'agit ici que des travaux littéraires, ce que l'on couvre aujourd'hui sous le nom ambigu de sciences de l'homme et de la société. Force est cependant de rappeler non pas la dérive, mais l'évolution. Qui songerait aujourd'hui à rétablir la thèse dite secondaire en latin ! La thèse secondaire, elle-même, a vécu. Elle a été d'une certaine façon remplacée par la thèse de troisième cycle, point final de ce troisième cycle, qui a fait irruption dans les universités au cours des années 50. Et tout compte fait, même en présence d'un afflux considérable de candidats, l'équilibre eût été possible, tout particulièrement dans les disciplines « extrascolaires » que sont la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie. Mais avant de prêcher l'immobilisme et l'excellence de la situation, il faut avoir le courage d'analyser l'état actuel. Il est déplorable, et ce par les erreurs conjuguées des universitaires et de l'administration.

La thèse de troisième cycle a dérivé dans les deux sens, elle qui devait dans son principe marquer le terme d'un cycle d'études, révéler les aptitudes à la recherche, produire dans un domaine défini des conclusions nouvelles. Or, par les exigences contradictoires des responsables enseignants, elle est devenue tantôt l'équivalent d'une thèse d'Etat, *tantôt, par l'effet d'un* laxisme coupable, elle est tombée plus bas que le niveau de ce qui était jadis le mémoire d'études supérieures. A cela s'est ajoutée l'action d'un ministre, qui, universitaire lui-même, désirait une telle perfection dans le corps enseignant qu'il s'acharnait à en inventer les faiblesses et les défauts. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Alors que tant d'étudiants de troisième cycle sont des étrangers venus en France parfaire leur formation, la thèse de troisième cycle n'est plus reconnue auprès des universités étrangères. Injustice souvent, mais le fait est là, et il faut avouer qu'en cette affaire les discussions menées par le ministère des relations extérieures n'ont pas aidé l'action des universitaires.

Alors que cette question est de première importance pour le rayonnement et la présence de la pensée française, elle a été traitée constamment comme accessoire. Le résultat est clair. Quelle qu'en soit la qualité, la thèse de troisième cycle n'est plus reconnue en parallèle avec le Ph. D. anglo-saxon, qui, cependant, dans les disciplines littéraires, reste souvent *un exercice élémentaire* de peu de poids.

Des auteurs exsangues

Autre dérive, autre désastre ! La thèse de doctorat d'Etat est devenue un monstre, et sur ce point historiens et littéraires peuvent battre leur coulpe. Les thèses d'Etat désormais se soutiennent au poids ! 9 kilogrammes ! 10 kilogrammes ! Et ces excès mêmes sont dépassés. Certes, il y a parmi les maîtres actuels de l'Université française des tempéraments d'*exception qui ont su mener* à bien, comme dans un tourbillon, de pareilles entreprises et n'en sont pas sortis, tant s'en faut, épuisés. Mais le commun des mortels ? Combien de ces thèses-fleuves laissent leur auteur définitivement exsangue sur la grève universitaire. Dans les années 30, il était encore loisible de comparer la thèse d'Etat au chef-d'œuvre des compagnons. Mais cette comparaison même ne porte plus. Comment soutenir, pendant 2 500, 3 000 ou 4 000 pages de discussion érudite, l'*expression française et la* qualité du raisonnement ? Pis encore : sur la quantité de thèses soutenues chaque année, fruits de tant d'efforts et de sacrifices, une proportion infime — 1/10e au plus — reçoit la forme imprimée. Belle façon d'assurer le rayonnement de la pensée et de la science françaises que d'accumuler des manuscrits qui ne franchiront jamais la porte que d'une bibliothèque universitaire et d'une seule ! Celle de l'université où le travail a été présenté ! L'échec là encore est patent. A quoi s'ajoute que nombre de docteurs d'Etat, après s'être soumis à cette terrible ascèse, ne recevront jamais la récompense de leurs efforts, ce qui eût dû normalement leur échoir : l'accès au corps des professeurs de l'enseignement supérieur.

Dans la volonté de remise en ordre de l'Université, dans cet effort que, pour ma part, je ne comprends pas toujours et n'approuve pas dans sa totalité, faute d'en discerner les implications, faute surtout de n'y pas trouver ce qui me paraît l'élément fondamental de notre vie universitaire — l'organisation convenable à chacune de nos grandes disciplines et peut-être à chaque région, — dans cette tentative, en tout cas, il m'apparaît que la place donnée à la thèse sera un élément fondamental de la vie nouvelle. L'adoption de la thèse unique me semble non seulement inévitable mais nécessaire, et la question se pose pour les seules disciplines littéraires. Il y a beau temps que les scientifiques ont ébauché leurs solutions. Mais il importe que s'établisse un juste équilibre entre ce qui était à l'origine la thèse de troisième cycle et ce qu'est devenue la thèse d'Etat ; il importe surtout que la thèse de doctorat nouveau style, dernier exercice universitaire, maintienne les exigences de qualité et de nouveauté qui ont donné aux littéraires et aux historiens français une place enviée dans la communauté scientifique internationale — à vrai dire en un temps où littéraires et historiens *s'appliquaient à écrire français*, à l'écart des jargons des médias et des chapelles, si souvent parisiennes. Il importe, enfin, que, dans l'organisation nouvelle, on reconnaisse que les humains et, j'ose toujours écrire sans honte, les humanistes, ont besoin du temps — d'un certain temps. Il faut à cette recherche sans doute moins de moyens immédiats, encore ne dira-t-on jamais assez la grande misère des bibliothèques, — mais davantage de maturation. Assurément, quarante-cinq années de vie universitaire m'ont appris les excès, et qu'il y faut remédier. Mais il faut admettre des rythmes variables, sinon le dispositif nouveau précipitera la déchéance.

Il faut enfin se rappeler l'existence d'une clientèle particulière aux disciplines littéraires et historiques : celle des professeurs du second degré que leurs nouvelles conditions de travail ne satisfont pas et qui trouvent dans la recherche la compensation nécessaire à leur équilibre intellectuel. C'est ajouter, je le sais, aux difficultés des solutions à trouver, mais il y a là une voie qui doit être sauvegardée. Si toutes ces conditions sont réunies, la thèse unique ne compromettra, quoi qu'on en dise, ni la recherche française ni la vie universitaire.

A mon sens au contraire, elle assurera un recrutement convenable aux divers corps de l'Université. Mais cela ne se fera pas en un an, ni avec la mauvaise volonté de ceux qui, après avoir vilipendé, souvent à juste titre, la réforme de la loi Faure, s'en font aujourd'hui les ardents défenseurs.

(*) Professeur à l'université Lyon-II.

LU

« Mon cœur s'appelle Amazonie », d'Anne-Sophie Tiberghien

L'étonnante aventure d'une jeune femme

MON cœur s'appelle Amazonie est un ouvrage autobiographique même si l'Amazonie et surtout les Indiens Yanomani y occupent une place de choix. C'est l'histoire d'Anne-Sophie Tiberghien, jeune fille de bonne famille du Nord en révolte contre son milieu. Un beau jour, à dix-neuf ans, ayant mis au monde une petite fille, Anne-Sophie décide de tout quitter, de partir, avec son rejeton sur le dos, pour une course à travers le monde, à la recherche de « son âme », d'une vraie famille, d'une raison de vivre. Un voyage où l'on ne sait jamais si l'on trouvera un toit pour la nuit, si l'on aura assez d'argent pour manger le lendemain.

Le livre commence avec l'arrivée de nos deux voyageuses en Amérique latine, après un séjour parmi les Indiens du Canada. Samantha, l'enfant, a sept ans. Sa mère rêve de rencontrer les Indiens de l'Amazonie, et plus particulièrement les Yanomani, tribu guerrière encore épargnée par la société de consommation. Tout, chez ces petits hommes, attire cet être passionné et insatisfait : leur vie, la plus proche de la nature qui soit, la prise en charge des problèmes de chacun par toute la communauté, et leur forme de communication affective où les mots se font rares. *« Ils me donnent,* écrit-elle, *ce qu'ils ont de meilleur : leur cœur, leur intuition, leur compréhension. »*.

Plus les difficultés administratives, les embûches de la forêt et parfois l'hostilité des Indiens eux-mêmes, semblent insurmontables, plus la volonté de la jeune femme se fortifie. Anne-Sophie s'est enfin donné un but : elle sera reporter et réalisera ce que peu d'hommes ont osé, elle vivra avec les Yanomani. Elle y parviendra malgré les marches interminables à travers la forêt, les insectes qui rongent les pieds, malgré la faim, la maladie et la peur toujours présente du viol, ou même de la mort, le doute toujours présent sur le bien-fondé de sa quête et sur l'avenir qu'elle réserve à son enfant.

Sauvée par des sorciers

Samantha, « disciple involontaire », résiste mieux que sa mère aux maladies, s'adapte à toutes les situations et sympathise immédiatement avec les autres enfants. Pour elle, le livre de la vie est sans mystère. Si elle ne sait pas bien lire et écrire, elle parle trois langues couramment.

Une flèche empoisonnée au curare interrompt la fuite en avant de la mère et de l'enfant : Anne-Sophie est gravement blessée lors d'une guerre entre tribus. Touchée au niveau d'une vertèbre dorsale, elle est sauvée par des sorciers qui aspirent le poison. Mais les douleurs et la blessure sont telles qu'elle devra rejoindre un hôpital et revenir en France. Allongée sur une planche en bois, elle a rédigé son livre, à partir d'innombrables notes prises au jour le jour.

Actuellement Anne-Sophie écrit un autre ouvrage, *« pour que Samantha comprenne notre errance, pour qu'elle n'oublie pas (...) mais aussi pour que les femmes sachent qu'être mère n'est pas la fin de tous les rêves »*. Et après ? Après rien n'est sûr. Peut-être retournera-t-elle là-bas, chez les petits hommes fiers de l'Amazonie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ *Mon cœur s'appelle Amazonie*, d'Anne-Sophie Tiberghien, Ed. Laffont, 300 pages, 69 F.

Réplique à... Christian Delacampagne

La culture a-t-elle un sens ?

« POUR ou contre la sémiotique » de Christian Delacampagne (*le Monde* du 16 juillet) pose fort bien le problème : La culture a-t-elle un sens et « *plus précisément les œuvres d'art — qui constituent une partie importante des créations de l'esprit humain — sont-elles explicables à partir d'un petit nombre de schémas fixes et universels ?* ». Mais pourquoi chercher une réponse dans le seul *modèle linguistique* issu de la sémiologie de Saussure (1908-1909) ? La sémiotique proprement dite, qui traite de tous les signes, et pas uniquement des signes linguistiques, proposée par le logicien et philosophe américain, Charles S. Peirce, fondateur du pragmatisme, rend mieux compte, parce qu'elle n'est pas d'abord linguistique, de toutes les créations humaines sans réductionnisme linguistique ou autre.

Rappelons que sa théorie des signes qu'il appela toujours « séméiotique » ou « sémiotique » remonte à 1867-1868 et qu'il la développa sa vie durant, jusqu'en 1914 pour être précis. La sémiotique n'est donc pas « *évidemment tributaire du modèle linguistique* », et elle n'interfère pas « *avec les recherches de certains linguistes contemporains dans le domaine de la « pragmatique »* (Charles W. Morris) », pour la raison que les linguistes s'inspirent de Searle et non de Morris et que Morris, qui n'était pas linguiste, systématisa la théorie de Peirce, dont la pragmatique est une des trois dimensions du signe, inséparable dans la production des objets du signe, que Peirce appelle « sémiose », des dimensions syntactique et sémantique.

Pendant longtemps, parce qu'ils s'en tenaient au modèle linguistique, les sémiologues ne purent fournir une réponse adéquate au sens des créations non linguistiques de l'esprit humain. Aussi en appellent-ils aujourd'hui à la pragmatique (en la séparant souvent — ce qui est un contresens — du modèle peircien dont elle est issue, mais ceci est une autre histoire). On voit mal dès lors comment ils pourraient dégager « *les mécanismes d'engendrement du sens* » *qui structurent* « *la diversité des modes d'expression possibles (langagier, gestuel, visuel, musical, vestimentaire, etc.)* », par le moyen d'une sémiotique définie comme « *entreprise visant à déchiffrer le sens des productions symboliques et qui se veut scientifique et objective* ».

La sémiotique ne vise pas à déchiffrer le sens, mais à renvoyer un signe à son objet ; toutes les productions ne sont pas symboliques : les œuvres d'art, littérature exceptée et pas toujours, ne le sont pas en tant que telles ; la siémotique n'est pas une science parce qu'elle n'a pas un objet propre : elle est une méthode dont l'application est universelle ; elle n'est pas objective enfin, si l'on entend par là qu'elle dit le vrai : elle est rigoureuse certes, mais contextuelle, disons pragmatique.

GÉRARD DELEDALLE,
professeur de philosophie.

Pouvoir politique et « pouvoir faire »

Mme Anne-Marie Reinhardt nous communique cet extrait de lettre de son amie Michelle Denoual, assistante sociale.

... Je travaille toujours comme si cette misère que je côtoie chaque jour avait valeur d'espoir, et, en même temps, je suis profondément heurtée, humiliée, par ce que vivent des enfants qui n'avaient aucun choix, dont le destin, sauf échappée dans la folie, est tracé, dérisoire, barré de partout comme celui de leurs parents... qu'ils défient ou acceptent. Vous ne pouvez savoir combien je me voudrais de cœur pour gommer — ne serait-ce qu'un instant — l'absurdité tranquille qui s'acharne à les broyer.

Travail de fourmi...

Vous m'avez dit un jour qu'il serait important de faire remonter ce que nous voyons, savons, jusqu'au pouvoir. Je ne crois pas, pour ma part, qu'un quelconque pouvoir se penche sur ce qu'engendrent les cités H.L.M., les barrages scolaires, les marginalisations voulues (par une société), sur ce fameux quart-monde classé, étiqueté avant que d'être connu. Je crois qu'ils ne veulent surtout pas le savoir.

Savez-vous combien le seul département de Charente-Maritime accorde en secours, par le biais de la D.D.A.S.S. et du conseil général ? Trois cent millions de francs, et cela parfaitement inutilement car cela ne résout rien, et enterre les gens dans la fonction d'« assistés » avilissante et dégradante. Je crois que le pouvoir politique est aux antipodes du « pouvoir faire », car il ne peut jamais se poser les vraies questions à l'échelle simplement humaine. Il brasse les idées, l'économie et les vies en chiffres, en rapports, en masses, et nous n'aurons jamais le même langage.

LETTRES AU Monde

Les examens de musique au bac

Professeur certifié d'éducation musicale, j'ai lu dans *le Monde*, la lettre d'un parent d'élève de terminale C se plaignant d'examinateurs au bac à cette épreuve (facultative).

Je peux vous dire que je suis examinateur au bac depuis huit ans, dans deux départements, et que je n'ai jamais rencontré de collègues dénigrant les candidats de terminale C. Je peux même dire le contraire, car ces élèves sont particulièrement brillants. Bien sûr, il existe quelques « *fumistes* », *mais* en général ils sont précis, concis, savent de quoi ils parlent.

Que ce père se rassure : je pense que la situation dans laquelle s'est trouvé son fils relève d'un cas particulier, toujours possible, car, d'une part, l'erreur est humaine et, d'autre part, certains collègues, hélas, sont loin d'être musiciens et pourraient bien être jaloux du niveau d'un candidat. Personnellement, je crois plutôt qu'il faut s'en réjouir.

PIERRE DE KERGOMMEAUX
(37400 Saint-Règle).

Le recrutement des conservateurs de musée

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu dans *le Monde* du 12 juillet un extrait de lettre de lecteur consacrée aux problèmes des conférenciers des musées nationaux : petits salaires, pas d'ancienneté, pas d'avancement, etc.

Cette situation n'est pas particulière à la petite catégorie des conférenciers nationaux, elle est révélatrice, à mon avis, des problèmes des musées en général.

Travaillant dans un musée où défilent des personnes pour effectuer le stage de trois mois qui leur permet ensuite l'inscription sur une liste d'aptitude à la fonction de conservateur (pour les musées classés et contrôlés), je vois bien les problèmes.

On ne connaît même pas la composition de la commission qui juge les rapports de ce stage. Celle-ci tranche sans avoir à donner ses raisons, une maîtrise jugée insuffisante, sur quels critères ?, une question d'âge, peuvent apparemment suffire à exclure des personnes de cette liste, même si ce ne sont pas des raisons officielles.

Certains stagiaires au bout de mois, et même d'années, ne sont toujours pas casés. Il paraît qu'il y a actuellement cinq cents personnes, au moins, inscrites et qui sont à la recherche d'un poste.

De plus, on propose souvent sur les listes officielles de vacances de postes, des places attribuées officieusement depuis longtemps à des gens sur place, attendant l'occasion depuis des années dans un sous-emploi. On propose même encore des postes bénévoles à temps partiel !

Enfin, il existe dans les musées nationaux, comme le Louvre, des « chargés de mission » qui ne sont en fait que des bénévoles, affublés d'un beau titre, et tous fiers de « travailler » dans un musée prestigieux.

Voilà ce qu'on constate par soi-même, ou qu'on entend dire par les intéressés.

N'ayant moi-même aucun désir de devenir conservateur de musée, je me sens d'autant plus libre pour parler de ces problèmes d'autant plus désappointé de voir comme il est difficile de se faire entendre.

JEAN-MICHEL CUZIN
(Sceaux).

La juridiction prud'homale

Fidèle lecteur de votre journal, je réagis (malgré la torpeur estivale) à l'article intitulé « Réformer la juridiction du travail », publié dans la page « Idées » du 23 juillet.

Cet article constitue une attaque scandaleuse contre la juridiction prud'homale, scandaleuse par ce qu'elle dit, mais aussi par ce qu'elle tait.

« ... *Cette juridiction est une dérision* », affirme l'auteur, dont on peut espérer qu'elle manie davantage la nuance dans l'exercice de sa fonction d'avocate ; le raisonnement de base est simple : la justice a plutôt bonne figure, mais quelle verrue que la juridiction prud'homale !...

Deux arguments sont avancés, qui méritent qu'on s'y attarde. Le premier est celui de la compétence ; en règle générale cet argument est utilisé en France par toutes les corporations qui veulent défendre un monopole, un privilège ou un domaine réservé. Dans le cas précis, on veut laisser penser aux lecteurs que quiconque n'est ni magistrat ni avocat est *a priori* disqualifié pour comprendre le droit du travail et le faire respecter. Pour apprécier l'inanité de la thèse, il suffit d'observer la réalité actuelle et l'expérience historique de la juridiction prud'homale : ni l'une ni l'autre n'autorisent les condamnations péremptoires prononcées par l'auteur. Quant à prétendre *réserver aux « juristes » et* à eux seuls la lecture du code du travail et des conventions collectives, quelle arrogance !... Et quel mépris pour les dizaines de milliers de juges prud'hommes issus du salariat (qui prenaient jusqu'en 1979 sur leurs loisirs pour se former à une discipline délicate au langage volontiers ésotérique), et dont l'œuvre supporte sans rougir la comparaison avec celle des juristes professionnels.

L'autre argument se veut plus pratique, mais n'est pas plus convaincant : il y aurait encombrement de la juridiction prud'homale. A coup sûr, la généralisation est abusive. Dans bon nombre de régions, dont la mienne, les délais prud'homaux sont nettement plus brefs que ceux des autres juridictions. Par ailleurs les retards, lorsqu'ils existent, sont souvent liés à des contraintes de situation (nombre de conseils et de sections trop faible, par exemple) et non à la nature même de la juridiction. Un tel raisonnement est incohérent, sauf à considérer comment l'argument est introduit : « le laxisme a son revers ».

La facilité avec laquelle une demande est déposée devant le conseil des prud'hommes aboutit obligatoirement à l'encombrement de cette juridiction. Cette prétendue facilité ne peut procéder que de deux faits : la gratuité de procédure prud'homale et la possibilité pour le salarié plaignant d'être défendu par un syndicaliste, un collègue de travail ou un parent. *La logique de la démarche suivie par l'auteur voudrait que* l'on remette en question ces « facilités ». Chacun appréciera... surtout lorsque, à l'appui d'une telle analyse, on nous cite le cas du chômeur sans indemnité.

Au total, cet article me paraît d'une inspiration authentiquement réactionnaire ; il est à mes yeux très représentatif d'un état d'esprit qui existe chez certains juristes (avocats et magistrats), qui ressentent la juridiction prud'homale comme une double et insupportable remise en cause :

— au point de vue du monopole de compétence ;

— au point de vue des « parts de marché ».

C'est à l'honneur du ministre Boulin d'avoir, en 1979, refusé ces visions réductrices et erronées, et mené à bien une réforme courageuse en la matière. Cela mériterait peut-être que *le Monde* y revienne à l'occasion.

GÉRARD JUSSIAUX
(Besançon)

Des diplomates efficaces

Touristes français, nous sommes arrivés à Colombo (Sri-Lanka) le 25 juillet au moment même où commençaient les incendies et les pillages. Comme nous-mêmes, les touristes en séjour à Ceylan ont été désorientés, inquiets, anxieux. Nous étions sans nouvelles de France et les journaux et radios locaux ne donnaient que des nouvelles incomplètes et très édulcorées par rapport à ce que nous pouvions constater quotidiennement dans les rues.

Nous nous sommes tournés vers nos représentants : ambassade de France et consulat et nous avons eu le grand plaisir d'y trouver immédiatement aide et réconfort. Nous pensons qu'il serait utile de le signaler dans votre journal. Le consulat s'est occupé avec dévouement, compétence et efficacité de tous ceux qui s'y sont adressés.

Organiser le rapatriement de plusieurs dizaines de touristes n'a pas été une petite affaire. Grâce à la compréhension de la compagnie U.T.A. et à la présence très active du consul à l'aéroport tous ceux qui le désiraient ont pu s'embarquer pour Paris le samedi 30 juillet, ceux qui pouvaient patienter un peu, comme nous, ont été rapatriés le samedi suivant dans de très bonnes conditions. Félicitons tous ceux qui ayant le sens du service public se sont mis au service de leurs concitoyens en difficulté. Nous pensons traduire ainsi les sentiments de tous ceux que nous avons rencontrés pendant ces deux pénibles semaines.

JEAN REINGOT
(Saint-Ouen).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA GUERRE AU TCHAD

La Libye a fait des ouvertures indirectes aux Etats-Unis

affirme le porte-parole de la Maison Blanche

Alors que la situation militaire a, semble-t-il, été calme dimanche 14 août sur l'ensemble du front tchadien, un deuxième contingent de parachutistes français, après celui déjà arrivé à Abéché, a été dépêché à Salal à 400 kilomètres au nord de N'Djamena. Ces effectifs devraient être remplacés dans la capitale tchadienne, ce qui portera les effectifs du contingent français à environ sept cents hommes.

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré, à El Paso au Texas, que la Libye avait pris contact, par des voies détournées, avec les États-Unis à propos du Tchad. « *Nous pouvons confirmer qu'il y a eu des ouvertures vers le gouvernement des Etat-Unis, en ce qui concerne une participation à une sorte de règlement de paix, mais que ces couvertures ont été indirectes* », a-t-il dit.

« *En ce qui concerne les déclarations du gouvernement libyen et les informations faisant état d'initiatives de paix de sa part, nous pensons que, si les Libyens veulent que cessent les hostilités au Tchad, ils doivent mettre fin à leur agression* », a ajouté M. Speakes.

« *La Libye*, a-t-il dit, *devrait entrer directement en contact avec le gouvernement du Tchad, si elle souhaite négocier un cessez-le-feu et la paix.* »

Par ailleurs, le président Hissène Habré a demandé samedi à l'O.U.A., de convoquer d'urgence son comité sur le Tchad, créé en juin dernier lors du dernier sommet de l'O.U.A. à Addis-Abeba (Ethiopie). Ce comité a pour objet d'examiner le différend frontalier opposant le Tchad et la Libye à propos de la bande d'Aouzou, au nord du Tchad. Il comprend six membres, le Gabon, l'Angola, le Cameroun, le Mozambique, le Nigéria et le Sénégal.

D'autre part, dans une lettre adressée au président éthiopien Mengistu, président de l'O.U.A., l'ancien président Goukouni Oueddeï se déclare « *prêt à coopérer avec l'O.U.A. afin de parvenir à un règlement juste, pacifique et permanent du problème intérieur tchadien.* » « *Le gouvernement légitime demande avec insistance à l'O.U.A. de réclamer que la France, l'Amérique et le Zaïre (...) retirent immédiatement leurs forces et cessent leur appui militaire, afin de permettre des discussions sur une paix juste et permanente au Tchad* », poursuit cette lettre.

A Moscou, la *Pravda* a une nouvelle fois reproché dimanche à la France d'avoir partie liée avec les Etats-Unis dans le conflit du Tchad. Pour l'organe du parti communiste soviétique, l'intervention française « *pour protéger le régime d'Hissène Habré* » a placé Paris « *dans une position embarrassante* » et a rendu peu crédible ses critiques à l'adresse de la politique de Washington en Amérique centrale.

« *Si Paris condamne les intitiatives interventionnistes américaines en Amérique centrale, comment peut-il justifier sa propre intervention armée conjointement avec les Etats-Unis, en Afrique centrale* », demande le journal pour qui les événements du Tchad montrent « *combien la politique étrangère de la France est étroitement liée à celle de Washington* ».

Enfin à N'Djaména, cent seize prisonniers de guerre présentés comme des Soudanais recrutés dans la légion islamique ont été « présentés » samedi à la presse. Ces Soudanais, ont affirmé les autorités du Tchad, étaient allés chercher du travail en Libye et ont été enrôlés « de force » dans la légion islamique. – *(A.F.P.-Reuter).*

LA RENCONTRE DE BRAZZAVILLE

« La France peut aider l'O.U.A. à trouver une solution »

déclare l'ambassadeur de Libye à l'O.N.U.

de notre envoyé spécial

Brazzaville. – Avant même qu'elles n'aient commencé, les cérémonies célébrant le vingtième anniversaire de la révolution congolaise ont été supplantées par l'évolution de la crise tchadienne, entrée apparemment dans une phase plus diplomatique que militaire. Brazzaville, *depuis le samedi 13 août, bruisse de* rumeurs concernant la tenue d'un « mini-sommet » africain destiné à élaborer une solution pacifique à la guerre du Tchad. *La venue dans la* capitale congolaise d'une dizaine de chefs d'État d'Afrique centrale permettait d'accorder quelque crédit à *cette hypothèse, d'autant que le mi*nistre des affaires étrangères du Congo, M. Pierre Nze, avait publiquement émis le souhait que des dis*cussions exploratoires aient lieu sur* le problème tchadien à l'occasion de cet anniversaire.

Dans la journée de dimanche, les multiples contacts *qui se sont pro*duits entre chefs d'État ou de délégation, ainsi qu'un dîner à la résidence du président du Congo, *M. Sassou Nguesso, réunissant* jusque tard dans la nuit les chefs d'État présents à Brazzaville, ont apporté de nombreuses confirmations quant aux efforts déployés en vue de la recherche d'une position commune sur la question tchadienne. La présence du président Mengistu, chef de l'État éthiopien et président en exercice de l'O.U.A., *permettait d'autre* part de conférer une importance politique accrue à ces échanges diplomatiques.

La plupart des pays représentés à Brazzaville – Zaïre, Gabon, Cameroun, Burundi, Guinée équatoriale, Centrafrique, Angola, Rwanda, Sao-Tome et Principe – sont, semble-t-il, mus par la volonté de rechercher une solution africaine à la guerre du Tchad. Qu'ils appartiennent au clan des pays dits « modérés », comme le Gabon ou le Zaïre, ou à celui des États qualifiés de « progressistes », comme le Congo, l'Ethiopie et l'Angola (les premiers soutenant ouvertement le gouvernement de M. Hissène Habré, les seconds étant souvent politiquement plus proches de M. Goukouni Oueddeï), tous sont apparemment conscients que l'escalade militaire sur le terrain doit faire place à la négociation.

Une dynamique de la négociation

Une sorte de dynamique de la négociation s'est donc créée à Brazzaville. Les présidents Bongo (Gabon), Sassou Nguesso, Mengistu, ainsi que M. Christian Nucci, ministre français de la coopération, se sont ainsi livrés à un ballet de rencontres. Plusieurs chefs d'Etat ont souhaité que le représentant de la France soit associé à un mini-sommet si celui-ci pouvait avoir lieu. M. Nucci, pour sa part, a estimé que les conditions politiques pour l'organisation – impromptue – d'un sommet franco-africain n'étaient pas réunies.

M. Abdessalam Triki, ambassadeur de Libye aux Nations unies et ancien ministre des affaires étrangères, qui dirige la délégation libyenne, a également été associé à ces contacts tous azimuts entre délégations. M. Triki, qui, dimanche soir, n'était pas hostile à l'idée de rencontrer M. Nucci à l'occasion de ce séjour à Brazzaville, s'est montré, au cours d'une conversation, très conciliant vis-à-vis de la France. Tout en démentant – comme l'a fait récemment le colonel Kadhafi dans une interview à la chaîne de télévision américaine N.B.C. – toute participation des forces libyennes aux côtés des troupes du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, il a reconnu qu'aucune fraction tchadienne ne peut l'emporter militairement ou gouverner seule le Tchad, et que seule l'O.U.A. est en mesure de rechercher une issue à la crise actuelle. « *On va vers une solution pacifique* », assure-t-il. M. Triki défend la thèse traditionnelle de la Libye selon laquelle le GUNT est le seul gouvernement légal du Tchad, et ce en vertu des accords de Lagos de 1979. Le représentant libyen affirme qu'à aucun moment – y compris au plus fort des derniers rebondissements du conflit – Tripoli et Paris n'ont interrompu leurs contacts, et souligne que les relations économiques entre les deux pays se sont poursuivies normalement. M. Triki estime que la France « *peut aider l'O'U.A. à trouver une solution* », tout en déniant toute légitimité à la présence française au Tchad.

Pour sa part, le président Omar Bongo se déclare favorable à la tenue de ce « mini-sommet » africain, tout en soulignant que c'est aux Congolais d'en prendre l'initiative. Le président du Gabon souhaiterait que les discussions se déroulent en deux étapes : les entretiens auraient lieu entre le Congo, le Centrafrique, le Zaïre, le Cameroun et le Gabon dans un premier temps et seraient élargis ensuite à d'autres pays. M. Bongo souligne que le « *pouvoir appartient à celui qui occupe le fauteuil présidentiel* », à savoir en l'espèce à M. Hissène Habré. Mais, ajoute-t-il, « *nous pouvons demander à Goukouni ce qu'il veut et nous tourner ensuite vers Habré et lui dire que, pour la paix du peuple tchadien, il lui faut tendre la main à Goukouni* ».

L'organisation d'une rencontre plus formelle entre chefs d'Etat apparaissait dimanche soir encore très incertaine pour des raisons à la fois politiques et pratiques : la journée du lundi 15 août devait être en effet consacrée aux cérémonies du vingtième anniversaire de la révolution congolaise.

LAURENT ZECCHINI.

APRÈS LE ZAIRE

Le Libéria rétablit ses relations diplomatiques avec Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – En exprimant sa satisfaction après la décision du Libéria de rétablir des relations diplomatiques avec Israël, M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, *s'est déclaré convaincu* que d'autres pays africains suivront « *bientôt* » cet exemple. M. Shamir n'en a pas dit davantage, mais, dans un article *daté du 14 août, le quotidien du soir Yediot Aharonot*, a indiqué que les dirigeants israéliens comptaient sur une décision prochaine de la Côte-d'Ivoire.

Le mois dernier, la presse israélienne avait déjà rapporté que M. Shamir, au cours d'un voyage secret à Genève, avait rencontré le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny. Cette nouvelle n'a toujours pas été confirmée officiellement, mais M. Shamir a de nouveau déclaré le 14 août qu'il avait eu « *récemment* » des conversations « *encourageantes* » avec de « *hautes personnalités africaines* » venues en Israël. Au début du mois d'août, pressentant que le Libéria al*lait bientôt « franchir le pas »*, M. Shamir avait dit, au cours d'une interview radiodiffusée : « *Il ne se passe presque pas de semaine sans que des représentants africains nous rendent visite...* »

La décision du Libéria, annoncée le 13 août à Monrovia, n'a pas été une surprise, car, plusieurs fois ces derniers mois et encore en juillet, le chef de l'Etat libérien avait lancé un appel aux autres dirigeants africains pour que, à l'instar du Zaïre, ils renouent des rapports officiels avec Israël.

Le Zaïre, auquel le gouvernement de Jérusalem apporte actuellement une importante aide militaire a, en effet, été en mai 1982 le premier à rouvrir son ambassade, parmi les trente pays africains qui, au moment de la guerre du Kippour, voici près de dix ans, avaient rompu leurs relations diplomatiques à la demande de l'Egypte et des autres Etats arabes. Seuls – hormis la République Sud-Africaine, avec laquelle Israël entretient depuis longtemps une étroite coopération, – le Malawi, le Lesotho et le Swaziland n'avaient pas suivi le mouvement. En réalité, les gestes accomplis par le Zaïre et maintenant par le Libéria étaient attendus en Israël depuis plus d'un an, depuis que le Sinaï a été en totalité restitué (en avril 1982) à l'Egypte, *qui est membre de l'Organisation de* l'unité africaine (O.U.A.).

Malgré l'absence de relations officielles, Israël, pendant ces dix dernières années, a réussi à maintenir, et même à accroître, ses échanges avec de nombreux pays d'Afrique, notamment le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Kenya et le Ghana. Selon le président du groupe industriel Koor, il y a maintenant deux fois plus d'experts israéliens en Afrique qu'en 1973, et chaque année de nombreux étudiants et techniciens africains continuent à venir parachever leur *formation en Israël.*

Les Etats-Unis ont, à n'en pas douter, joué un rôle important dans la décision du Zaïre et du Libéria. Ces deux pays sont, on le sait, très liés aux Etats-Unis et ont de plus en plus besoin de l'aide financière et économique américaine. Les dirigeants de Washington, après la restitution du Sinaï à l'Egypte, avaient promis aux Israéliens de plaider leur cause auprès d'un certain nombre de pays africains, et, en échange, comme dans le cas du Zaïre, les Israéliens avaient fait valoir auprès de ces pays qu'ils pouvaient interoéder en leur faveur à Washington pour un accroissement de l'assistance économique américaine.

D'autre part, M. Shamir a laissé entendre, le 14 août, que la situation au Tchad et la menace que fait peser la Libye sur nombre de régimes africains ont facilité la tâche des diplomates israéliens, qui ont pu indiquer qu'Israël pourrait éventuellement développer une coopération dans le domaine militaire et faciliter le soutien des Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

Nigéria

Les élections des gouverneurs d'État ont donné lieu à des affrontements sanglants dans l'ouest

Une dizaine de personnes ont été tuées dans des affrontements entre partisans du *parti national* du Nigéria (N.P.N.) et membres du Parti de l'unité du Nigéria (U.P.N.), dans l'ouest du pays, au cours de l'élection samedi 13 août des gouverneurs des dix-neuf Etats de la Fédération, a annoncé dimanche la presse nigériane. L'État le plus touché par les incidents est celui d'Oyo, où un couvre-feu a été décrété à partir de dimanche soir.

Une personne au moins a été tuée durant les opérations de vote samedi à Ibadan, la capitale de L'État. Les partisans du N.P.N. et ceux de l'U.P.N., qui dirige l'Oyo, s'accusaient mutuellement de fraude et d'intimidation.

Selon les journaux de la région, deux personnes ont été tuées à Ijebu-Odé, dans l'État voisin d'Ondo, une autre à Ilesha, dans l'Oyo, et deux autres, dont un sergent de la police, dans la région de Maroko, dans l'État de Lagos.

D'autre part, le secrétaire national du N.P.N. du président Shehu Shagari, le sénateur Uba Ahmed, a annoncé dimanche que six militants de ce parti avaient été tués dimanche matin à Abéokuta, dans l'État d'Ogun.

Dans certaines villes, des voitures et des maisons ont été incendiées. Des habitants d'Ibadan, la seconde ville du pays, ont indiqué que la ten*sion n'était pas tombée* depuis l'annonce des résultats des élections présidentielles mardi dernier. Dans cet État d'Oyo, pourtant considéré comme un bastion de l'U.P.N., le président réélu Shehu Shagari (N.P.N.) avait remporté 37 % des voix.

Dans le reste du pays, les élections se sont déroulées dans le calme, avec une participation moindre *que lors des présidentielles.* – *(A.F.P., Reuter).*

Une barrière de sécurité

(Suite de la première page.)

Voilà donc, pour l'instant, le Tchad apparemment partagé entre deux zones d'influence militaire, l'une au nord et l'autre au sud du 14e parallèle. Mais rien n'indique pour autant qu'une négociation soit *concevable à ce stade du conflit.* A N'Djamena, on n'imagine pas un seul instant que M. Hissène Habré accepte de discuter avec d'autres *Tchadiens, quand la moitié du* Tchad est passée sous le contrôle effectif de l'armée régulière libyenne, que Tripoli fait appel à des contingents de sa légion islamique et qu'il faut compter également avec le gouvernement rebelle de M. Goukouni Oueddeï. On a également le sentiment que Paris ne fait rien dans la phase actuelle du conflit pour pousser M. Hissène Habré à négocier.

Pour l'instant, l'intervention française a porté un coup d'arrêt au déferlement sur Abéché et même sur N'Djamena de la légion islamique. L'intervention de l'aviation libyenne avait contraint M. Hissène Habré, la semaine der*nière, a évacué Faya-Largeau en* n'y laissant sur place qu'une arrière-garde capable de contenir quelques heures l'adversaire. Cette fois, les FANT (forces armées nationales tchadiennes) vont pouvoir profiter du déploiement d'un parapluie français pour se regrouper et se réorganiser.

Un répit nécessaire

Avec l'aide des Français, les Tchadiens vont être mieux formés au maniement de l'armement anti*aérien et des missiles antichars que* la France et les Etats-Unis leur ont déjà livrés. L'opération « Manta » leur offre le répit nécessaire à un renforcement indispensable, surtout après les dures batailles qu'ils ont livrées depuis mai dans le nord.

Vont-ils également profiter de l'aubaine pour relancer, sans trop attendre, des opérations de commando au nord du 14e parallèle ? Après tout, les FANT sont surtout formées aux coups de main. La guerilla est le combat auquel elles se prêtent et pour lequel elles vont *être équipées mieux que jamais par* Paris et Washington.

Il n'est pas impossible d'ailleurs que les FANT envisagent déjà de monter des opérations dans l'est ou le nord-est du territoire, où elles ont mieux tenu leurs positions. Mais il reste que dans le Nord désertique, toute tentative de reprendre des oasis, à commencer par la palmeraie de Faya-Largeau, pourrait se heurter à l'aviation libyenne et à des forces terrestres qui continuent de recevoir des renforts, si l'on en croit les Etats-Unis.

On a sous-estimé, ces dernières semaines, les moyens que le colonel Kadhafi entendait engager au Tchad pour atteindre ses fins. Le *dirigeant libyen* a sûrement, de son côté, pensé que Paris ne serait pas amené à intervenir, même tardivement, pour lui couper la route de *N'Djamena. Il ne faudrait pas au*jourd'hui négliger la volonté de M. Hissène Habré de rétablir son autorité passée sous le contrôle de ses adversaires.

Ce point, entre autres, a sans doute été abordé au cours de l'entretien qu'il a accordé à M. Penne, dont la mission à N'Djamena manque d'autant moins de sel que M. Hissène Habré avait accusé pu*bliquement, voilà dix jours, le* conseiller de M. François Mitterrand d'être à la tête d'un lobby pro-libyen. Il est évident, à ce propos, que la coopération franco-tchadienne sur le terrain ne pourrait pas s'accomoder longtemps de l'atmosphère de suspicion qui a prévalu ces dernières semaines.

Pour l'essentiel, N'Djamena a reproché à Paris d'en avoir fait trop peu, ou trop tard. M. Hissène Habré a douté, non sans raison, de la volonté d'engagement de la France à ses côtés. A ce sujet, son entretien d'une heure dimanche avec M. Penne a dû lever beaucoup de doutes.

Paris et N'Djamena se retrouvent aujourd'hui dans le même camp et cette alliance de fait devrait pour fonctionner se consolider, ce qui est aussi, sans doute, le message dont M. Penne a été le porteur. L'engrenage d'une intervention s'était mis, ces derniers mois, en place sans que Paris en mesurât toujours à temps la puissance. Si le colonel Kadhafi ne tient pas compte de la ligne rouge ainsi tracée par les Français, les conséquences en seront sans doute incalculables. Dans le cas *contraire, il faudra* beaucoup d'ingéniosité et d'efforts, et certainement beaucoup de temps, pour contraindre l'armée libyenne à se replier au moins sur l'extrême Nord tchadien.

La balle, à coup sûr, est dans le camp libyen. La France fait maintenant preuve d'une détermination *que le colonel Kadhafi n'avait* peut-être pas prévue. Il est sans doute placé – ou le sera rapidement – devant le choix entre avancer ou se replier. Sa décision pourrait dépendre des conseils et des garanties que lui dispensent ses alliés. A commencer par les Soviétiques. Les Français ne lui donnent peut-être plus que le choix entre une confrontation bien risquée et une guerre de harcèlement qui pourrait lui coûter très cher.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. JUQUIN (P.C.F.) : il est souhaitable de négocier

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, dimanche 14 août, au micro de Radio-la Creuse, que le colonel Kadhafi est un « *chef d'Etat* » et qu'il faut « *discuter avec lui* ».

Le porte-parole du parti communiste a indiqué qu'il croit savoir « *que l'on est pas sans contact* » avec le dirigeant libyen. Il a précisé : « *Il est souhaitable de négocier. Voilà, à mon sens, ce que les peuples attendent d'une République française avec un président de la République de gauche.* »

M. Juquin a, en outre, affirmé que M. Doumeng, favorable à l'idée d'une partition du Tchad, parle « *en son nom personnel* », alors que lui-même exprime l'opinion du P.C.F.

● *M. Jean-Baptiste Doumeng*, président du groupe agro-alimentaire Interagra, membre du P.C.F., a déclaré à l'A.F.P. que la guerre au Tchad est « *une provocation américaine* » et que « *pas une goutte de sang français ne doit couler au Tchad* ». Intermédiaire quasi exclusif du commerce agro-alimentaire avec l'Est, M. Doumeng a ajouté : « *La France se meut avec une cagoule sur la tête. Les faux renseignements de l'état-major français et Reagan veulent pousser Mitterrand dans ce guêpier. Je compte sur la sérénité du président pour ne pas aller plus loin.* »

La Libye a-t-elle des visées hégémoniques sur le continent ? « *Ça, je ne le pense pas*, dit-il, *Khadafi n'est pas un fou.* » Il marque un temps d'arrêt et s'interroge : « *Pourquoi pas un morceau de Tchad pour la Libye et l'autre pour la République Centrafricaine ?* »

Faisant allusion à cette déclaration, M. Claude Cheysson a dit, samedi : « *Je tiens à dire que nos envois de matériels et d'instructeurs seront décidés par la France seule, c'est-à-dire par le président de la République. Nous n'irons consulter ni Jean-Baptiste Doumeng, ni Ronald Reagan, ni M. Andropov, ni personne d'autre.* » Le ministre a confirmé que si les troupes françaises sont attaquée, elles pourront se défendre.

AFRIQUE

Fin de règne au Malawi

I. – *Le « faiseur de pluie »*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lilongwe. – Le Malawi d'aujourd'hui eût inspiré Shakespeare. Sur la scène, un vieux chef à l'énergie déclinante ; en coulisse, sa compagne encore jeune et son ambitieux mentor, rongés d'impatience, font le vide autour du futur cercueil ; le peuple-spectateur, étranger à ces combats de l'ombre, attend avec une vague inquiétude leur dénouement.

Depuis quelques mois, la classe politique vit une fin de règne convulsive, rytmée d'annonces lugubres : fin mars, le plus véhément des adversaires du régime, Attati Mpakati, est abattu à Harare (Zimbabwe) ; début mai, le chef de l'opposition, M. Orton Chirwa et sa femme, attirés un an et demi plus tôt dans un piège par le pouvoir, sont condamnés à mort ; mi-mai, le secrétaire général du parti unique, Dick Matenje, et trois autres personnages de premier plan disparaissent dans un « tragique accident » de la route, piètre camouflage d'un probable assassinat collectif.

Certes, mises au pas, liquidations et règlements de comptes en tous genres ne datent pas d'hier au Malawi. En vingt-cinq ans d'un règne sans partage (1), le docteur Hastings Kamuzu Banda, actuel doyen des dirigeants africains, pratiqua avec constance, en digne émule de Machiavel, ce qu'un analyste appelle à son propos l'« *insécurité des acquis* » (2). De faux complots en purges périodiques, de punitions soudaines en pardons octroyés, cet autocrate ombrageux, qui tient du maître d'école justicier, orfèvre dans l'art du châtiment et de la manipulation, sut ériger la disgrâce présidentielle en méthode de gouvernement.

Président à vie depuis 1971, le « Ngwazi » (Sauveur) se croirait-il éternel ? Sa susceptibilité chatouilleuse, à quatre-vingt-deux ans, reste intacte. Quoique évoquée dans la Constitution, sa succession est un sujet tabou. A sa mort, le rôle-clé incombera au secrétaire général du Malawi Congress Party (M.C.P.). Est-ce par hasard si cette charge porte malheur à ses titulaires ? En sept ans, quatre d'entre eux – MM. Aleke Banda, Nqumayo, Muluzi et Matenje – sont morts ou tombés de leur piédestal. Au Malawi, mieux vaut ne pas se voir en dauphin, ni être tenu pour tel.

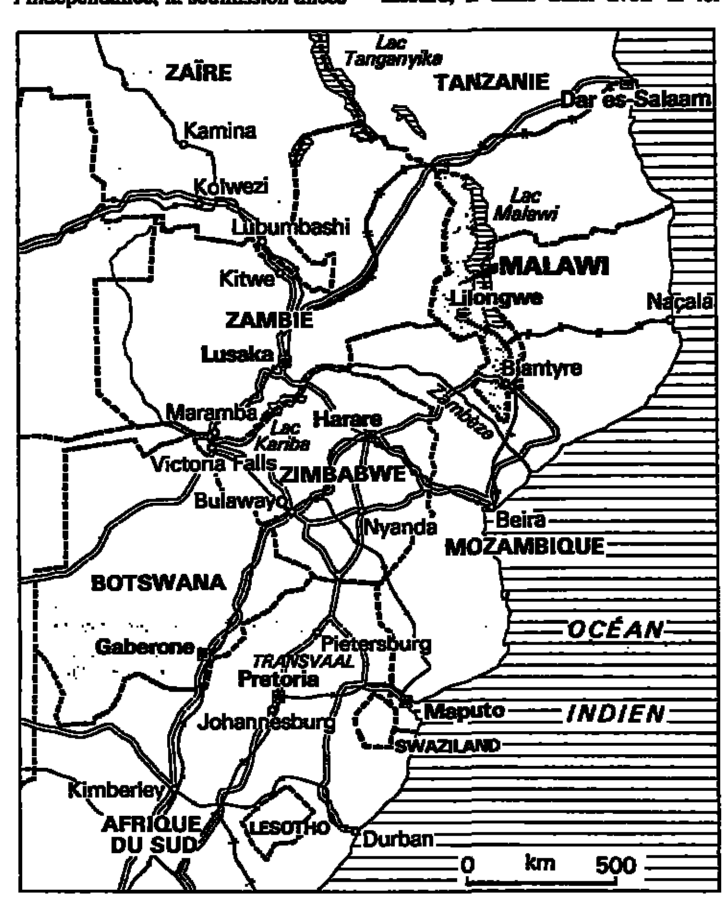
Au prix de quelques saignées politiques, le docteur Banda, symbole incontestable de l'unité nationale, se targue d'incarner un régime stable, oasis de calme dans une région si fiévreuse. Dirigé d'une main ferme et souvent lourde, le Malawi connaît, il est vrai, la tranquillité publique et la paix sociale, ignore les déchirements ethniques et les luttes religieuses (hormis la notable exception, dans les années 1970, des Témoins de Jéhovah, secte persécutée ici comme ailleurs en Afrique).

L'actuelle durcissement du régime fut-il inspiré ou mis en œuvre par les deux plus influents personnages du sérail : l'« *hôtesse officielle* », Cécilia Kadzimira, compagne du président depuis un quart de siècle, et son oncle, M. John Tembo, l'inamovible gouverneur de la banque centrale ? Le clan Tembo-Kadzimira a-t-il renforcé son emprise au point d'imposer ses choix à un vieillard fatigué ? S'agit-il au contraire d'un acte d'autorité pleinement voulu et assumé par le docteur Banda ? La « guerre de succession » risque-t-elle, si tarde l'échéance, de dégénérer en des querelles intestines plus sanglantes ? Telles sont les principales inconnues, en ces temps troublés.

En attendant, M. Kamuzu Banda continue de monopoliser l'avant-scène. Fort de sa légitimité multiple, il est sans doute le dernier dictateur charismatique du continent, condamné pour ce qui lui reste de vie à mériter la confiance et le respect de son peuple. Il demeure avant tout le père de la nation, le messie qui, rentré au pays après une si longue absence, arracha l'indépendance à un colonisateur d'ailleurs largement consentant, le héros libérateur annoncé quarante ans plus tôt par Chilembwe, ce prophète révolté.

« Celui qui sait mieux »

Il est souvent le « faiseur de pluie » héritier de la tradition zoulou, le chef coutumier suprême, détenteur des emblèmes tribaux : le sceptre, la peau de civette et le chasse-mouches en poil de singe blanc. L'absence d'élites avant l'indépendance, la soumission ancestrale à l'autorité et la forte empreinte laissée par l'enseignement missionnaire – notamment écossais – sur une société déjà conservatrice, avaient favorisé l'accaparement du pouvoir par cet homme au tempérament dominateur. Mais il se soucia en outre d'enraciner son influence en faisant de la paysannerie malawite sa meilleure alliée. Chaque année, on le voit, en chapeau melon et costume trois pièces, inspecter minutieusement les récoltes.



C'est peu dire que le régime est personnalisé. Outre la présidence, le « Ngwazi » cumule six ministères. Court-circuitant à son gré les hommes et les institutions, il a toujours maintenu avec les paysans un contact personnel qui contribua à l'essor de sa popularité. Son pouvoir emprunte au despotisme, plus ou moins éclairé, et au paternalisme envahissant. Soignant son image de patriarche expérimenté, il étudie aujourd'hui encore le moindre dossier et décide de tout. N'est-il pas, selon le slogan officiel, « *celui qui sait mieux* » ?

Pour ministres, il veut de bons élèves, assidus et obéissants. A propos des jeunes nationalistes qui avaient fait appel à lui et qu'il appelait « *mes garçons* », il lançait dès 1961 : « *Je leur parle comme à des enfants, et ils se taisent.* » Ce ton condescendant alimenta bien des amertumes et des malentendus entre le « Ngwazi » et ses collaborateurs successifs. M. Kamuzu Banda se définit comme « *un dictateur choisi par le peuple et qui agit avec son consentement* ». Quand il prend ses vacances annuelles en Angleterre, toute la machine administrative est grippée.

Aucune liberté politique classique – droit de réunion, d'association ou d'expression – n'existe au Malawi en dehors du parti unique. Toute critique du gouvernement est un délit, toute attaque contre le président, un crime. La trahison est passible de la peine de mort. Ce n'est pas forcément un acte, mais seulement, selon M. Banda, « *la pensée exprimée à haute voix de renverser le gouvernement par la force* ». D'après une loi datant de 1973, « *toute personne livrant de fausses informations à des journalistes étrangers* » risque la prison à vie. Le Malawi n'est pas le paradis des échotiers.

Le Parlement malawite, voué aux louanges du président, est une assemblée d'opérette, qui n'abrite aucun vrai débat. On se contente d'y applaudir aux décisions du parti. Le mandat de chaque député est entre les mains de M. Banda. Outre qu'il désigne directement une quinzaine d'« élus », le « Ngwazi » contrôle à la source les autres candidatures, approuvant ou non chacune d'elles. « *Ce système est le plus démocratique,* assure-t-il, *car il empêche la corruption qui favorise les riches.* » Lors de la cérémonie d'approbation des candidats pour les élections des 29 et 30 juin, M. Banda rappelait sa conception de la « *démocratie guidée* » : « *Chaque député sert selon mon bon plaisir. Dès l'instant où je lui retire mon soutien, il n'appartient plus au Parlement. On peut en penser du bien ou du mal, mais les choses sont ainsi.* » Montesquieu n'est pas malawite. Faut-il ajouter que les syndicats sont inexistants et les grèves inconnues ?

M. Banda est légaliste dans l'âme. S'il s'est taillé une Constitution sur mesure, il aime aussi avoir la loi avec lui. Exemple : le procès des époux Chirwa respecta, par le menu, pendant sept mois la procédure pénale. Autre paradoxe du « système Banda » : le Malawi est un État profondément policier... sans forces de l'ordre, ou presque. Sa petite armée, récemment faite « *citoyenne d'honneur* », est de longue date soigneusement dépolitisée. La police, elle, se montre peu. Avec ses deux aides de camp en tenue d'apparat, le « Ngwazi » est l'un des chefs africains les moins bien protégés. La plupart des prisonniers politiques furent libérés en 1977. On en compterait à peine une cinquantaine, condamnés ou simples prévenus, comme M. Aleke Banda, l'ex-dauphin destitué.

Le couperet !

Inutile de développer une police quand on dispose, comme M. Banda, d'un parti tentaculaire, incomparable instrument de contrôle et d'information, dont l'efficacité fait, dit-on, l'admiration de M. Samora Machel, son homologue mozambicain et marxiste (la Constitution du M.C.P., soit dit en passant, fut l'œuvre des jeunes progressistes qui entouraient le « Ngwazi » au début des années 60). Archétype du parti de masse, le M.C.P. rassemble la quasi-totalité des Malawites adultes, soit plus de 2,5 millionss de personnes qui, dans leurs réunions de cellules, arborent sur la poitrine l'effigie du président, votent à main levée et ont l'illusion de prendre leur part d'un pouvoir collectif. L'idéologie y est courte, mais la pression sociale irrésistible.

Le M.C.P. possède un réseau d'informateurs sans égal sur le continent. Si la délation est un devoir civique, les autorités mettent régulièrement en garde les militants zélés contre la tentation des lettres anonymes. Plaintes et rapports sur la vie publique et privée suivent la voie hiérarchique, de la cellule au comité national exécutif. Le président de cellule, fût-il petit employé ou simple paysan, ne craint pas de dénoncer les abus de pouvoir d'un haut fonctionnaire. La transparence du système renforce ainsi son efficacité.

Dans la vie quotidienne, les activités de l'État et du parti sont étroitement imbriquées. Pourtant, les hauts fonctionnaires ne peuvent en même temps appartenir à la hiérarchie du M.C.P. Le peuple fait confiance au président pour châtier l'incompétence ou la malhonnêteté des puissants. Malheur à celui qui, si grand qu'il soit, oublie l'un des quatre principes composant la devise du M.C.P. : « Unité, loyauté, obéissance et discipline » ! L'exclusion du parti, sanction suprême réservée au président, tombe alors comme un couperet.

Le responsable puni perd aussitôt ses fonctions publiques et ses droits civiques. Privé de la carte du parti, véritable viatique, il s'en retourne le plus souvent au village natal, où, comme dans la Rome antique, il fait figure de proscrit et peut, à l'extrême, se voir interdire l'accès au marché où à la fontaine commune. Surtout, la sanction entraîne *ipso facto* la privation du pouvoir économique, privilège d'une minuscule élite favorisée par des relations de patronage. Le spectre de cette déchéance représente une puissante arme de dissuasion et incite tout naturellement au loyalisme. Les exclus du M.C.P. seraient aujourd'hui quelques centaines. Après sa chute, M. Muluzi, ancien secrétaire général du M.C.P., ouvrit une petite boutique de quincaillerie.

La toute-puissance du parti permet d'en faire le meilleur outil au service du développement. Agent économique omniprésent, le M.C.P. diffuse vers la base les consignes du pouvoir : « *Semez dès maintenant, diversifiez les cultures, inscrivez vos enfants à l'école...* » Le parti s'appuie sur plusieurs organisations de masse : Ligue des femmes, Ligue de la jeunesse et surtout Jeunes Pionniers. Ce dernier mouvement fut conçu à l'origine comme le fer de lance du développement rural. Formée par des techniciens israéliens spécialistes du kibboutz, les Pionniers mirent en valeur les terres encore disponibles. Mais la loi fit bientôt de ces jeunes en armes, choyés par M. Banda, une milice parapolitique jouissant souvent de l'impunité. L'armée et la police, par exemple, n'ont pas le droit d'arrêter un Jeune Pionnier sans l'autorisation expresse du président. Depuis quelques années, ces militants zélés semblent cependant mieux tenus en laisse.

A la mort de M. Banda, la convention du parti – quelque sept cent cinquante « grands électeurs » – désignera un successeur pour cinq ans. Elle devrait en fait se contenter d'entériner le choix soumis à son aval par un comité de trois membres dirigé par le secrétaire général du M.C.P. Depuis la disparition de Dick Matenje, ce poste-clé reste vacant. Le « système Banda » survivra-t-il à son fondateur ? Comme dans tout régime ultra-personnalisé, la solidité des institutions est incertaine. Les appétits et les ambitions contenus par une main de fer pendant un quart de siècle auront-ils désormais le champ libre ?

On risque d'assister à un conflit aigu entre les proches du président, soucieux de perpétuer le système à leur profit et une génération montante de fonctionnaires, fière de ses diplômes et de ses compétences, et plus ouverte au monde extérieur. L'opposition en exil est-elle en mesure, par l'agitation politique, voire l'intervention militaire, d'influencer le cours des choses ? Les quatre mouvements d'opposants tentent pour l'instant de surmonter leurs divisions idéologiques et de nouer alliance contre l'ennemi commun (3). Mais le prestige de leurs chefs auprès des jeunes Malawites est douteux. Si l'on en juge en tout cas par l'intensité des luttes de sérail à l'intérieur et l'impatience nouvelle des exilés, l'ère de l'« *après-Banda* » est ouverte.

Prochain article :

LE « SYSTÈME BANDA » A L'ÉPREUVE.

(1) Rentré au pays, en juillet 1958, après quarante ans d'exil, M. Banda préside depuis cette époque aux destinées de cette ancienne colonie britannique – Nyassaland, rebaptisé Malawi – et proclamée indépendante en juillet 1964.

(2) Voir l'excellent Mémoire de Philippe L'Hoiry *la Dynamique du pouvoir au Malawi* (Centre d'études d'Afrique noire. Université de Bordeaux, 1981), pratiquement la seule étude en français sur le plus méconnu des États anglophones.

(3) Ces formations sont le Mafremo (Mouvement pour la liberté du Malawi) de M. Orton Chirwa, condamné à mort, la Lesoma (Ligue socialiste du Malawi), le Congrès pour la IIe République et le comité pour la sauvegarde du Malawi, créé en mai 1983. La Lesoma reçoit une aide des pays socialistes et assure que plusieurs centaines de ses recrues ont suivi un entraînement militaire, notamment à Cuba.

Zimbabwe

M. Nkomo rentre à Harare

M. Joshua Nkomo, chef de l'opposition au Zimbabwe, a annoncé qu'il rentrerait dans son pays le lundi 15 août après cinq mois d'exil volontaire en Grande-Bretagne et qu'il participerait à la séance du Parlement mercredi.

Ancien allié du premier ministre, M. Robert Mugabe, pendant la guerre d'indépendance de la Rhodésie, M. Nkomo avait fui le Zimbabwe en mars après une attaque contre son domicile (*le Monde* du 10 mars). Il affirmait que M. Mugabe complotait contre sa vie. Son retour devrait lui permettre de se justifier devant le Parlement. Le gouvernement avait déposé une résolution proposant qu'il soit destitué de son siège de député.

Selon l'hebdomadaire britannique *Mail on Sunday*, M. Nkomo a échangé une correspondance secrète avec M. Mugage dans laquelle il se dit prêt à œuvrer « *avec qui que ce soit* » pour mettre fin à la violence que connaît le Matabeleland, sa province d'origine et son fief politique.

Quand les événements m'ont forcé à fuir mon pays, j'ai bien dit que je ne partais pas seulement pour ma propre sureté. J'ai profité de cette absence forcée pour concevoir les moyens de résoudre les problèmes de mon pays », a ajouté M. Nkomo. – (*Reuter*).

AMÉRIQUES

Chili

La presse et le gouvernement évoquent l'hypothèse d'une guerre civile

Les affrontements auraient fait officiellement 24 morts

Santiago (*A.F.P., A.P.*). – L'hypothèse d'une guerre civile est évoquée au Chili après les violents incidents qui se sont produits pendant trois jours à Santiago et dans d'autres villes du pays. « *Nous voyons renaître le spectre lointain des affrontements entre Chiliens* », écrivait, le dimanche 14 août, le principal quotidien du pays *El Mercurio*. « *La pire chose qui puisse arriver au Chili est que nous soyons confrontés à une guerre civile* », a déclaré de son côté le nouveau ministre de l'intérieur, également chef du gouvernement, M. Sergio Onofra Jarpa.

Sept personnes ont été tuées, dans la nuit de vendredi à samedi, au cours de bagarres entre manifestants et forces de l'ordre, dans plusieurs quartiers pauvres de Santiago, a indiqué le secrétaire général du gouvernement, M. Alfonso Marquez de La Plata. Le bilan officiel fait état de vingt-quatre morts, de dizaines de blessés et de plus de mille cinq cents arrestations depuis le jeudi 11 août. Selon un bilan non officiel, il y aurait eu, en fait, vingt-sept morts.

De nouveaux heurts se sont produits samedi et dimanche à l'occasion des obsèques des victimes. Les plus violents ont eu lieu dans un cimetière municipal, au sud-ouest de la capitale. Une grande partie des six cents personnes présentes ont lancé des pierres contre les forces de l'ordre, qui ont répliqué avec des grenades lacrymogènes. Les affrontements se sont poursuivis dans les bidonvilles alentour.

La police est intervenue également au cours d'une autre procession funéraire, et a arrêté un prêtre irlandais, le Père Liam Holohan, qui prenait des photos. Celui-ci a déclaré, après avoir été libéré, qu'il avait été frappé.

« *Il est clair que ce sont des groupes de provocateurs professionnels qui ont agi* », a déclaré le secrétaire général du gouvernement lors d'une conférence de presse. Le quotidien *El Mercurio*, favorable au régime, a exprimé certaines réserves samedi sur la manière dont la répression a été conduite en parlant des « *inquiétudes de certains qui craignent que les soldats – dont un grand nombre de conscrits – ne soient pas nécessairement les plus aptes à remplir une mission qui n'est pas propre aux forces armées* ».

Dans le même quotidien, M. Sergio Onofra, qui a pris ses fonctions le jour même de la protestation nationale, a donné des précisions sur les projets politiques du gouvernement : les Chiliens seront appelés avant 1990 à voter un retour à la démocratie en adoptant une réforme constitutionnelle.

« *Je ne peux pas assurer la date, mais le Chili aura un parlement élu avant 1990* », a-t-il affirmé. M. Onofra a annoncé également l'étude d'un projet autorisant le retour des exilés politiques dont le nombre varie, selon les estimations, entre 70.000 et 200.000.

● *Le président de la République italienne*, M. Pertini, a envoyé samedi 13 août un message au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, lui exprimant son indignation pour la répression exercée par le régime Pinochet et lui demandant que l'O.N.U. manifeste dans les délais les plus brefs sa condamnation du gouvernement chilien. De son côté, M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, a proposé que soit examinée la possibilité d'une démarche conjointe des chancelleries des pays de la Communauté européenne à Santiago. L'Italie est le seul pays européen à avoir rappelé depuis plusieurs années son ambasadeur au Chili en signe de protestation. (*Corresp.*).

Nicaragua

SELON DES RÉVÉLATIONS A « EL PAIS »

Somoza aurait été assassiné par neuf anciens guérilleros argentins

De notre correspondant

Madrid. – C'est un commando de neuf Argentins, anciens membres de la guérilla dans leur pays et ayant pour la plupart combattu au Nicaragua aux côtés des sandinistes, qui a assassiné le 17 septembre 1980, à Asuncion, au Paraguay, l'ancien dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza.

C'est ce qu'affirme, dans une longue entrevue réalisée « *quelque part au Paraguay* » et publiée le dimanche 14 août par le quotidien madrilène *El Pais*, le chef de ce commando, M. Enrique Haroldo Gorriaran.

M. Gorriaran, âgé de quarante et un ans, a été l'un des fondateurs, en 1970, en Argentine, du mouvement de guérilla de tendance trotskiste E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple). Il a combattu par la suite au Nicaragua avec les sandinistes sur le front sud, contre le régime de Somoza.

Depuis ses révélations, les préparatifs de l'attentat ont commencé au début de 1980 et ont été menés sans la collaboration des nouvelles autorités nicaraguayennes. Deux membres du commando ont d'abord repéré le domicile de Somoza à Asuncion. Leurs compagnons ont pénétré séparément au Paraguay à partir du mois d'avril.

Le petit groupe a observé pendant trois mois les allées et venues de l'ancien dictateur. En août, un des conjurés a loué une villa sur l'avenue d'Espagne (que Somoza empruntait pour se rendre dans le centre de la ville) en se faisant passer pour le représentant de Julio Iglesias, censé venir participer au tournage d'un film au Paraguay.

Au moment où la voiture de Somoza est passée devant la villa, suivie d'un véhicule d'escorte, une camionnette est sortie du garage et lui a bloqué le passage. Un autre membre du commando avait tiré au lance-grenades sur l'automobile du président déchu, mais l'engin s'est enrayé. M. Gorriaran, alors, a tiré avec un fusil jusqu'à ce que le lance-grenades se débloque et fasse mouche au premier coup.

Après un échange de tirs avec les gardes du corps de Somoza, le commando a pris la fuite dans la camionnette... qui est tombée en panne quelques dizaines de mètres plus loin. Les fugitifs ont intercepté une autre voiture et se sont dispersés rapidement dans la ville. L'un d'entre eux, M. Hugo Irurzun, a été arrêté et assassiné le lendemain par la police paraguayenne. Les autres ont réussi à quitter clandestinement le pays par la route ou par le fleuve.

Trois ans après les faits, M. Gorriaran affirme qu'il s'est décidé pour la première fois à parler « *parce qu'au moment où les agressions contre le Nicaragua se multiplient et où les forces armées argentines s'y associent il est bon de montrer qu'il y a également des Argentins qui, malgré la dictature, combattent du côté de ceux qui veulent préserver leur indépendance.* » – Th. M.

LE PRÉSIDENT REAGAN SUIT « DE PRÈS » L'AFFAIRE DU JEUNE SOVIÉTIQUE QUI REFUSE DE RENTRER EN U.R.S.S.

Washington (*A.F.P.*). – L'affaire du fils du premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Washington, qui a écrit au président Reagan pour lui demander de rester aux États-Unis, a pris au cours du week-end les proportions d'un incident diplomatique (*le Monde* du 13 août). L'U.R.S.S. a refusé samedi 13 août que les autorités américaines interrogent le jeune Andrei Berezkhov, âgé de seize ans, pour se rendre compte de ses intentions. Le F.B.I. surveille les accès du bloc résidentiel de l'ambassade soviétique, où se trouverait toujours le jeune homme, et la police des frontières a reçu l'ordre de ne pas laisser celui-ci quitter le pays.

L'un des principaux conseillers du président Reagan, M. Edwin Meese, qui a qualifié la situation de « *très délicate* », a déclaré dimanche que les autorités américaines continuaient d'insister pour avoir un entretien avec Andrei Berezkhov. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué de son côté à El Paso (Texas), où se trouve M. Reagan, que celui-ci suivait l'affaire de près et que le cas du jeune homme faisait l'objet de conversations entre Moscou et Washington.

L'ambassade soviétique a contre-attaqué en accusant le F.B.I. d'avoir retenu pendant quinze minutes le fils d'un correspondant de l'agence Tass à Washington, Vyacheslav Kouharenko, qui rentrait avec sa famille en U.R.S.S. Selon un porte-parole soviétique, ce n'est qu'après que le jeune homme, âgé de quinze ans, eut affirmé qu'il souhaitait revenir chez lui qu'il a été autorisé à monter dans l'avion avec ses parents.

ASIE

Pakistan

Plusieurs centaines d'arrestations pour la première journée de « désobéissance civile »

Sri-Lanka

Le Monde

LE SILENCE DE

Les bruits du

AMÉRIQUES

Chili

La presse et le gouvernement évoquent l'hypothèse d'une guerre civile

Les affrontements auraient fait officiellement 24 morts

[illegible]

Nicaragua

SELON DES RÉVÉLATIONS A « EL PAIS »

Somoza aurait été assassiné par neuf anciens guérilleros argentins

De notre correspondant

[illegible]

LE PRÉSIDENT REAGAN S[illegible] « DE PRÈS » L'AFFAIRE [illegible] JEUNE SOVIÉTIQUE QUI [illegible] FUSE DE RENTRER [illegible] U.R.S.S.

[illegible]

ASIE

Pakistan

Plusieurs centaines d'arrestations pour la première journée de « désobéissance civile »

Islamabad *(A.F.P.)*. – Plusieurs centaines d'opposants au régime militaire du général Zia Ul Haq ont été arrêtés dimanche 14 août au Pakistan, où des milliers de personnes ont défilé dans les rues à l'occasion de la première journée de la campagne de désobéissance civile lancée par le Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.R.D.).

A Karachi, la plus grande ville du pays, plus de vingt mille personnes ont manifesté dans les jardins du mausolée de Mohammad Ali Jinnah, fondateur de la nation, aux côtés des principaux responsables du M.R.D. (qui regroupe huit partis politiques d'opposition, tous interdits, dont le Parti du peuple pakistanais de l'ex-premier ministre Ali Bhutto). Les manifestants ont dénoncé les *« fausses promesses »* du général Zia et exigé la levée immédiate de la loi martiale, imposée depuis six ans. Le chef de l'Etat a promis samedi la levée de la loi martiale et le retour à la démocratie d'ici dix-huit mois.

Plus de deux cents responsables et militants du M.R.D. ont été arrêtés au cours de cette manifestation, dont l'ampleur a surpris les observateurs, et à laquelle ont tenté, sans succès, de s'opposer cinq mille contre-manifestants, favorables au régime militaire en place.

A Sukkur, troisième ville de la province du Sind (sud du pays), plusieurs personnes ont été blessées lorsque la police a tenté de disperser à la matraque et au gaz lacrymogène quelque huit mille manifestants rassemblés dans le centre. Douze responsables du M.R.D. ont, en outre, été arrêtés.

Dans le reste du pays, la campagne de désobéissance a été moins suivie, bien que les arrestations se soient multipliées. A Peshawar, capitale de la province frontière du nord-ouest, une centaine d'opposants ont été arrêtés après avoir défilé dans le bazar, en chantant *« Mort à Zia »*, applaudis par des milliers de personnes.

A Lahore, capitale de la province du Punjab, une vingtaine de manifestants, dont le secrétaire général du Parti du peuple pakistanais, ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de tenir une réunion publique dans le parc de la ville, préalablement bouclé et évacué par les forces de l'ordre.

Dans les autres grandes villes, notamment Quetta, Rawalpindi et Larkana, des dizaines de responsables du M.R.D. ont été arrêtés, parmi lesquels le général Tikka Khan, ancien chef d'état-major des armées sous le gouvernement Bhutto.

« Nous avons gagné la première manche », a déclaré dimanche M. Fateyab Ali Khan, président du Parti ouvrier et paysan (petit parti de gauche), à l'issue de la manifestation de Karachi. M. Fateyab Ali Khan a annoncé une nouvelle manifestation lundi dans le centre de Karachi, et indiqué que le M.R.D. allait intensifier sa campagne, en demandant, notamment aux Pakistanais, de cesser immédiatement de payer leurs impôts en signe de protestation contre le maintien de la loi martiale.

Sri-Lanka

LES TAMOULS POURRAIENT NÉGOCIER AVEC LE GOUVERNEMENT DE COLOMBO PAR L'INTERMÉDIAIRE DE NEW-DELHI

New-Delhi *(Reuter)*. – M. Appapillai Amirthalingam, secrétaire général du principal parti tamoul sri-lankais, le Front uni de libération tamoul (TULF), a déclaré, dimanche 14 août à New-Delhi, que sa formation envisageait de revenir sur son refus de négocier avec le gouvernement de Colombo. Il a fait cette déclaration à la presse à son arrivée dans la capitale indienne, où il doit s'entretenir des problèmes intercommunautaires de l'île avec le premier ministre, Mme Indira Gandhi.

M. Amirthalingam a jugé possible que le TULF engage des pourparlers maintenant que l'Inde a entrepris une médiation entre le gouvernement de Sri-Lanka et la minorité tamoule. Les Etats du sud de l'Inde avaient fait pression sur Mme Gandhi pour l'amener à défendre la cause des Tamouls auprès de Colombo. Vendredi, elle annonçait avoir offert ses bons offices dans la recherche d'une solution politique du problème tamoul. Selon M. Amirthalingam, dont la parti a été mis hors la loi par le Parlement cinghalais, les violences intercommunautaires auraient fait deux mille morts chez les Tamouls sri-lankais.

EUROPE

Pologne

Des milliers de partisans de Solidarité ont manifesté à Gdansk

Gdansk *(A.F.P., U.P.I.)*. – M. Lech Walesa a reçu, samedi 13 août, un accueil enthousiaste de la part de plusieurs milliers d'habitants de l'ancienne cité hanséatique venus assister à une veillée de prières pour commémorer le déclenchement des grandes grèves d'août 1980 qui se soldèrent par la création du syndicat indépendant Solidarité, aujourd'hui hors la loi. *« Pas de liberté sans Solidarité », « Libérez les prisonniers politiques »*, scandaient les présents.

Au cours de la messe, le Père Jerzy Popieluszko, aumônier des aciéries de la capitale Huta Warszawa, venu de Varsovie pour marquer son soutien aux travailleurs des chantiers navals du littoral, a affirmé que les dirigeants du pays avaient *« gâché une chance qui s'offrait pour parvenir à une véritable entente nationale »* en *« promulguant une amnistie partielle »*. Quant à la levée de l'état de guerre, pour lui elle équivaut à transférer les menottes *« des mains sur le cœur »*.

Menace de grèves « à l'italienne »

Le lendemain, après la messe du matin, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues se dirigeant vers les chantiers navals en criant le nom de Lech Walesa.

Les forces de l'ordre, qui avaient bouclé toutes les voies d'accès au monument à la mémoire des victimes des révoltes ouvrières de décembre 1970 situé à l'entrée des chantiers Lénine, ont repoussé la foule et procédé à de nombreux contrôles d'identité.

Une véritable mise en demeure a été adressée au gouvernement par la *« commission Solidarité des chantiers navals Lénine »*. Datée simplement *« d'août 1983 »*, elle *« enjoint aux autorités de la Pologne populaire d'ouvrir, d'ici au 22 août, des négociations avec M. Lech Walesa et ses conseillers, sous l'arbitrage de l'épiscopat polonais »*.

Faute de quoi, la commission envisage d'appeler *« les travailleurs du littoral et de toute le Pologne à simuler le travail* (grèves perlées, dites à l'italienne) *du 23 au 31 août et à organiser d'autres actions de protestation »*.

Italie

Les débats préalables à l'investiture du gouvernement ont été marqués par la polémique P.C.-P.S.

De notre correspondant

Rome. – Le débat parlementaire qui a précédé le vote de confiance de la Chambre des députés (361 voix pour, 243 contre) puis du Sénat (185 voix pour et 120 contre) au gouvernement Craxi a été dominé par la polémique entre socialistes et communistes.

Si le débat au Sénat a été prestement mené le samedi 13 août, celui de la Chambre des députés avait été beaucoup plus vif et s'était achevé vendredi à une heure avancée de la nuit. La coalition gouvernementale en sort cependant apparemment renforcée.

Dans son dernier discours devant les députés, M. Craxi est apparu très *résolu et n'a cherché en rien à esquiver* les attaques des communistes. Pour ces derniers, le ton et les propos de M. Craxi, parfois *« provocateurs »*, confirment que le président du conseil est l'otage de sa majorité. En revanche, l'organe de la démocratie chrétienne qualifie de *« réaliste et responsable »* le discours du chef du gouvernement. Il semble en fait que le P.S.I., qui, au cours de ces dernières années, a mené un jeu pendulaire entre D.C. et P.C., a, cette fois, choisi son camp.

C'est essentiellement en matière de politique étrangère que les accrochages P.C.-P.S. ont été les plus violents. Les déclarations de M. Craxi selon lesquelles la *« démonstration de force »* de la marine américaine au large du Nicaragua n'est pas comparable à l'invasion soviétique en Afghanistan (*« qui a coûté des centaines de milliers de vies humaines »*) ont provoqué un brouhaha sur les bancs des communistes, tandis que les députés du P.S.I. ripostaient au cri de *« stalinistes ! »*.

Sur la question des missiles et des négociations de Genève, les communistes ont accusé M. Craxi d'être en contradiction avec lui-même, étant en même temps favorable à l'installation des missiles Cruise à Cosimo et à la négociation. M. Craxi a réaffirmé sa confiance dans les négociations de Genève et ajouté : *« Etant donné que nous avons devant nous une période de quatre ans pour l'application intégrale du programme prévu, il y a et il y aura le temps nécessaire pour négocier. »*

« Je sens réémerger les menaces d'excommunication », a déclaré ensuite M. Craxi, accusant les communistes de faire la même erreur qu'il y a vingt ans à l'égard des gouvernements de centre gauche.

Tant au sein du P.S. que du P.C., *certains courants tendent pourtant* à minimiser l'ampleur de la polémique. Du côté socialiste, certains veillent à ce que leur parti ne soit pas *effectivement prisonnier de ses* partenaires de coalition. Dans les rangs du P.C., le courant qui se reconnaît en M. Napolitano, président du groupe parlementaire, plus nuancé vis-à-vis du P.S.I. que M. Berlinguer, estime qu'il faut juger le cabinet Craxi *« non pas sur des formules mais sur des faits »*.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE ITALIEN, M. Enrico Berlinguer, était attendu, ce lundi 15 août à Pékin, pour une visite de deux semaines en Chine. Après un voyage privé avec sa famille en province, M. Berlinguer, qui était venu en Chine il y a trois ans pour normaliser les relations de Pékin et du P.C.I., doit avoir dans la capitale des entretiens politiques. – *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LES ÉTATS D'AME DE M. SHULTZ. – *Le secrétaire* d'Etat, *« exaspéré et mécontent »* se serait plaint auprès du président Reagan, il y a deux semaines, *que des décisions importantes* de politique étrangères aient été prises sans lui, et se serait dit prêt à *« rentrer en Californie »*, écrit le magazine *Newsweek* dans son édition publiée ce lundi 15 août. La colère de M. Shultz aurait été notamment *provoquée* par l'ampleur des manœuvres militaires en Amérique centrale, selon *Newsweek*. Mais le secrétaire d'Etat a déclaré dimanche à La Paz, au Mexique, où il se trouvait avec M. Reagan, qu'il n'avait pas l'intention de donner sa démission et soutenait la politique du président en Amérique centrale.

Haute-Volta

● RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES. – Les points de passage avec les pays voisins ont connu une affluence exceptionnelle vendredi 12 août à la suite de la réouverture des frontières. Celles-ci avaient été fermées dans la nuit du 4 au 5 août lors de la prise du pouvoir par le capitaine Thomas Sankara. L'évacuation des touristes bloqués dans le pays depuis le coup d'Etat a commencé par la voie des airs. Des appareils de la compagnie charter Le Point de Mulhouse sont arrivés à Lyon vendredi venant de Ouagadougou et des appareils d'U.T.A. et d'Air Afrique y étaient attendus incessamment. – *(A.F.P.)*

Iran

● VINGT-DEUX PERSONNES *ont été tuées, et environ* deux cents autres, blessées samedi matin 13 août, lorsque les forces irakiennes ont tiré deux missiles sur la ville d'Andimechk, près de Dezfoul, au Khouzistan. – *(A.F.P.)*

Israël

● LES SUITES DU MASSACRE DE SABRA-CHATILA. – Le général Yehoushoua Saguy, an*cien chef des renseignements mi*litaires de l'armée israélienne, a annoncé le 14 août qu'il quittait le service actif de l'armée israélienne. *Le général Saguy avait* été mis en cause pour son *« inaction »* face aux massacres de Sabra et Chatila par la commission *Kahane, et avait démissionné* de la direction des renseignements militaires le 28 février. Par la suite, l'état-major israélien lui avait proposé de prendre la direction de l'Ecole supérieure de guerre. Le général Saguy avait accepté cette proposition, puis s'était rétracté. – *(A.F.P.)*

Le Monde politique

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Les bruits du porte-parole

(Suite de la première page.)

Attribuer, comme s'y essaie le silence de la gauche intellectuelle à ses déboires idéologiques, ou à l'assouplissement des contestataires soixante-huitards dans le confort bourgeois, ne manque pas d'exactitude. Compromis avec trois ou quatre des plus sanglantes dictatures de l'histoire moderne, le marxisme condamne ses adeptes au mutisme ou à bégayer. Difficile d'avoir cru avec lui, *« l'homme est, pour l'homme, l'être suprême »*, pour ne plus l'apercevoir qu'à travers une pluie de sang. Quand à l'installation des anciens agités de Nanterre dans de moëlleuses carrières, elle montre qu'ils ne détestaient pas autant qu'ils le prétendirent cet univers consommateur si propice à leur promotion.

En même temps qu'elle s'évapore devant le Goulag ou se reconvertit dans le commerce, l'Utopie découvre un monde bien compliqué pour son esprit simple. M. le Porte-Parole en signale un peu l'existence lorsqu'il évoque en quatre mots – quatre ! – *« l'émiettement de la société »* comme une cause partielle du désarroi. Et si c'était la principale ?

Quand MM. Sartre, François Mauriac, Jean-Jacques servan-Screiber, Claude Bourdet, Jean Danier et quelques autres militaient pour l'indépendance algérienne, leurs campagnes contre l'armée, les tortures, les responsables politiques, ceux qu'ils nommaient *« les ultras »* convergeaient vers un *mot-symbole : colonialisme.* Durant des dizaines d'années, le communisme mobilisa pareillement des trésors d'abnégation contre un ennemi lui aussi très identifiable : le capitalisme.

En 1983, les passions ne se fixent plus sur des principes aussi aisément définissables. Le chômage, l'opposition giscardo-chiraquienne, la hausse des taux d'intérêts aux Etats-Unis, les missiles russes, la Pologne, les voyages de M. Georges Marchais à Moscou, la *communauté européenne*, les légumes espagnols et les vins italiens, le deutschemark, pour ne rien dire de l'insécurité ni des magnétoscopes *japonais, conditionnent* l'avenir politique sans qu'il soit possible de ramener leurs influences complexes à une seule explication.

Avec un robuste optimisme, ou une belle dose de mauvaise foi, certains orateurs de la majorité condensent tous ces embarras dans une formule magique. Elle se résume en deux syllabes claquantes pourvu qu'elles se coassent plus qu'elles ne se *prononcent*, et contiennent alors toute l'abomination du scandale public : *la droite.* Hé ! oui, la droite... Lancez-donc *ce mot-là, furieusement, comme* eux, et vous entendrez peut-être à votre tour des corbeaux dans le ciel ! Triste labeur pour l'intelligence.

Cette fichue droite, c'est pourtant vrai qu'elle existe. Mais réduit à une incantation conjuratoire, son nom vous liquide comme un *rien* les autres difficultés de l'époque. Il suffit de parler d'lle pour ne plus les voir. M. le porte-parole pratique cet étrange exercice lorsqu'il annonce qu'en 1981, les élections présidentielles et législatives assurèrent *« paradoxallement »* une *« victoire idéologique »* remarquable aux adversaires de François Mitterrand. *« Le phénomène n'a d'ailleurs rien d'inédit*, ajoute-t-il en guise de preuve. *1789 survint quand le mouvement des Lumières était battu en brèche. »* Par qui, par quoi, M. le Porte-Parole ? Il faut tout ignorer du dix-huitième siècle pour déformer ainsi l'histoire. *Mais, justement, l'incantation* anti-droitière autorise tous les abus.

De gauche, également, fidèle au marxisme du Livre contre celui de *l'expérience, M. Henri Lefèbvre en* donne la confirmation, dans sa réponse à M. Max Gallo (1), lorsqu'il porte un jugement tout contraire sur cette droite où, pour lui, *« personne n'a la taille, la consistance, l'envergure qui mériteraient une réfutation »*. D'accord sur les principes essentiels de la coalition gouvernementale, les deux hommes se séparent complètement sur la nature de l'opposition, et leurs divergences révèlent à quels dévergondages se sujet-là entraîne la gauche philosophe.

Dans sa fantasmagorie intérieure, le recours à la droite libère leus incohérences de son inconscient. A la fois terrible et pitoyable, ingénieuse et idiote, dépensière et sordide, inexistante ou omniprésente *« la droite »* autorise tous les arguments possibles s'ils servent la bonne cause. Mais à cette école de haute fantaisie, la gauche a fini par perdre la notion du juste, et cette infirmité s'étend aux autres sujets qu'elle examine.

Ostracisme

« L'émiettement de la société », entrevu par M. Max Gallo, voue les *destinataires de sa mercuriale* au mutisme bien davange qu'une quelconque renaissance de la droite idéologique. Dans un univers quotidiennement rempli de rumeurs tragiques, la prolifération des nouvelles réduit à rien l'analyse et déconcerte le commentaire. Grande prêtresse des médias, Mme Christine Okrent expliquait, cet hiver : *« le temps coûte cher à la télévision » (2)*. Pas assez pour interdire l'antenne à ces témoins de hasard ramassés dans la rue pour bredouiller trois mots sur un fait divers. Mais toujours suffisamment pour exclure ces représentants d'une culture « littéraire », trop respectueuse « du beau parler », pour reprendre quelques autres expressions significatives de la même dame. Dans leur brutal ostracisme, ces mots-là disent à peu près tout sur le silence des penseurs condamnés à se taire par l'évolution des temps comme par les détenteurs de la communication.

L'intellectuel exprime ses idées dans l'espoir qu'elles s'entendent. Dans le système en place, un bon livre écrit en trois ans pèsera toujours moins qu'un sondage menteur confectionné en dix jours, qu'un indice d'écoute, pour ne rien dire des triomphes d'un coureur cycliste ou des malheurs matrimoniaux d'un joueur de football. Mais il y a autre chose.

Au cours de la campagne présidentielle de 1981, les candidats s'affrontèrent pour la premièmre fois en France sur des affiches dessinées par des spécialistes de la photographie commerciale. Le slogan sur la force tranquille ne sortit pas des méditations d'un philosophe, mais d'une agence de publicité. M. Max Gallo n'a manifestement pas encore compris la signification historique de ce détail, auquel il doit pourtant de porter *la parole*, comme d'autres portent leurs vœux ou ces bouquets de fleurs. C'est dommage ! Avant de parler de son siècle, il faut d'abord *le comprendre. Sa complexité se* maîtrise par les mots. Pas n'importe lesquels.

GILBERT COMTE.

(1) *Le Monde* du 6 août 1983.
(2) *le Monde* du 13 janvier 1983.

Les mots d'un manuel de droite

(Suite de la première page.)

Si eux ne le font pas, qu'on ne s'étonne pas de voir ce vide – dont la nature a horreur – comblé par les penseurs français de seconde zone de la « nouvelle droite », dont je me sens infiniment éloigné, ou par les intellectuels étrangers de première zone, américains notamment. Nous, Français, qui aimerions réfléchir à notre avenir, ne trouverions-nous donc que des livres étrangers pour alimenter notre réflexion ?

Il est vrai que la tâche est difficile : *« On ne peut marcher en regardant les étoiles quand on a un caillou dans son soulier »*, dit un proverbe chinois ; la crise est ce caillou qui nous oblige à un regard sur nos problèmes bassement matériels : tenir le franc, financer nos déficits. Mon Dieu ! que tout cela est terre à terre et peu propice aux envolées lyriques !

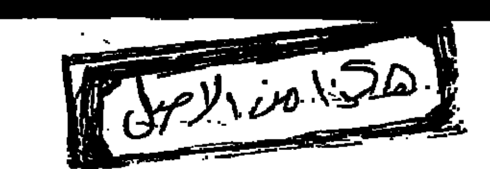
Attente du prince

Grave erreur ! Comme l'a montré Albert Cohen avec son immense génie, le vrai amour romantique est plus celui de Mangeclous, regardant sa femme faire ses besoins sur son pot, que celui de Vronsky, débitant ses fadaises à Anna Karénine. Ce qui est vrai de l'amour vaut aussi pour la philosophie : nous avons besoin pour demain d'une réflexion intellectuelle profondément ancrée sur le quotidien d'aujourd'hui. Dix ans de crise ont bouleversé la France, remis en cause la société industrielle plus que mai 68, répandu l'incertitude, l'inquiétude et l'angoisse : angoisse du terrorisme, angoisse du chômage, angoisse d'être. Qui écrira *les Paroissiens de Palente* de 1983 ? Qui saura répondre à ces investigations nouvelles ?

Croyez-moi, monsieur Gallo, les Français ne semblent êtes de droite ou de gauche que parce que les élections ne leur ont jusqu'ici pas proposé d'autre choix. Que vienne quelqu'un capable de tenir un langage nouveau sur l'avenir – et, à cet égard, le langage socialiste du pouvoir actuel est plus éculé que tout ce qu'on a entendu jusqu'ici, – et l'on verra les forces vives et la jeunesse française se réveiller pour participer à la constrution de cet avenir, dès lors qu'on leur en aura proposé un. Le silence des intellectuels et de beaucoup d'autres gens de gauche, de droite ou d'ailleurs n'est autre que le sommeil de la Belle au Bois dormant : il n'est qu'apparence, il n'est qu'attente du prince qui saura trouver les mots capables d'y mettre fin. Et, monsieur Gallo – autant vous faire une raison tout de suite, – ce prince ne sera pas François Mitterrand.

LIONEL STOLERU.

★ Sur ce thème « Le silence des intellectuels de gauche », *le Monde* a publié, dans ses éditions du 26 juillet, un point de vue de M. Max Gallo ; du 27 et du 28 juillet, une enquête de Philippe Boggio ; du 29 juillet, un point de vue de M. Marc Riglet ; du 2 août, des points de vue de MM. Jean-Pierre Bonnel, Jean Chesneaux et Guy Sorman ; du 4 août, un article de Jacques Cellard ; du 5 août, un article d'Alfred Grosser et un billet d'Henri Guillemin ; du 6 août, des articles de Jean-Pierre Faye, Henri Lefèbvre et Vercors ; du 9 août, un article de Claude J. Allègre ; du 10 août, de Catherine Clément, Jean Duvignaud, Jean Gattegno et Jean-Edern Hallier ; du 11 août, les articles de Léon Schwartzenberg, Madeleine Rebérioux et Paul Sérant ; *du 13 août, les articles* de Julio Cortayar, Hélène Parmelin, Jean-Claude Barreau et d'Henry Chapier.



Le Monde

société

LE PÈLERINAGE DE JEAN-PAUL II A LOURDES

Accueilli dimanche 14 août, peu après 15 heures, à l'aéroport de Tarbes-Ossun par M. François Mitterrand, le pape n'a pas baisé le sol français à sa descente d'avion, réservant ce geste à la dalle de la grotte de Lourdes où il s'est recueilli en fin d'après-midi. Le président de la République a salué Jean-Paul II à sa descente d'avion comme *« l'inspirateur infatigable des nobles tâches de notre temps »* ; leur entretien de quarante-cinq minutes à la préfecture de Tarbes a surtout été consacré aux *« affaires internationales »*, et notamment à la Pologne. Après une brève visite de la cathédrale de Tarbes, le pape a rejoint en hélicoptère Lourdes, où M. François Abadie, maire M.R.G. et ancien secrétaire d'Etat au tourisme, lui a souhaité la bienvenue.

Traversant la ville à bord de sa « papamobile », véhicule surmonté d'une cabine transparente et blindée, Jean-Paul II a gagné les sanctuaires où, agenouillé devant la grotte, il a prié puis bu l'eau de la source miraculeuse. Ensuite, répondant à Mgr Donze, évêque de Tarbes et de Lourdes, le pape a évoqué notre monde *« où le sens même du péché a en partie disparu parce que le sens de Dieu se perd »*.

Après un dîner au chalet épiscopal, Jean-Paul II a conduit la procession aux flambeaux sur l'esplanade du Rosaire devant une foule estimée par les observateurs à moins de cent mille personnes, jusqu'à la basilique illuminée dont il a gravi à pied les rampes d'accès.

Temps fort de cette première journée du pèlerinage papal, l'allocution a été prononcée vers 22 h 30, face à la statue de la Vierge couronnée. Dans ce discours entrecoupé de prières et retransmis en Mondiovision, Jean-Paul II s'est adressé à tous ceux qui souffrent pour le nom du Christ.

Ce lundi matin, pour la grande messe de l'Assomption sur la prairie, Jean-Paul II a été acclamé par cent cinquante mille personnes environ selon les évaluations de la police. Pour cette célébration, la foule était nettement plus nombreuse que celle de dimanche dans les rues de la cité mariale et dans l'enceinte des sanctuaires, où on était loin des deux cent cinquante mille à trois cent mille pèlerins que souhaitaient les autorités religieuses.

Le spectacle de la foi

(Suite de la première page.)

Sur tout elles illustrent assez mal l'impact, sensible ce 14 août par sa qualité, de la rencontre du saint homme avec la sainte et l'Immaculée Conception. Cent mille environ ? La foule est restée assez éloignée des normes de succès que le sanctuaire marial s'était imposées.

La moitié des présents seraient venus, de toute manière, avec ou sans Jean-Paul II, participer au pèlerinage national qui réunit, chaque année à l'Assomption, près de soixante mille pèlerins. Parmi ceux-ci, des milliers d'Italiens, d'Espagnols et d'Anglais, certains pèlerinages diocésains du troisième âge, et un millier de jeunes gens à cheveux rasés court, en cravate et blazer bleu marine, en lisière d'intégrisme.

D'autres fidèles dans leur foi avaient favorisé le cent vingt-cinquième anniversaire des apparitions selon l'Eglise catholique à la grotte de Massabielle, ou encore le cinquantième anniversaire de la béatification de Bernadette Soubirous (1933-1983), comme cet Irlandais à la bannière surchargée de médailles, infatigable arpenteur des lieux saints *« de Fatima à Saragosse, en passant par Lisieux »*, expliquait-il, dimanche matin, avec la fierté du poilu égrenant ses champs de bataille. La venue du pape pour lui n'était qu'une bonne surprise de plus, *« la marque d'un beau 15 août »*, une étape mémorable de son tour du monde des apparitions.

Les pèlerins, bien avant l'arrivée de Jean-Paul II à Lourdes en fin d'après-midi, sur le parcours pontifical, hors et dans l'enceinte du sanctuaire, ont d'ailleurs vite saisi le sens que l'évêque de Rome donnait à sa venue. *« Il désire prier avec nous, c'est tout*, disait une religieuse. *Prendre sa force en même temps que nous la nôtre, faire pénitence, comme nous cherchons à nous purifier de nos péchés. »* Un simple pèlerinage donc, prévu déjà en 1981 et retardé après l'attentat du 13 mai sur la place Saint-Pierre à Rome.

Piété d'icône

Dès son arrivée à l'aéroport d'Ossun où l'attendait M. François Mitterrand, à la cathédrale de Tarbes pour une brève halte, puis à Lourdes, Jean-Paul II allait rapidement rappeler le but de ce voyage, évacuant d'un sourire, d'une phrase, les dernières ambiguïtés qui pouvaient encore subsister, malgré les précisions de l'épiscopat français. Une conversation privée avec le chef de l'Etat, plus longue que l'heure prévue par le protocole, mais au contenu non dévoilé dans les détails, quelques mots de remerciements à l'entrée de la cité mariale à l'adresse de M. François Abadie, maire M.R.G. de Lourdes, qui lui remettait la médaille de la ville, puis Jean-Paul II, en pénétrant dans le sanctuaire, abandonnait ses attributs de chef d'Etat et mettait un terme à la partie publique, politique, de son second séjour en France.

Il était l'hôte, jusqu'à son départ lundi soir, du lieu saint. Enfermé volontaire, comme aussi cent mille fidèles par la prière et la communion, étonnamment mobile dans ce sanctuaire minuscule, apparaissant à la foule à la grotte, sur le pont du Gave, sur l'immense podium de la prairie ou dans les allées bordées d'arbres de l'esplanade, ou encore silhouette lointaine, microscopique désignée par les projecteurs en haut de la basilique du Rosaire.

Formidable épreuve pour les policiers, notamment pour ceux des « voyages officiels » chargés de la protection rapprochée du pape. La foule reste toujours en contact à quelques mètres de la « papamobile », cette terrible caisse de verre blindée qui enrobe, dérobe, le corps et le visage du Saint-Père. Le cortège avance, l'étrange véhicule blanc cahote dans les allées, sur les rampes de la basilique, mais le danger, en termes de sécurité, ne s'efface pas. Comme si Jean-Paul II, allant d'un point à un autre du sanctuaire, consentait à un « bain de foule » de plusieurs heures.

La procession des flambeaux, surtout de la grotte à la prairie, de la prairie à la basilique, a fait passer dimanche soir de bien mauvais moments au service d'ordre. La « papamobile » roulait, cette fois, à pas d'escargot au milieu d'une marée humaine, insaisissable dans l'obscurité. Les formes des sanctuaires, les silhouettes des pèlerins, vacillaient à la lueur de plusieurs dizaines de milliers de cierges. Les policiers aux portes de l'enceinte avaient bien tenté de fouiller les sacs de certains fidèles. Mais les pèlerins avaient forcé les contrôles, flambeaux allumés, en chantant l'*Ave Maria*. *« Un cordon de C.R.S. ne peut rien contre cela »*, devait constater un gradé, avant de se laisser porter avec ses hommes, désabusé, par le flot de la procession.

Une soirée délicate, donc. Mais aussi le temps fort, sans doute, du séjour à Lourdes du « pèlerin Jean-Paul II », le spectacle vu et vécu — *« le spectacle de la foi exprimée ensemble »*, dira un prêtre comblé de joie à suivre ainsi le pape le long des allées, — un Son et Lumière qui marquera les mémoires des croyants présents. Des plus simples, surtout, des plus pauvres — *« pour lesquels*, expliquera le pape, *la cité mariale de Lourdes doit être particulièrement accueillante »*, — qui composent les gros bataillons de ces rassemblements du 15 août ; de ces dizaines de milliers de femmes, malades ou bien portantes, seules ou en groupes, omniprésentes dans le culte de l'Immaculée Conception, qui, au-delà de leur bonheur d'une rencontre avec le pape, témoignent d'une intimité avec la Vierge de Massabielle, d'une ferveur complice, que n'expriment ni les hommes ni les jeunes.

C'est aussi cette piété d'icône, très méditerranéenne dans son apparence *(« Cette grâce particulière à Lourdes. »)*, *« message sobre et clair, mais fondamental »*, dira encore le chef de l'Eglise catholique, que Jean-Paul II, le visage reposé et souriant, semblait apprécier, dimanche, en bénissant longuement ses compagnons de pèlerinage.

PHILIPPE BOGGIO.

Folle de Dieu

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Si d'aventure, à la nuit tombée, vous apercevez, aux abords de la grotte de Massabielle, une silhouette frêle et voûtée, passez votre chemin : Marie-Rose prie. Cette année encore, elle a quitté son Vaucluse natal, aux premiers jours de juillet, pour rallier Lourdes à pied, faisant halte, chaque soir, au hasard des halls de gare. Le 7 septembre prochain, elle fêtera ses quatre-vingt-trois ans.

Ratatinée sur le siège de Skaï fauve du Little Flower, un café où elle a ses habitudes, Marie-Rose reprend des forces avant la procession du Saint-Sacrement. Vêtue d'une robe sans âge, enveloppée dans une pèlerine bleu marine, elle serre dans la main gauche un chapeau de toile rouge et blanc. A son côté, elle a déposé toute sa fortune : un sac à main en simili cuir et un pliant. Dans son regard, que voile le poids des ans, passent de temps à autre, furtivement, des éclairs malicieux. Lui parle-t-on de Dieu ? Aussitôt, son visage frippé s'illumine, ses yeux gris-vert pétillent : Marie-Rose bourlingue pour lui et prie pour nous.

Avec une minutie qui laisse pantois, elle raconte sa vie : soixante ans de vagabondage apostolique. En une occasion pourtant, sa mémoire la trahira : *« Combien de pèlerinages à Lourdes ? »*

« Je n'en sais rien, des centaines sans doute. Mais le premier, je m'en souviens : c'était en novembre 1923... »

Mlle Simćon a vu le jour avec le siècle, dans la « cité des papes ». Le décès de sa mère, trois ans plus tard, transforme son enfance en calvaire. *« Mon père ne fréquentait pas l'église*, raconte-t-elle. *Il courait les femmes et les bistrots, me battait. »*

A dix-sept ans, elle le fuit, trouve à s'employer dans un hôpital puis s'octroie le titre d'infirmière à domicile. *« Alors, la grâce divine m'a touchée. Vous savez*, explique-t-elle d'une voix douce, *la lumière du Saint-Esprit, on n'y résiste pas. »*

Après une courte expérience dans une congrégation de religieuses cloîtrées, elle rejoint la Conversion de la femme, une œuvre marseillaise qui accueille *« les filles de mauvaise vie »*, puis opte pour le tiers ordre des dominicaines.

Dès lors, elle ne lâche plus son bâton de pèlerin, ratisse les villes et ls campagnes, proposant ici un recueil de cantiques, là une médaille miraculeuse : soixante ans d'une errance irradiée par la foi. *« Dieu nous aime, il nous a créés pour la sainteté, l'amour, la charité »*, s'exclame-t-elle en martelant chaque syllabe.

« Rejoindre celui que j'aime »

L'intendance suit, cahin-caha. Marie-Rose vit de la générosité des amis de rencontre, comme cette jeune brancardière qui, ce midi, lui a glissé un billet de 100 F, de quoi payer une nuit à l'hôtel. A ce moment, Marie-Rose extrait de son porte-monnaie une petite pochette de papier glacé où elle range de minuscules effigies de la Vierge. *« Tenez, prenez celle-là*, dit-elle avec un sourire radieux. *Mais il faudra la faire bénir, je n'ai pas eu le temps. Je vais partout, même dans les boîtes de nuit. Une fois, le patron m'a giflée, en me traitant de vieille folle. »*

L'an prochain, Marie-Rose ne reviendra pas. *« Il fait si froid la nuit dans la grotte. Je souffre des pieds. Je dois avoir le cœur fatigué. »* Mais pour rien au monde elle n'aurait manqué la venue de Jean-Paul II, ce pape *« qui n'a peur de rien »*.

Au soir de sa vie, Marie-Rose parle de la mort comme d'une compagne. *« Je serai tellement heureuse de rejoindre celui que j'aime. Et puis*, glisse-t-elle sur le ton de la confidence, *je crois avoir choisi la voie qu'il a voulue pour moi. Alors... »*

A la sortie du café, un grand gaillard l'apostrophe : *« Alors, mamie, tu repars en vadrouille ? »* La réplique cingle : *« Je vais implorer la Vierge pour ta conversion, couillon de la lune ! »*

VINCENT HUGEUX.

A L'AÉROPORT DE TARBES

M. MITTERRAND : « Votre voix va loin dans les consciences des hommes »

A l'aéroport de Tarbes-Ossun, M. François Mitterrand a accueilli Jean-Paul II en saluant l'*« inspirateur infatigable des nobles tâches de notre temps »*. Soulignant que *« c'est de grand cœur »* qu'il acceuillait en Jean-Paul II, *« et le souverain et le chef de l'Eglise catholique »*, le président de la République a déclaré : *« Fortes et multiples sont les formules d'esprit qui dialoguent ou se confrontent au sein de la nation française. Notre loi, notre devoir et notre volonté appellent à préserver, comme un bien très précieux, la liberté pour chacun de croire et de suivre sa foi ou de suivre son idéal, dans le double respect de la communauté qu'ensemble nous formons et de l'Etat qui la rassemble. »*

M. Mitterrand a ensuite salué dans l'église *« l'institution qui a si profondément marqué l'histoire universelle »* et, particulièrement, l'histoire de la France. Il a souligné que la France accueillait *« l'homme qui s'est fait l'apôtre des grandes causes comme la paix, la solidarité et la justice »*, ajoutant que la paix, menacée de tous côtés *« par la volonté de domination, par l'intolérance, et par le surarmement des plus puissants, avait besoin d'être défendue »*.

« Votre voix, a-t-il dit à Jean-Paul II, *va loin dans les consciences des hommes. Ce qu'elle dit est entendu par ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, chaque fois qu'elle rappelle et condamne l'injustice sociale, l'insolence des privilèges (...).*

Dans sa réponse, le pape a qualifié son pèlerinage de *« moment privilégié pour le progrès de l'Eglise et pour le bien de la France »*. Après s'être déclaré *« sensible »* à l'hommage rendu par le président de la République à sa *« mission en faveur de la paix et de la justice dans le monde »*, Jean-Paul II a évoqué Lourdes, *« rendez-vous mondial de ceux qui prient, souffrent (...) et aspirent à retrouver dans l'Eglise les racines de leur communion de foi et de charité »*.

Evoquant *« les difficultés* [que la France] *rencontre »* et la *« complexité des problèmes économiques et sociaux »*, Jean-Paul II a affirmé que leur solution supposait notamment la fidélité de chacun à sa conscience, *« une conscience sensible au message de l'Evangile, transmis par l'Eglise, de génération en génération, au sein de votre nation, et qui a marqué de ses valeurs sa culture, son art et ses mœurs. Lourdes est précisément cette source où la conscience devient ou redevient limpide »*.

LE DISCOURS DE LA « PROCESSION AUX LUMIÈRES »

« La détresse de ceux qui souffrent pour leur foi »

Dans son discours, à Lourdes, à l'occasion de la « procession aux lumières », Jean-Paul II a notamment évoqué : *« Ces hommes et ces femmes qui, en quelque lieu de l'univers, souffrent de la famine ou d'autres fléaux, des ravages de la guerre, de déplacements de population ; ceux qui sont victimes du terrorisme, politique ou non, frappant sans scrupule les innocents, de la haine, d'oppressions diverses, d'injustices de toute sorte, enlevés, séquestrés, torturés, condamnés sans garantie de justice ; tous ceux qui subissent des atteintes intolérables à leur dignité humaine et à leurs droits fondamentaux, qui sont entravés dans leur juste liberté de penser et d'agir, humiliés dans leurs légitimes aspirations nationales. »*

Le pape a, ensuite, invité les fidèles à prier *« pour ceux qui connaissent de graves difficultés par suite de leur situation d'immigrés, du chômage, de la maladie, de l'infirmité, de la solitude. C'est le Christ, le fils de l'homme, qui souffre en eux. »*

Puis le pape a évoqué la *« détresse spirituelle particulièrement flagrante (...) de ceux qui souffrent pour leur foi »*, avant d'ajouter : *« Je voudrais embrasser par la pensée et avec le cœur de l'Eglise tous ceux qui subissent des persécutions à notre époque (...). Elles prennent diverses formes de discrimination des croyants et de toute la communauté de l'Eglise. Ces formes de discrimination sont parfois appliquées en même temps qu'est reconnu le droit à la liberté religieuse, à la liberté de conscience. »*

Jean-Paul II a poursuivi : *« Aujourd'hui, à la prison, aux camps d'internement ou de travail forcé, à l'expulsion de sa propre patrie, se sont ajoutées d'autres peines moins remarquées, mais plus subtiles : non pas la mort sanglante mais une sorte de mort civile, non seulement la ségrégation dans une prison ou dans un camp mais la restriction permanente de la liberté personnelle ou la discrimination sociale.*

» Il y a, aujourd'hui, des centaines et des centaines de milliers de témoins de la foi très souvent ignorés ou oubliés de l'opinion publique (...)

» Il s'agit de croyants contraints à se réunir clandestinement parce que leur communauté religieuse n'est pas autorisée. Il s'agit d'évêques, de prêtres, de religieux auxquels il est interdit d'exercer le saint ministère dans les Eglises ou dans des réunions publiques. Il s'agit de religieuses dispersées, qui ne peuvent mener leur vie consacrée. Il s'agit de jeunes gens généreux, empêchés d'entrer dans un séminaire ou dans un lieu de formation religieuse pour y réaliser leur propre vocation. Il s'agit de jeunes filles auxquelles on ne donne pas la possibilité de se consacrer dans une vie commune vouée à la prière et à la charité envers les frères. Il s'agit de parents qui se voient refuser la possibilité d'assurer à leurs enfants une éducation inspirée par leur foi. Il s'agit d'hommes et de femmes, travailleurs manuels, intellectuels ou exerçant d'autres professions, qui pour le simple fait de professer leur foi affrontent le risque de se voir privés d'un avenir intéressant pour leurs carrières ou leurs études. »

A NOTRE-DAME DE PARIS

« Vlan pour le goulag ! »

« Ne restez-pas sur votre petit écran ! Venez sur le parvis de Notre-Dame. » Fidèles des paroisses parisiennes, où ce papillon avait été largement distribué, chrétiens pratiquants mais aussi curieux et touristes se sont rassemblés, dimanche soir 14 août, devant la cathédrale pour assister collectivement au discours de Jean-Paul II retransmis depuis Lourdes sur un écran géant.

Sous la nef étoilée du ciel de Paris, ils étaient quelques milliers, foule clairsemée soigneusement parquée par les policiers entre des rangées de barrières métalliques anti-panique. Mais le public, bientôt pétrifié par la « présence » de cet homme qui parlait à des centaines de kilomètres de là, n'était que silence et recueillement. La télévision participait elle aussi au « miracle ».

Après une petite heure de prière où n'avaient été oubliés ni les malades de l'Hôtel-Dieu tout proche ni les nombreux touristes étrangers appelés à s'unir à la célébration et à participer à la quête, l'image de la basilique de Lourdes s'est inscrite sur l'écran taillé aux dimensions du portail central de la cathédrale.

La nuit est tombée, et de la Seine les projecteurs des bateaux-promenade peuplaient la célèbre façade de superbes ombres mouvantes. Toute la cérémonie allait se dérouler en contrepoint de celle de Lourdes : aux applaudissements déclenchés dans la cité mariale par l'apparition du pape répondaient ceux, plus discrets, des Parisiens ; à la prière faisait écho la prière tandis que la voix forte et rythmée de Jean-Paul II résonnait en plein cœur de Paris. Sur le parvis, l'oriflamme jaune et blanche de la Légion de Marie et le portrait de Jean-Paul II surmonté du drapeau irlandais venaient rompre l'uniformité d'une foule placide, presque froide. *« On voit bien mieux ici que sur un écran de télé »*, notait simplement un jeune cadre *« catholique mais ouvert »* qui a applaudi le *« courage »* du pape, tout comme cette dame âgée, immuablement souriante et vissée sur un pliant de toile.

Le spectacle, qu'aucun incident ni le moindre chahut ne viendra perturber, n'était pas seulement suivi par des inconditionnels du pape. Un jeune homme aux fausses allures de rocker, *« libertaire mais croyant »*, a jugé *« complètement plat »* le discours de Lourdes et a refusé que l'on puisse *« accepter la souffrance »*.

Plus loin, les développements de Jean-Paul II sur les persécutions antireligieuses ont fait mouche : *« Vlan pour le goulag ! »*, a murmuré un garçon avec jubilation. Choquée par cette réflexion, une Parisienne, *« petite fille de communard »*, a préféré le caractère universel des propos du pape et le symbole de cette voix qui parlait de liberté devant Notre-Dame de Paris, là où, s'est-elle rappelé *« on s'est battu pour chasser les nazis »*.

PHILIPPE BERNARD.

LA VEILLÉE DES PÈLERINS VAROIS

Ferveur sans fard

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Petit à petit, les collines qui cernent la prairie disparaissent, happées par la brume. Au loin, la silhouette trapue du château de Lourdes s'estompe. Seule la basilique puissamment illuminée se découpe dans le ciel. Alors que Jean-Paul II gagne, à pied, la grotte de Bernadette pour la récitation du chapelet, les pèlerins se regroupent autour de leurs emblèmes respectifs. Ici, une bannière écarlate, richement brodée ; là, une simple pancarte confectionnée à la hâte.

« Toulon-Fréjus » : face au podium désert, Fabrice brandit le signe de ralliement de quelque deux cents pèlerins varois, un rectangle de contreplaqué cloué sur un manche à balai. Venus de Toulon et de Hyères, ils ont atteint Lourdes dimanche en milieu d'après-midi. *« Tout s'est joué à la mi-juillet*, explique un jeune prêtre hyérois. *Un appel du diocèse de Toulon-Fréjus répercuté dans les paroisses. Résultat : trois autocars. Chaque pèlerin a versé 210 francs, le diocèse a fait l'appoint. »*

« Je vous salue Marie... » Portée par les rampes de haut-parleurs, la voix profonde et monocorde de Jean-Paul II s'élève, emplit l'espace. Sur la prairie scintillent déjà des milliers de petites flammes protégées par les corolles de papier qui couronnent les cierges.

Quelques pèlerins varois s'agenouillent ; l'un égrène un chapelet de bois verni ; son voisin, la tête enfouie dans les mains, prie en silence. Nul débordement. Pas le moindre geste ostentatoire : une ferveur émue, intense, authentique. Aux premières mesures de l'*Ave Maria*, tous se lèvent et brandissent leurs cierges aussi haut que possible.

Au coude à coude, les fidèles convergent vers les allées pour la procession aux flambeaux. Devant, un groupe venu de Guyane française ; derrière, quelques pèlerins asiatiques rassemblés autour d'une banderole où l'on peut lire : *« Korea is praying for you, holy father »*. Juchée sur les épaules paternelles, Anne-Laure, une blondinette à la frimousse enjoleuse, reprend à pleine voix le *Laudate*. Yvon et Marie, ses parents, en vacances à Brignoles, ont choisi d'accompagner le groupe.

Bientôt, la « papamobile » s'engage dans une allée voisine. Dans cette atmosphère empreinte tout à la fois de recueillement et de complicité, son vitrage blindé paraît indécent, comme hors de propos. *« Quelque chose de fort, de vrai émane de lui*, observe Yvon en désignant le pape. *A tel point que son message touche autant les non-croyants que les croyants »*.

Lorsque, enfin, le groupe progresse de quelques pas, le pape a déjà rejoint la basilique du Rosaire.

A 23 heures, les dernières mesures du *Credo* se perdent dans la nuit. Aussitôt après la bénédiction finale, un prêtre varois réunit à grand-peine ses pèlerins devant le pont qui enjambe le gave, histoire de rallier le camp des jeunes sans tarder : demain, la journée sera longue. Deux religieuses britanniques ont résolu le problème à leur manière : elles dormiront à la belle étoile, à deux pas du podium que l'on devine encore dans l'obscurité.

V.H.

Le Monde

ÉCONOMIE

LE RECUL DES ÉCHANGES NORD-SUD

Les nations en développement subissent davantage le contrôle des transferts de technologie

Les dépôts de brevets et les licences reflètent la dépendance ou l'indépendance technologique d'une nation. M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, l'a souligné à l'occasion du conseil des ministres du 3 août pour la France, en présentant une série de mesures en faveur de ce pays.

Voilà bientôt dix ans que les pays en voie de développement s'en préoccupent : 95 % des brevets dans le monde sont propriétés d'entreprises du Nord. Ils demandent — en vain — une révision du texte de la convention de Paris, signée en 1883, qui définit le cadre de la législation internationale en matière de brevets et qui leur est défavorable.

Les pays industrialisés, après avoir laissé croire qu'ils étaient prêts à faire des concessions, sont revenus l'an dernier à une position de veto. C'est que le temps de la diffusion des fruits de la science est terminé. La technologie est devenue le nerf de la guerre économique.

« *DONNEZ-LEUR vos technologies, ils deviendront vos concurrents et menaceront vos emplois.* » Ce raisonnement sur les transferts technologiques Nord-Sud refait surface. Raisonnement ? Plutôt cette idée reçue, car rien ne prouve, pas plus aujourd'hui qu'hier, qu'il soit exact. Seulement il fait partie d'une panoplie plus globale, d'une idéologie qui, nommée « *reaganienne* » ou « *de droite* », s'affirme, et en tout cas, n'a plus peur de s'afficher. La crise, la montée du Japon et de nouveaux pays industriels, la politique américaine et l'affaiblissement de l'Europe en constituent pêle-mêle les arguments. Le tiers-mondisme ? Dépassé, à mettre au rancart des « *utopies dangereuses* ». Aujourd'hui, c'est la guerre !

Et la guerre a un nerf : la technologie. Aussi convient-il de contrôler *attentivement la diffusion* des brevets et des licences, qui, avec les usines clés en main et les coopérations techniques, sont l'essentiel de ce qu'on appelle les « *transferts de technologie* ».

Il y a cent ans la convention de Paris

Les premières règles du droit international des brevets remontent à 1883. C'est il y a cent ans que, sur *initiative française, fut approuvé* (à l'époque par onze pays, aujourd'hui par quatre-vingt-douze) le texte de la convention de Paris. Depuis, un Office mondial de la protection intellectuelle *(O.M.P.I.)*, organisation des Nations unies située à Genève, a été créé.

Le court texte ne constitue pas *stricto sensu* un droit international : aucune obligation n'est faite, ni aucune sanction pour non-respect n'est prévue. Au contraire même, pourrait-on dire, puisqu'il stipule que les droits des brevets sont « *territoriaux* » (il faut les déposer dans chaque pays (1). La convention définit simplement un cadre général de bonne entente que les pays signataires *s'engagent* à respecter.

L'idée de base de la convention est que, pour favoriser le développement des sciences et des techniques dans le monde, il faut protéger l'inventeur. Celui-ci ne peut publier les détails de son invention qu'en échange d'une protection internationale concrétisée par un monopole d'exploitation (s'il ne désire pas exploiter lui-même, le breveté peut céder une licence dont les termes sont négociables). Toutefois, la convention limite cette protection, *en précisant* qu'un pays constatant un défaut d'exploitation et un abus peut « *déchoir* » le brevet sous des conditions précises.

Voilà l'enjeu, car ces conditions ont ensuite été rendues de plus en plus difficiles à remplir lors de révisions successives de la convention de Paris. Le droit de l'inventeur, propriétaire de la technologie, s'en est trouvé à chaque fois renforcé aux dépens de ce qui pouvait être l'intérêt des Etats. En cas d'abus, aujourd'hui, un pays ne peut prononcer la déchéance d'un brevet qu'après un long parcours ; constater le défaut d'exploitation, puis, au bout d'un délai de trois ans après délivrance du brevet, donner une licence à des tiers (licence obligatoire non exclusive (2) et constater enfin la subsistance de l'abus après un nouveau délai de deux ans.

Autant dire que la déchéance est *quasiment* impossible à prononcer : après de tels délais, le brevet a vieilli : une licence « *non exclusive* » est offerte à toute la concurrence sans protection et « *ne vaut plus rien* ». Pour les pays du tiers-monde, cette procédure de licence obligatoire est, de plus, sans objet, dans la mesure où il est très difficile pour une firme locale de se lancer sans aide technique autre que le texte du brevet.

Aussi les pays en voie de développement demandent-ils vers 1976 une révision de cette procédure de déchéance (art. 5A de la convention). Pour la première fois historiquement, il s'agit de restreindre le droit de l'inventeur, le droit du propriétaire. L'époque est au « *nouvel ordre économique mondial* ». La CNUCED, suite à un rapport de 1974 (3), encourage les États du Sud à adopter des législations nationales restrictives, ce que font la plupart d'entre eux, comme la Corée, le Mexique, l'Inde ou le Brésil.

Des abus

On découvre que 85 % des technologies des pays en voie de développement proviennent des pays occidentaux, 10 % des pays de l'Est, et que « *les abus* » *existent* bel et bien. En Inde, par exemple, dans les années 70, où les multinationales pharmaceutiques, protégées par tout un arsenal de brevets, pratiquent des prix *abusifs sur les médicaments. En* Amérique latine aussi, où les groupes nord-américains ont déposé des brevets d'extraction de minerai dans le but de laisser les mines... inexploitées.

Pour faire cesser ce « *contrôle des marchés* » par le Nord et le contraindre à transférer réellement ses technologies, les pays en voie de développement demandent donc un assouplissement de l'art. 5 A : raccourcissement des délais nécessaires à la sanction de déchéance et octroi d'une licence obligatoire cette fois-ci exclusive.

Au Nord, les réactions sont diverses. On admet que le système n'est pas favorable au Sud et que ses aspirations sont « *légitimes* ». A la « *conférence diplomatique* » de Nairobi, en octobre 1981, un « *consensus* » minimal semble assez proche, même si aucun texte n'est signé. Mais les États-Unis s'opposent à tout changement, parlent de « *spoliation* », d'« *expropriation* » et craignent l'exclusivité de la licence obligatoire, qui ferait naître *de réels concurrents* au Sud. Des concurrents qui pourraient être locaux, mais aussi des Soviétiques ou des Japonais attirés par la libre disposition du brevet et venus « *conseiller* ».

On craint surtout, au Nord, les nouveaux pays industriels (N.P.I.), qui, parmi le groupe des 77, « *poussent* » le plus activement à la révision. Taiwan, Singapour, l'Algérie et certains pays d'Amérique latine pourraient effectivement seuls tirer des bénéfices d'une révision qui apparaît de toute façon insuffisante aux pays les moins avancés. Les négociations se perdent un moment en bataille de définition — qu'est-ce qu'un pays en voie de développe*ment ? — pendant* que l'Espagne, le Portugal, la Turquie réclament les mêmes faveurs au sein du groupe B (pays industrialisés).

Veto

A Genève, en octobre 1982, le débat tourne court : veto net. La quatrième conférence prévue pour mars 1984 s'annonce mal. Depuis, en effet, la crise s'est aggravée, et l'on a réalisé que la technologie était un bien précieux pour l'emploi et les profits du Nord. Les États-Unis de plus en plus protectionnistes en la matière montrent une voie qui devient peu à peu générale. Qu'en pense la France socialiste ? « *Il faut une réforme raisonnable de la convention de Paris* », a déclaré M. Fabius, indiquant l'ambiguïté de la position de la France, qui, il est vrai, ne décide pas seule et ne peut guère s'avancer plus que les autres, sauf dans des accords limités (avec l'Afrique par exemple).

Sur le droit des brevets, le dialogue Nord-Sud est bloqué. Sans doute *les brevets* ne pouvaient-ils pas faire exception aux difficultés observées sur tous les sujets. Le risque est ici celui d'une scission en bloc du Sud qui créérait, poussé par la CNUCED, une convention parallèle. Ou bien d'une multiplication de législations nationales « *dures* » calquées sur l'exemple brésilien. Ce serait sans doute renforcer les Américains dans leurs convictions et mettre le doigt dans un engrenage dont personne ne peut dire s'il serait en définitive favorable au tiers-monde.

En réalité, les études économiques sur l'impact des brevets font défaut. En 1962, l'économiste américain F. Machlup écrivait : « *Si nous n'avions pas de système de brevet, il serait absurde, sur la base de ce que nous savons actuellement de ses conséquences économiques, de recommander d'en instituer un. Mais, puisque nous en avons un depuis longtemps, il serait absurde, sur la base de ce que nous savons, de recommander de l'abolir* » (4). Depuis cette date, rares sont les réflexions des économistes sur ces sujets, et les propositions manquent toujours. Peut-être est-ce parce que ce n'est pas seulement le droit des brevets qui est contraire aux intérêts du tiers-monde, mais bien les brevets eux-mêmes, la technologie du Nord qui, trop complexe, serait inadaptable au Sud. Les exemples de l'agriculture et des industries agro-alimentaires forcent en tout cas à se poser la question. Le débat sur les brevets cache-t-il une cassure du dialogue Nord-Sud plus grave encore ?

ERIC LE BOUCHER.

(1) Depuis 1883, certains pays ont signé d'autres accords, qui donnent un caractère supranational aux brevets sous certaines conditions, par exemple, les pays du pacte andin ou l'Europe. D'autres pays ont également signé des accords pour simplifier les procédures. C'est le cas du Patent Cooperation Treaty (P.C.T.) depuis 1978.

(2) *La licence négociée par l'inventeur* est dite volontaire. Celle imposée par un Etat est dite obligatoire. On parle de licence non exclusive quand plusieurs firmes peuvent l'obtenir et qu'il leur suffit d'en faire la demande. Ce brevet est alors quasiment public et libre.

(3) Le rôle du système des brevets dans le transfert des techniques aux pays en voie de développement, 1974, CNUCED.

(4) F. Machlup : *Die Wirtschaftlichen Grundlagen des Patenrechts*. Munich, 1962, cité par Bernard Remiche, *le Rôle du système des brevets dans le développement. Le cas des pays andins*, Librairies techniques, 1982.

Les pays industriels peuvent moins compter sur le soutien des marchés du tiers-monde

par JEAN LEMPÉRIÈRE (*)

AUX difficultés cruciales des pays du tiers-monde, pourtant soulignées dans tous les rapports, le front des pays industriels, maintenu à la VI[e] CNUCED de Belgrade, a choisi de n'apporter aucun soulagement d'ensemble. Une éventuelle reprise apparaît alors d'autant plus hypothétique, surtout pour l'Europe, qu'elle devra s'appuyer sur la seule demande du monde industriel, prévue partout de faible ampleur et compenser en même temps un recul considérable des livraisons au Sud.

L'évolution des grands courants d'échanges pendant les années de crise 1981 et 1982, les retournements constatés en *1982* d'après les données actuellement disponibles, viennent étayer et préciser cette perspective. Les économies industrielles ne peuvent plus compter sur le soutien appréciable que le développement des marchés du tiers-monde leur apportait encore en 1981, en période de contraction des échanges.

Quatre principaux exportateurs

La position des pays exportateurs du Sud souligne leur dynamisme, mais confirme leurs difficultés actuelles. Comme fournisseurs de produits manufacturés, ces pays ont gagné en 1981 plus de 1 % sur l'ensemble des marchés industriels, et leur position s'est encore améliorée en 1982. Sur les marchés du tiers-monde, les échanges Sud-Sud avaient encore en 1981 poursuivi leur progression remarquable depuis 1976. L'année 1982 est marquée par un recul de ces échanges Sud-Sud, assez prévisible compte tenu de leurs difficultés multiples.

Pour éviter tout amalgame ou interprétation abusive, rappelons d'emblée le manque d'unité du tiers-monde et la diversité de niveau économique des pays qui le composent. Même parmi les plus développés, les plus gros producteurs (Brésil, Inde, Mexique) n'orientent vers l'exportation qu'une faible part de leur production, tandis que plus de la moitié des produits manufacturés exportés par le Sud sont fournis par quatre pays (Taiwan, Corée du Sud, Hong-kong et Singapour) dont la production est destinée principalement aux marchés extérieurs.

Sur les marchés industriels, les difficultés économiques se sont manifestées en 1981 par une sensible contraction des importations de produits manufacturés (1) traduite par une réduction de 38 milliards de dollars des échanges entre pays industriels. Dans cette conjoncture très défavorable, la progression des livraisons du Sud apparaît d'autant plus remarquable.

De l'ordre de 65 milliards de dollars, leurs ventes aux marchés industriels se sont accrues de 6 milliards, et la part du Sud progresse de 1,3 point. Ce progrès concerne tous les grands secteurs : chimie, fer et aciers, équipement (+ 1,6 milliard), biens de consommation (+ 3,2 milliards). Il profite aux deux grandes régions exportatrices : l'Amérique latine (+ 1,7 milliard) redresse sa part dans les livraisons au Nord, mais pour 78 % les livraisons de produits manufacturés du Sud aux pays industriels sont fournies par l'ensemble des pays d'Asie du Sud et du Sud-Est.

Les échanges Sud-Sud de produits manufacturés ont été eux aussi touchés par la crise et les difficultés de trésorerie très sensibles dans tout le tiers-monde dès 1981. Malgré ces handicaps, pour l'ensemble des produits manufacturés, ces échanges ont progressé de plus de 5 milliards de dollars, dépassant 42,7 milliards de dollars en 1981. Croissance très ralentie certes (+ 13,5 % en 1981 contre + 30 % en 1980), assez inattendue malgré tout dans une situation de crise qui frappe en premier lieu les pays du tiers-monde !

Ce mouvement témoigne d'une activité générale en cette période difficile. Il concerne toutes les grandes catégories de produits, s'étend à toutes les grandes régions du Sud, sauf le Proche-Orient, et profite à toutes les régions exportatrices : Asie (+ 3,3 milliards) ; Amérique latine (+ 1 milliard), mais aussi Proche-Orient et Afrique.

Toutefois, le développement des débouchés du tiers-monde en 1981 a procuré une aide non négligeable aux économies industrielles en cette période de contraction des échanges.

(Lire la suite page 8.)

(*) Conseiller commercial.

(1) Ne comprennent pas les produits des industries alimentaires et les métaux non ferreux.

Maîtriser le Minotaure

AU sein du système fermé que constitue désormais l'économie mondiale, la récession est un piège : les différents pays de la planète ne voient d'issue que dans son contraire, la croissance. Fondé sur la consommation d'objets — de « choses » — qui est pratiquement le seul but des sociétés, avancées ou non, du sud comme du nord, de l'est comme de l'ouest, le système a, pour fonctionner, toujours besoin de nouveaux aliments. Minotaure moderne.

Le commerce fait dès lors figure d'impératif vital. Il s'agit de vendre toujours plus pour acheter davantage, de prêter pour vendre, d'emprunter pour acheter. Toute baisse de régime entraîne des perturbations en chaîne, qui ne paraissent pouvoir être dépassées que par une nouvelle accélération. Il faut sans *cesse relancer la machine dans* une sorte de fuite en avant, faute de concevoir et de présenter une autre philosophie.

Pris dans l'engrenage comme *les autres, les* pays en *développement* tiennent, à des degrés divers, une place de plus en plus importante de fournisseurs et de clients. Et ils ont donc subi la détérioration du climat : en 1982, pour la première fois depuis 1975, les recettes d'exportation du tiers-monde non pétrolier ont fléchi. Ayant représenté 304 milliards de dollars, elles ont été inférieures de 6 % à leur niveau de 1981 (— 16 % pour l'Afrique ; — 8% pour l'Amérique latine ; — 1% pour l'Asie, selon les statistiques du F.M.I.). De même, les importations ont, pour la première fois depuis 1958, diminué. S'étant établies à 379 milliards de dollars, elles ont baissé de 12 % (— 24% pour l'Amérique latine ; — 15% pour l'Afrique ; — 5% pour l'Asie).

La forte contraction des *échanges* alarme les esprits. De fait, ses conséquences immédiates sont graves dans la mesure où ce recul dérègle un certain ordre, introduit des *dommages dans la vie des nations* et des individus. Il contribue ainsi aux très grandes difficultés qu'éprouvent les pays d'Amérique latine à rembourser leurs dettes.

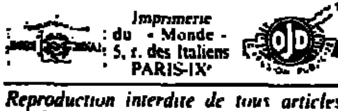
Aussi la tentation est-elle grande de se référer au passé, les responsables politiques ayant toujours quelque mal à inventer l'avenir. On cultive la nostalgie des années dites fastes, où les échanges s'accroissaient allégrement, plutôt que d'essayer d'en faire un bilan réaliste. Le commerce n'est pas obligatoirement source de développement pas plus qu'il n'est facteur de paix. Il peut aussi bien entraîner la *guerre que creuser des inégalités* ou renforcer des dominations.

Les Etats-Unis achètent davantage aux pays en développement que les autres nations industrielles, volontiers critiques à l'égard de Washington ; mais ce fait peut traduire un souci d'intégration. L'U.R.S.S. permet à La Havane de moins subir de turbulences ; mais l'industrialisation cubaine est gênée par la division socialiste du travail.

Tout est rapport de forces. Aussi *peut-il s'agir, pour la* plupart des pays du monde, de mieux maîtriser leurs relations économiques extérieures, afin de diminuer des vulnérabilités et de *desserrer des dépendances.* Toutefois, à l'évidence, entre un libre-échange oppressant et un dirigisme aveugle, la sortie du labyrinthe est délicate.

MICHEL BOYER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

EN ATTENDANT LE PÉTROLE

Cuba dépend toujours du sucre et de l'U.R.S.S.

CUBA exportateur de pétrole ? Cela devrait être le cas dans une dizaine d'années. L'événement pourrait alors bouleverser les données économiques et avoir des conséquences pour l'indépendance du pays.

« *Les gisements découverts sont importants. Les perspectives sont solides et sérieuses*, nous déclare M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président cubain. *L'ampleur des travaux requis pour la prospection et l'infrastructure fait penser que les choses se cristalliseront entre 1990 et 2000.* » Les sondages ont été effectués par des Mexicains, des Soviétiques et des Cubains, principalement sur la côte nord, face aux Etats-Unis. L'île produit déjà 280 000 tonnes par an pour une consommation de 10 millions de tonnes environ.

M. Rodriguez s'est refusé à donner des estimations chiffrées sur les réserves. Il se contente de dire : « *Nous y voyons pour l'avenir une source de devises bénéfique pour le pays.* » Certains experts occidentaux font preuve de plus de prudence dans la mesure où, selon eux, la structure géologique des gisements connus est « *plus fracturée que celles du Texas et du golfe de Campeche* ».

En attendant cette manne, qui ne saurait tout résoudre, la révolution doit faire face à une situation économique difficile. Le premier signal d'alarme avait été donné, le 1[er] septembre, lorsque le directeur de la Banque nationale avait demandé le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure à l'égard des pays occidentaux.

Selon les autorités, les causes de ces difficultés, qui ont mis un terme à deux années fastes, sont essentiellement externes : chute des cours du sucre (qui demeure la principale source de devises du pays), flambée des taux d'intérêt et retrait par les banques occidentales de dépôts à court terme de la Banque nationale de Cuba.

Crise financière

Cette crise financière a entraîné un freinage brutal et momentané des relations commerciales avec l'Ouest du fait de la suspension — pour le temps des négociations — des crédits normaux.

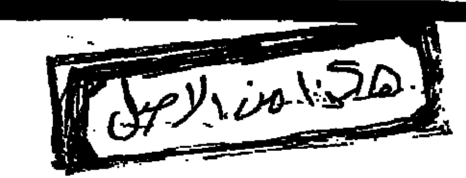
Sont venues s'ajouter des intempéries qui ont sérieusement affecté la production agricole : sécheresse en 1982, puis inondations au début de 1983. Résultat : la récolte de sucre ne sera que de 7,1 millions de tonnes (au lieu de 8,3 millions de tonnes en 1982 et de 9 millions de tonnes prévues pour cette année). La production de tabac a été largement détruite (ce qui se fera sentir en 1984) et celle de légumes sérieusement endommagée (ce qui entraînera une augmentation des importations dans ce secteur). De source occidentale, on estime que les pertes se situent entre 200 millions et 400 millions de dollars.

Des mesures draconiennes ont été prises pour faire face à la crise : réduction de 40 % des importations en provenance de l'Occident, alors que les exportations augmentaient de 10 %. Le déficit budgétaire pour 1982 a été réduit à environ 30 % de ce qui était initialement prévu et les investissements ont été amputés de 10 %. Le pays s'est, en outre, vu imposer un gigantesque plan d'économies d'énergie. Or, aux termes d'un accord avec l'Union soviétique, ce « manque à consommer » est source de devises : Moscou vend, en effet, sur le marché libre ce pétrole que La Havane lui a payé en roubles, et le produit de la vente en monnaie convertible est ensuite mis à la disposition des Cubains.

Les autorités, qui font état de la chute de la production du sucre, reconnaissent aussi que les réductions d'achats de matières premières et de pièces détachées entraînent parfois des paralysies sectorielles (par exemple l'arrêt de la production de sel faute de pneumatiques pour les ramasseuses).

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 8.)



NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● JACQUES FONTANEL. – L'Économie des armes.

Sur ce vieux sujet, traité si souvent de façon affective, cet ouvrage excellent, réfléchi, documenté, d'un économiste spécialisé, montre les divers *aspects des relations* entre les efforts en vue de la satisfaction des besoins et une activité qui se propose d'autres objectifs.

L'évaluation des charges militaires, en divers pays, pose, ce qu'on oublie trop souvent, une question de définition. Suit une documentation sérieuse, claire, précise, accompagnée d'un tableau concernant la France et d'un curieux énoncé du prix de diverses armes.

Vient ensuite l'analyse économique : présentation des *différentes théories sur ce sujet* et analyse particulière de l'économie américaine. Une attention spéciale est accordée ensuite aux pays en développement. Peut-être la corrélation entre P.I.B. et dépenses d'armement aurait-elle gagné à être accompagnée, de façon plus nette, d'une observation sur la confusion fréquente entre la cause et l'effet.

Plus sujettes à débat, évidemment, mais bien ouvertes cependant, les relations entre l'économie et la guerre ; des produits non destructeurs peuvent *être utilisés, comme* dans le cas de l'arme alimentaire.

Les effets économiques du désarmement opposent, tout comme ceux de l'armement, les « classiques » (S. Melman) à Galbraith et aux marxistes (Baran, Sweezy). La technique des scénarios utilisés, semble en tout état de cause, trop sommaire en matière d'emplois. Au comité des Nations unies (W. Leontief, pour les Etats-Unis), les possibilités de reconversion n'avaient pas soulevé d'objection fondamentale.

Conclusion bien conforme à l'attente, mais encore... attendue dans les faits.

★ La Découverte-Maspero. Paris, 1983. 113 pages, 28 F.

● DJILALI BENAMRANE. – L'Émigration algérienne en France : passé, présent, devenir.

Un livre important, sur un sujet délicat entre tous, rédigé avant même les récents incidents et appuyé sur une solide documentation.

Après un historique qui fait ressortir les incertitudes, les changements d'attitude, du seul côté français d'abord, puis des deux côtés, depuis l'indépendance, est décrite avec minutie et, sous ses divers aspects, la situation des travailleurs algériens. Ce remarquable plaidoyer est assorti, inévitablement, de critiques à l'égard du gouvernement français, plus que des citoyens. Mais, de temps à autre, comme en tout ouvrage de ce genre, la partie adverse se voit, en somme, reprocher de défendre ses propres intérêts.

L'évocation du passé traduit souvent le constraste entre les intentions exprimées et les résultats. Ces migrants, disait-on naguère, acquerront une solide formation technique, qui leur permettra, au retour dans leur pays, d'être armés d'une qualification favorable au progrès de l'industrie. En fait, si grave que soit la situation de l'emploi en France, la réinsertion dans le pays d'origine se heurte à des obstacles sérieux, que l'économiste algérois entend surmonter par de solides propositions.

Que le gouvernement Mitterrand ait suscité, chez les Algériens, une désillusion ne paraît pas contestable et ne tient pas au seul passage au pouvoir. Sur cette question, comme sur d'autres, l'été 1981 a été entaché d'illusions sur l'élasticité de la production et de l'emploi.

Une attention particulière est portée à juste titre sur l'enseignement. Sans doute, l'auteur n'avait-il pas encore pu prendre connaissance de l'étude importante de l'INED (M. Bastide) sur l'enseignement des enfants étrangers. Il évoque bien le problème de la langue nationale (l'arabe), mais non celui des langues maternelles. Avec raison il pousse ensuite jusqu'à l'an 2000, et cette date devrait même être dépassée, tant le malaise est profond. N'est-il pas, d'ailleurs, assez vain de vouloir donner, à une question où convergent le droit, l'histoire, la démographie, l'économie, etc., une solution autre que politique ?

★ Société nationale d'édition et de diffusion. Alger, 1983. 410 pages, 21 annexes et bibliographies. 54,50 dinars.

● C.F.D.T. AUJOURD'HUI. – Changement social en France et en Europe ?

Résultats d'un colloque organisé en octobre 1982, donc après les déceptions économiques. Vingt et une personnalités (dont Jean Le Garrec, Jean Boissonnat, Jacques Delors, Pierre Rosanvallon, Bernard Brunhes) auteurs d'interventions devenues articles, sur quatre sujets : chômage, inégalités, mouvement syndical et Etat, intervention des travailleurs sur le changement. Une conclusion d'Edmond Maire. Ce sont les deux premiers sujets qui retiennent surtout ici notre attention.

Dès l'abord, et tout au long des débats, se dégage un double esprit de solidarité et de progrès, qui s'éloigne résolument du pur idéalisme. Cependant l'expérience et l'observation des faits y tiennent une place qu'on peut juger insuffisante.

C'est ainsi que, sur le chômage, le dogme reste ferme. Unanime et spontanée, la réponse agréable « réduire la durée du travail » fait regretter plus encore l'absence d'étude réfléchie sur la question (les modèles de l'INSEE, eux-mêmes, laissent de côté des facteurs importants) et l'oubli de l'expérience d'autres pays (Suède, Suisse, Autriche, etc.). M. Le Garrec a, cependant, eu le grand mérite de citer un fait aussi heureux que « déplaisant » : l'augmentation de douze millions d'emplois aux États-Unis, pendant la période d'automation et d'informatisation. M. Jean Boissonnat est, sans doute, de tous les auteurs, celui qui se tient le plus près des faits ; cette plate-forme solide lui permet, à la fois, de *combattre les néolibéraux et de préconiser* une réduction des charges sociales.

Au sujet des inégalités, unanimité sur les objectifs, bien plus que sur les moyens. M. Jacques Delors conteste la liaison, souvent invoquée, entre inégalité et efficacité (des développements, et sans doute des nuances, auraient été ici bien utiles), mais n'aborde que superficiellement l'inégalité devant l'enseignement, sans tenir compte des études de l'INED ni de l'expérience des pays socialistes sur ce sujet.

L'intervention remarquable de M. Rosanvallon sur la fiscalité fait contraste avec les vues de Mme Hélène Goldet, qui semble notamment ignorer la condition antifamiliale de l'impôt sur la fortune. M. Jacques Delors la contredit sur la réforme fiscale, mais se montre assez embarrassé sur la question des privilèges de certains fonctionnaires, dénoncés par M. Delvallez. L'ombre de François de Closets apparaît discrètement à cette occasion.

L'ensemble a le grand mérite de dissiper ou de combattre des symptômes qui s'avèrent, en fait, conservateurs. Mais la distance paraît grande, encore, entre les faits et les hommes qui entendent en maîtriser le cours.

Une haute lecture, très recommandée.

★ Syros. Paris, 1983. 213 pages, 69 F.

● JEAN CLUZEL. – Les Pouvoirs publics et le Thermalisme.

Celui qui a agi, avec tant de constance, en faveur de la décentralisation en général et du développement du Bourbonnais en particulier comble aujourd'hui une sérieuse lacune, car la bibliothèque fondamentale sur le sujet reste disproportionnée à son importance.

Les stations thermales ont, depuis longtemps, retenu l'attention des pouvoirs publics. Trois ministères sont aujourd'hui particulièrement intéressés : santé, sécurité sociale et temps libre (tourisme). A cette diversité s'ajoute celle des modes de gestion des stations, qui vont depuis la gestion d'Etat (Aix-les-Bains, etc.) à la société *privée* ou au particulier (Uriage, etc.), en passant par diverses formes d'économie mixte.

La deuxième partie nous montre l'action politique récente : le rapport du docteur Ebrard, remis en janvier 1981, n'a été que très partiellement suivi par M. Ralite, qui a insisté surtout sur la prévention et la recherche thermale. La parole est alors donnée au professeur de pharmacologie médicale Duchêne-Marcellaz, qui n'hésite pas à répondre directement à des questions *parfois* indiscrètes *sur l'efficacité des médicaments* et des placebos et parfois précises, par exemple sur les principales indications en matière de thermalisme.

La troisième partie prend pour témoin la station de Vichy : pittoresque historique (notamment les hôtes de marque), convention entre l'Etat et son fermier, droits de l'Etat, fonctionnement, situation économique.

En conclusion, le thermalisme français *pose de sérieux problèmes non seulement* de gestion, mais d'investissements. La balle est renvoyée aux pouvoirs publics.

★ Librairie générale de droit et de jurisprudence. Paris, 1983. 356 pages, 95 F.

● LOUIS ROCHE, JEAN SABATINI et RENÉE SÉRANGE-FONTERME. – L'Économie de la santé.

Sur ce sujet immense et naguère presque inconnu, trois universitaires lyonnais liés à l'Association lyonnaise d'économie médicale nous donnent une bonne mise au point, divisée en deux parties : la production de biens et de services médicaux (remarquer la carte, presque classique, de la densité médicale en France) et l'acquisition de ces biens et services (consommation médicale, financement). Si la description est fidèle et riche, les interprétations sont parfois plus contestables ; en particulier, les propositions formulées en conclusion altèrent quelque peu le caractère scientifique d'un petit ouvrage précieux.

★ Presses universitaires de France. Paris, 1982. 127 pages, 20 F.

● VICTOR SCARDIGLI. – La Consommation, culture du quotidien.

Il y a quinze ans était lancé le célèbre anathème contre la « société de consommation ». Elle constitue, nous dit le maître du C.N.R.S., le troisième ordre de société, avec l'ordre « culturel » (la plupart des sociétés traditionnelles) et l'ordre politique (idéologie collective, un peu l'U.R.S.S., mais bien davantage la révolution culturelle chinoise et la plupart des utopies : la Cité du Soleil, le phalanstère, etc.).

Dans notre système économique, le progrès est la valeur suprême. Ce sont les objets produits qui produisent la société, entraînée derrière ses besoins comme un coureur cycliste derrière une moto. Très différent de la crise de 1929, notre trouble actuel n'arrête pas la marche vers la santé et le loisir.

Au tiers-monde, nous avons communiqué notre besoin de consommer, mais non notre infécondité. Sans être ignoré, le facteur démographique est jugé de façon bien sommaire, du moins dans ses conséquences : la marche à la famine est bien en vue, mais non la grande migration, écrite dans les statistiques de l'état civil et d'ailleurs déjà commencée partout, même en Nouvelle-Zélande.

Consacrée à l'automobile, la deuxième partie, pénétrante par ses vues psychosociales, se ressent de la contre-information si largement donnée sur l'économie du sujet. Est, en particulier, ignorée la faveur accordée aux carburants, lors des deux hausses du pétrole, bien qu'elle ait été dénoncée par le F.M.I., la Banque mondiale et l'O.C.D.E. Nous sommes ici en pleine mythologie, mais le terme « religion », employé ici, n'a pas la même signification. Les milliers de morts et les révélations de M. Beauvais sur le coût de l'encombrement auraient eu ici leur place, pour mesurer l'étendue de l'holocauste sur l'autel de la divinité.

Plus axée sur les problèmes de santé, la troisième partie nous montre – discrètement – la nécessité d'une certaine hypocrisie sociale à l'égard de la longévité. La société de consommation reste, est-il conclu, notre seul avenir ; seulement le phénomène essentiel, le vieillissement de la population, n'est pas pris dans le champ.

★ Presses universitaires de France. Paris, 1983. 254 pages, 145 F.

RECTIFICATIF. – L'excellent ouvrage *les Disparités sociales de consommation médicale* est de Renée Sérange-Fonterme (et non Fonteine).

Cuba dépend toujours du sucre et de l'U.R.S.S.

(Suite de la page 7.)

Mais elles continuent, imperturbablement, à prévoir une croissance du produit social global de l'ordre de 2,5% en 1983, conformément à ce qui avait été annoncé à la fin de 1982. Leur optimisme se fonde sur l'augmentation du prix du sucre (il est passé de 6,20 centièmes de dollar pour une livre en janvier à 11,50 en juillet) et sur les progrès de la productivité et de l'organisation économique en général.

Les observateurs occidentaux sont, pour leur part, sceptiques. Ils remarquent que la renégociation de la dette n'est pas terminée, et que les prévisions cubaines reposaient sur un grand nombre d'hypothèses optimistes. Ils craignent que les difficultés sectorielles, si elles se multiplient, ne finissent par avoir un effet *cumulatif. Outre l'emploi, cela pourrait* perturber certains secteurs essentiels de l'économie.

Appel à l'Ouest

De source officielle, selon l'évolution prévue de la répartition des importations en provenance des pays à économie de marché, la part des biens de consommation, qui représentait 10 % du total en 1982, devrait passer à 13,4 % en 1985. Celle des biens d'équipement, de 42,6 % du total, chuterait à 15,8 % au profit des biens intermédiaires, qui passeraient de 47,4 % à 70,8 % de l'ensemble.

La grande question que soulèvent ces données est la détermination de l'importance relative des relations économiques de Cuba avec l'Ouest, dans le cadre de son intégration croissante à l'économie du camp socialiste. Pour certains diplomates *occidentaux, l'aide considérable* accordée par l'Union soviétique a pour fonction d'« *assurer l'essentiel : la survie, l'énergie, les grands équilibres* ». En revanche : « *Tout ce qui est développement, notamment dans le sens de la diversification, de l'accroissement de l'autonomie relative, se fait grâce aux relations avec l'Ouest. C'est cette frange qui est menacée par la crise.* »

Les comparaisons quantitatives sont toutefois difficiles à faire, faute de chiffres sur les rapports avec les pays socialistes. M. Fidel Castro a estimé à 20 % du total les échanges effectués avec les pays à économie de marché, tout en leur accordant une importance spécifique plus grande. Autre indicateur : la dette extérieure de Cuba en devises est de 3 165 millions de dollars contre 7 500 millions de dollars (estimation occidentale) à l'égard du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM).

La formulation avancée par M. Carlos Rafael Rodriguez est sensiblement différente, on s'en doute. Selon le vice-président, « *le développement dépend fondamentalement des relations avec les pays socialistes (les grands projets en cours, dont une centrale nucléaire, ne sont pas abandonnés)* et se complète *dans le sens de l'amélioration du niveau de vie grâce aux relations avec les pays capitalistes* ».

Exemple avancé : tout appartement construit à Cuba contient un nombre réduit, mais réel, d'éléments importés de l'Ouest, le plus souvent du fait d'un manque de disponibilités à l'Est. Ainsi l'achat de robinets est-il la plupart du temps indispensable. Malgré l'incidence peu élevée sur le coût d'ensemble de la construction, c'est l'acquisition du nombre nécessaire d'éléments à l'Ouest qui permet la réalisation d'un programme de cent mille logements au lieu des cinquante mille *dont on est obligé de se contenter* quand on manque de devises.

L'intégration économique croissante au camp socialiste ne fait de doute pour personne. Elle a pour avantage de mettre l'île à l'abri relatif des turbulences du monde capitaliste. Ainsi la crise, qui n'épargne aucun des pays de la région, ne se fait-elle guère sentir sur le niveau de vie des Cubains. Les relations avec l'Est sont en outre exceptionnellement avantageuses, comme l'indique l'accord sur la revente du pétrole non consommé. Mais, vingt-cinq ans après le triomphe de la révolution, Cuba est encore dépendante d'un pays et de deux produits.

Lente diversification

La diversification se fait lentement. L'industrialisation est facilitée par la perspective d'accès à des marchés énormes, mais doit respecter le rythme imposé par le CAEM, et la division du travail telle qu'elle est conçue en Europe de l'Est. C'est un thème qui revient fréquemment dans les conversations privées de certains fonctionnaires cubains.

Le maintien de l'importance quantitative et qualitative des relations avec les pays à économie de marché est donc essentiel. Cela s'applique même à des domaines prioritaires comme celui de la santé. Les Cubains, qui ont pour objectif de passer au premier rang mondial en l'an 2000, acquièrent une partie substantielle de leur appareillage et de leurs *matières premières* à l'Ouest.

Ces rapports sont pourtant mis en danger par les difficultés financières du pays. Bien des stratégies sont à revoir, notamment celles qui reposent sur les grands projets, au détriment d'insertions plus « pointues », comme celles effectuées par le Japon ou la Suède dans l'industrie sucrière, par exemple. Les meilleures cartes des Cubains, dans cette affaire, sont le sérieux et la rigueur avec lesquels ils ont affronté la crise, et la taille de leur économie comparée à celle des autres pays de la région (Mexique et Venezuela mis à part).

Dilemme pour ceux qui veulent exporter. Les experts économiques occidentaux pensent volontiers que la croissance économique cubaine est « *artificielle* ». Ils ne se feront jamais au « *poids excessif de la bureaucratie* », et ils ont raison de dire que les « *efforts se perdent souvent faute d'un système flexible d'inter-relations* ». Mais, au moment de faire les comptes, il semble bien que Cuba soit « *un des moins mauvais risques en Amérique latine* ». Façon élégante de renvoyer la responsabilité de la décision aux politiques.

FRANCIS PISANI.

Les pays industriels et les marchés du tiers-monde

(Suite de la page 7.)

La part du Sud dans leurs exportations de produits manufacturés est passée de 26 % à 28 %. De 15 milliards de dollars environ, le progrès des livraisons au Sud compense, à concurrence de 40 %, la diminution des échanges entre pays industriels. Les bénéficiaires ont été les Etats-Unis et surtout le Japon (+ 9 milliards de dollars). La part de l'Europe décline sensiblement sur les grands marchés du tiers-monde, surtout en Afrique et au Proche-Orient même compte tenu des fluctuations monétaires.

Les comparaisons internationales sont rendues de plus en plus délicates par l'ampleur et la diversité des fluctuations monétaires. La hausse rapide du dollar impose naturellement beaucoup de précautions dans l'interprétation des statistiques *américaines et plus encore dans* celle des tableaux d'organismes internationaux convertissant en dollars les données nationales. L'évolution des parts du marché en monnaie nationale semble, dans la mesure du possible, le meilleur indicateur sur les tendances récentes du commerce international et sa répartition.

Sur les marchés industriels, les pays du Sud ont encore amélioré leur position en 1982 comme fournisseurs de produits manufacturés, essentiellement par leurs progrès sur le marché des Etats-Unis, qui absorbe à lui seul plus de la moitié de leurs ventes aux pays industriels. Les livraisons à la C.E.E. se sont accrues de plus de 1,6 milliard d'ECU, mais cela correspond à une quasi-stabilisation des positions du Sud de 1981. Sur le marché du Japon également, l'augmentation des ventes des pays exportateurs du Sud (Corée, Taiwan et Hongkong pour plus des deux tiers) suit la progression modérée des importations japonaises.

Aux Etats-Unis, la part du Sud a encore progressé de deux points en 1982, passant de 23,3 % à 25, % (les chiffres américains indiquent la poursuite de cette progression au premier trimestre 1983 : 26,4 %). Ce progrès est dû presque uniquement aux pays d'Asie, et l'augmentation des livraisons porte sur les biens de consommation et l'équipement (essentiellement matériel électrique et pièces détachées). Ces deux secteurs prennent une place croissante dans l'ensemble des ventes du Sud aux Etats-Unis hors pétrole : 56 % contre 48 % en 1981, tandis que les envois de demi-produits sont en repli. La nature des livraisons et leur origine laissent penser qu'il s'agit souvent de productions intégrées en fait au cycle de production américain plus que de véritables échanges commerciaux.

Les livraisons de produits manufacturés du Sud aux Etats-Unis dépassent 36,8 milliards de dollars en 1982, en progrès de 11,5 %. Elles seraient inférieures de 900 millions aux livraisons de l'Europe. Dans les publications américaines, la valeur en dollars des envois de produits manufacturés de l'Europe comme du Japon n'a pratiquement pas *changé par rapport à 1981, ce qui* entraîne une diminution de leurs parts. Le rôle des monnaies prévues pour le règlement des échanges est indéniable : la bonne tenue des livraisons des pays exportateurs du Sud sur le marché américain est en partie liée à l'utilisation du dollar par la plupart d'entre eux, en particulier par les filiales de sociétés américaines.

Coup de frein en Amérique latine

Les menaces de banqueroute du Brésil et du Mexique soulignaient en 1982 la situation précaire de pays pourtant riches en ressources, et en expansion manifeste. Avec les mesures imposées par le F.M.I., l'orthodoxie financière donnait un rude coupe de frein aux échanges, sensible bien au-delà du tiers-monde. Les exportations des pays industriels au Sud ont *été* directement *touchées* par une forte chute des ventes de l'Europe comme du Japon sur l'Amérique du Sud et les principaux marchés d'Afrique (Nigéria, Algérie, Libye, Côte-d'Ivoire).

Les conséquences sont sensibles, surtout pour les Etats-Unis. Aux chutes des ventes enregistrées sur tous les grands marchés industriels (9 milliards de dollars) s'ajoute en 1982 un recul de 6 milliards de dollars des livraisons de produits manufacturés au Sud. L'effort fait depuis plusieurs années en Asie a pourtant permis d'y enregistrer encore quelques progrès appréciables (+ 1,3 milliard d'équipement), et les livraisons au Proche-Orient sont demeurées stables.

Sur l'Amérique latine, qui recevait plus de la moitié des livraisons des Etats-Unis au Sud, les ventes américaines ont diminué de 25 %, suite logique des mesures imposées, dont les conséquences doivent être longtemps ressenties par l'économie des Etats-Unis. Le département du commerce annonçait pour l'ensemble de l'année 1982 une baisse des ventes des Etats-Unis de 60 % sur le Mexique, de 40 % sur l'Argentine, de 36 % sur le Chili, de 23 % sur le Nigéria. Le recul des positions américaines sur la grande majorité des marchés mondiaux est souligné par de multiples associations, et la hausse du dollar ne leur paraît pas suffire pour expliquer cette dégradation.

Les résultats publiés par les grands pays exportateurs du Sud concordent pour indiquer un net recul des échanges Sud-Sud en quantité et en valeur. Quelle est la part de ces échanges dans les importations du tiers-monde ? Les reculs *sont-ils relativement plus importants* pour les fournisseurs du Sud ou ceux du Nord ? Il est encore trop tôt pour le savoir.

La Corée et Taiwan n'indiquent qu'une faible réduction de leurs livraisons au Sud. Bien plus que les chiffres annuels, l'effritement de leurs ventes au tiers-monde, très net de mois en mois depuis le milieu de 1982, montre la dégradation récente des échanges Sud-Sud. Ces indications sont encore plus nettes à Hongkong (chute des ventes de 8 %). A Singapour, les livraisons de produits manufacturés ont diminué dans tous les secteurs, et les réexportations importantes sur la Malaisie dissimulent en partie l'ampleur de la réduction des ventes au Sud.

Les indications moins détaillées d'autres grands pays exportateurs ne sont pas moins significatives : baisse de 14 % des exportations de produits manufacturés du Mexique portant sur tous les secteurs, sauf la sidérurgie ; chute de plus d'un tiers des exportations globales du Brésil sur l'ensemble des pays d'Amérique du Sud. Les progrès enregistrés sur les principaux marchés andins sont très loin de compenser les reculs du Brésil, dépassant souvent 40 % sur les principaux partenaires de l'ALADI (Argentine, Mexique, Paraguay, Chili, Uruguay). La chute des ventes brésiliennes est aussi sérieuse sur les trois principaux clients du tiers-monde hors d'Amérique latine : Nigéria, Inde et Algérie, dont la part a diminué de moitié dans les exportations du Brésil.

Deux questions se posent à partir de ces données, aussi cruciales pour les pays développés que pour le tiers-monde :

– alors que se multiplient les mesures d'austérité, la seule demande interne des pays industriels est-elle capable de soutenir une éventuelle reprise en compensant le recul des ventes au Sud ?

– l'*intransigeance des pays* industriels, les difficultés de trésorerie et les pressions sociales croissantes dans les pays du tiers-monde ne détourneront-elles pas progressivement ces pays de leurs fournisseurs du Nord, pour les orienter vers l'aménagement d'un système d'échanges par compensations qui éviterait un recul important de leur production ?

JEAN LEMPÉRIÈRE.

Le Monde

culture

SOIRÉES

SOUVENIR TCHEQUE

Mis à part le Grand Palais le mercredi, les musées ferment tôt, c'est la règle. A Beaubourg, on ne s'en souvient jamais assez, la grand magasin des arts est ouvert jusqu'à 22 heures.

Il y a cette inévitable zone à franchir : la piazza. Une espèce d'agitation permanente que nombre d'individus semblent trouver *gaie, ou confortable, ou* pittoresque. Outre les saltimbanques, une manière de souk où les commerces s'improvisent, s'incrustent, une prolifération bizarre. *Comme si sur le parvis de* Beaubourg, il se tramait, par symétrie et par fureur d'être au-dehors, autant d'événements qu'à l'intérieur. Passons.

A l'intérieur, juste après l'ouverture, ou juste avant la fermeture le promeneur a tout loisir de rêver. Il n'est pas *seul*, il n'est *pas importuné non plus par des* cohortes forcenées. Avec les *Présences polonaises* et *Bonjour M. Manet*, on trouve actuellement une exposition à l'abord un *peu terne, un peu mélancolique*, qui met du temps à s'imposer au regard : *Photographes tchèques* 1920-1950. Entrée gratuite.

Années 20, années 30, Frantisek Drtokol ne s'intéresse vraiment qu'au nu féminin. Les autres captent une harmonie imposée par des lignes qui strient un coin de réalité, et l'isolent. Ou bien ils composent, recomposent, miroir brisé, auto-portrait hétéroclite, fragments surréalistes. Dans leurs collages, dans les nus de Drtikol, qui rompent l'ombre et les formes alentour, on redécouvre automatiquement ce passé commun, le leur, le nôtre, pour se rappeler tout à coup *qu'on nous a volé la suite*, que nos cultures ne marchent plus du même pas.

L'autre partie de l'accrochage est consacrée à Josef Sudek, né en 1896, mort en 1976, et qui a perdu le bras droit en 1917. Plus d'un demi-siècle de photographie, traversé sans varier par un individu contemplatif et serein, un poète, obsédé par la nécessité de montrer une sensation aiguë qu'il a eue devant un mouvement de lumière.

Arbres morts intitulés « statues de disparus », passage des saisons attendu à la fenêtre de son atelier, désordres labyrinthi*ques, jeu de verres : Sudek pro*cède par séries. Dans le cycle « Promenade dans le jardin magique », le profane a envie de voir là quelque fantôme, quelque absence tangible, et il repart avec le plaisir d'avoir peut-être partagé un secret.

Cette seule visite suffit pour un soir. Mais on peut continuer, au pas de course. Juste à côté des Tchèques, dans la fosse face à l'entrée, il est proposé un voyage *Au temps de l'espace*, un peu miteux et piteux jusqu'à ce que l'on descende dans la salle des ordinateurs. Là, bien sûr, les enfants accaparent les commandes.

Plus loin, le C.C.I. met en scène Macao. Plus haut, le photographe américain Boyd Webb s'amuse en couleurs à des gags chics et anodins. Tout près, der*nière image à emporter* : l'imprimerie vue par Sam Szafran (pastel sur papier), massive et somptueuse.

Ensuite, comme un repos s'impose, nous conseillerons un dîner au Hangar. Du whisky aux groseilles en passant par tout sorte de choses simples et cependant bien imaginées, il en coûte environ 100 francs. C'est calme, dans une impasse qui donne dans la rue Beaubourg, juste après la rue Rambuteau quand on vient du Centre. Artistes et amateurs de la culture viennent là, et on se demande où ils iront à partir du 20 août, date à laquelle il semble que le Hangar (« petit déjeuner-déjeuner-goûter-dîner ») parte en vacances.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Centre Georges-Pompidou : tél. : *277-12-33. Ouvert ce lundi 15 août.* Catalogue des *Photographes tchèques* : 60 F.
Le Hangar : 12, Impasse Berthaud, Paris 3e. Tél. : 274-55-44.

CINÉMA

FESTIVAL DE LOCARNO

Palmarès : La relève

La Princesse, de Pal Erdoss a reçu le Léopard d'Or du Festival de Locarno. On peut regretter qu'une nouvelle récompense suprême s'ajoute à la Caméra d'Or décernée au dernier Festival de Cannes à ce film hongrois, première œuvre d'une jeune cinéaste qui conjugue la technique du cinéma *direct, une direction d'acteur* très serrée et un excellent scénario. Bien que vivement décrié par une partie de la critique française, le film possède de rares qualités d'analyse, sur un sujet délicat, courageux de la part d'une démocratie populaire.

La Princesse raconte à la fois l'aliénation par le travail, et la capacité phénoménale de certains êtres — ici une toute jeune fille venue de sa campagne à Budapest travailler comme ouvrière — à se battre contre le sort, la méchanceté ou tout simplement la bêtise. Nous reparlerons longuement du film lors que sa sortie à Paris, en octobre prochain.

Hamsin, de Daniel Wachsman (Israël), Léopard d'Argent, a surtout le mérite de montrer comment naissent certains racismes, ici celui d'un groupe d'Israéliens vis-à-vis de la communauté arabe installée, pourtant de longue date, dans le même village, aux premières heures de la naissance de l'Etat d'Israël. Une jeune fille aime un jeune arabe ouvrier dans le domaine paternel. Le film a choqué à Jérusalem. Il risque de heurter aussi quelques sensibilités dans l'autre camp. Il mérite une large diffusion internationale.

Trois « Léopards » de bronze couronnent des premières œuvres. Nous avons déjà parlé de *la Mission* de Parviz Sayyard et de *Joe's Bed Stuy Barbershop : We Cut Heads*, de Spike Lee, tous deux américains (*le Monde* du 12 août). Le troisième film *Sargento Utilio*, de Hermano Penna, est un hommage presque direct à Glauber Rocha et à ses mythologies du Sertao, au célèbre *le Dieu noir et le Diable blond* : une grosse brute obéit aux ordres et conduit un *prisonnier politique à la ville la plus* proche. Entre-temps, le jeu politique a changé de sens mais la brute se refuse à lâcher son prisonnier, en fait sa chose. Un dialogue unilatéral entre bourreau, ou brute, et victime. La violence s'installe, sans issue. Violence plus littéraire que dramatique, échange verbal, mortel, qui donne son poids à la force des armes.

Le grand oublié, trop brièvement dans le palmarès pour la seule photographie, est le film suisse *l'Allégement*, de Marcel Schüpbach. Une jeune femme (interprétée de manière inspirée par Anne Caudry, petite-fille de Bernanos), court à sa mort et vers l'absolu de la passion, dans un paysage de neige. Sautant par-delà trois générations, Rose-Hélène, la jeune fille, poursuit son rêve, retrouve les traces d'une aïeule, elle aussi disparue à jamais, en quête du grand amour. A partir d'un récit de Jean-Pierre Monnier, adapté par le réalisateur en collaboration avec Yves Yersin (l'auteur des *Petites fugues*), *l'Allégement* témoigne pour le cinéma suisse de la relève, d'une autre génération, trouve un ton très personnel sans tout-à-fait parvenir à se *débarrasser des pesanteurs d'un* symbolisme littéraire et plastique très marqué.

En rendant par ailleurs hommage, au début des attendus du palmarès, à la qualité de la rétrospective consacrée au cinéaste japonais Mikio Naruse, dont nous avons vu vingt films et sur lequel nous reviendrons, le jury rendait justice à un Festival particulièrement réussi cette année, et qui doit avoir été suivi par quelque trente mille spectateurs.

LOUIS MARCORELLES.

« OU EST PASSÉE MON IDOLE ? » de Richard Benjamin.

L'année préférée de Benjy

Un éclair, du vif-argent, une comète qui passe en un clin d'œil, le *film finit quand on le croyait à peine* commencé. C'est le premier long métrage de l'acteur Richard Benjamin *(Goodbye Colombus, Portnoy et son complexe)*, et une surprise charmante.

Le titre français est absurde puisque le héros, Benjy, sait parfaitement où est passée son idole, Alan Swann (Peter O'Toole). On l'a même chargé de ne pas le quitter d'une semelle, et pour Benjy, cette année où Alan Swann est entré dans sa vie de chaque jour restera la plus belle de toutes. D'où le titre original, *My Favorite Year*.

1954. Les Buick ressemblent encore à des Buick, et rutilent. A la *télévision*, des vedettes du *cinéma* viennent faire leur numéro devant un public délirant dont la bonne humeur va retentir devant le poste les téléspectateurs. Benjy, bon garçon à la *drôle de frimousse*, appartient à l'équipe de « la Parade du rire, » qui comprend la fille qu'il aime et un exaspérant bellâtre.

Le jour de l'émission, comment se comportera Alan Swann ? Imbibé de whisky, fugueur possible, il n'est plus cet acteur plein de panache qui maniait si bien l'épée dans les films pré*férés de Benjy. Mais Richard Benja*min (qui avait seize ans en 1954) construit entre son héros et l'idole une amitié aussi magnifique que mouvementée qui ne passera par aucune désillusion.

Alors que tant de films aujourd'hui sapent les mythes du spectacle en *les rendent dérisoires, celui-ci s'ap*plique à les rendre plus beaux, plus gais, grâce à un tourbillon de gags soigneusement montés, un jeu de *saute-mouton entre* la fiction et la réalité. Comédie tendre où la star est humaine sous son masque déchu et encore plus généreuse que dans ses films. *Où est passée mon idole ?* est également un coup de chapeau à toutes les familles juives du cinéma américain, au chahut des coulisses, aux professionnels d'antan.

Cl.D.

★ Voir les films nouveaux.

« Cujo », de Lewis Teague

Une Ford et une femme

C'est l'histoire d'un saint-bernard débonnaire qui appartient à un garagiste macho et qui, s'étant fait mordre par une chauve-souris, devient cannibale.

C'est l'histoire d'une Ford qui a une carrosserie solide, mais des ennuis de batterie.

C'est l'histoire d'une femme (Dee *Wallace) qui s'ennuie malgré sa belle* maison, son adorable gamin blond et bien peigné, son mari publiciste, son amant bricoleur viril.

La femme monte dans la Ford et s'en va chez le garagiste absent. C'est l'histoire de la rencontre entre le chien cannibale et la femme, isolée dans sa voiture avec son gamin, qui, en plus, à des convulsions.

On peut admirer la maestria du scénariste qui accumule n'importe quoi pour faire passer le temps et en arriver là, à ce morceau de bravoure haletant qui dure environ quarante minutes et marche sur la minutie des détails crédibles.

Il ne s'agit pas d'un film « fantastique » puisque, contrairement à l'usage (depuis le fameux *Carrie* de Brian de Palma), la fin heureuse n'est pas troublée par la réapparition du monstre que l'on croyait mort.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

LES FILMS SORTIS EN FRANCE ENTRE 1945 ET 1947

La Revue du cinéma vient de publier un numéro hors série, un livre album, en fait, où sont répertoriés les films sortis en France, après la Libération et jusqu'en 1947. Cette initiative comble une lacune qui était bien gênante pour les chercheurs. Il y avait un « trou » dans la documentation de cette période, avant la parution du premier *Index de la cinématographie française* que cette *Saison cinématographique 1945-1947* recoupe en partie mais complète largement, avec des fiches beaucoup plus détaillées, surtout en ce qui concerne les génériques et les rôles des acteurs.

L'ouvrage a repris des renseignements au fameux *Catalogue des films français de long métrage (1940-1950)* de Raymond Chirat, mais on y trouve tous les films étrangers, américains particulièrement, qui sortirent, pêle-mêle, dès la fin de l'été 44. Les fiches ne comprennent pas de jugements critiques (François Chevassu en explique la raison dans sa préface), mais une vingtaine d'articles resituent le contexte historique — les accords Blum-Byrnes, la création du C.N.C., l'apparition du néo-réalisme italien — les sujets et les genres alors traités, et Claude Gauteur recense trois ans de bibliographie. Les index des réalisateurs, opérateurs, musiciens et titres originaux achèvent de rendre indispensable cette publication « rétrospective ». — J.S.

★ *La Revue du cinéma*, hors série XXVII. Ed. Edilig, 255 p. ill., 90 francs.

■ **Le sculpteur hongrois Tibor Vilt vient de mourir dans son pays. Il était âgé de *soixante-dix-sept ans*.**

[Né le 15 décembre 1905 à Budapest où il fait ses premières études à l'École des beaux-arts, Tibor Vilt travaille à Rome de 1928 à 1931. D'abord influencé par l'Égypte ancienne, il se tourne alors vers le néo-clacissisme. De nombreuses œuvres sont exposées dans des églises de Budapest, dans des musées. Une exposition importante s'est tenue à Paris en 1966. Sa sculpture la plus célèbre réalisée au cours de la seconde guerre mondiale a pour titre *Solitude*.]

THÉÂTRE

Une étude du C.N.R.S. sur Tadeusz Kantor

L'artiste et la peur

L'artiste, *« c'est un homme pauvre/sans armes et sans défense/ qui a choisi sa place/vis-à-vis de la peur »*. De ce face-à-face, Tadeusz Kantor fait sa vocation et son destin. On ne côtoie pas la peur, mais on la regarde, tout droit, obstinément, et ainsi on finit par ne faire qu'un. *L'homme et son ombre*, l'artiste et sa peur.

Denis Bablet consacre à Kantor et ses deux spectacles de génie *la Classe morte* et *Wielopole, Wielopole* le dernier volume des *Voies de la création théâtrale*. Ainsi la collection ne s'intéresse plus à des spectacles disparates, pour se lancer à la recherche des voies singulières que seuls des maîtres hors pair peuvent nous faire découvrir. En les suivant, le théâtre lui-même paraît sous une lumière autre, car la voie du maître *perturbe toujours* la définition d'un art.

Le livre fait appel à des textes inédits de Kantor, des dessins et des photos, auxquels s'ajoutent des études de Denis Bablet et de Brunella Eruli, dont l'écriture épouse le mouvement du travail kantorien en suivant ses heurts, ses pannes autant que ses étonnantes révélations.

On peut ainsi surprendre les stations qui ont balisé l'élaboration de *Wielopole, Wielopole*, ou lire des remarques subtiles sur la présence « illégale » de Kantor en tant qu'être privé sur le plateau. Une petite fille l'a comparé à un auteur de bandes dessinées qui dialogue avec ses personnages. Plus encore, il communique avec les acteurs, brise leurs envoûtements ou stimule un rythme qui s'appesantit. Sur scène Kantor disloque, exaspère, fascine. Et peut-on oublier à la fin de *Wielopole* lorsqu'il plie lentement la nappe blanche, la nappe de *l'ultima cena* mise en scène avec les membres de la famille ?

Le livre parle des espaces kantoriens. La classe dans le coin de la chambre d'enfance couverte d'un bois gris, terreux. Ce sont des espaces-matrices. Des espaces de la mémoire tournée vers la mort. Les *objets qui ne s'y trouvent* semblent remonter le fleuve du temps auquel eux seuls ont résisté. Des objets abandonnés, récupérés, trafiqués, des objets *« de la réalité du rang le plus bas »*. L'homme et la durée les ont travaillées, et ils semblent être là pour toujours.

Kantor aime ce qui dure, ce passé dont il fait *« le facteur indispensable à la plénitude de la vie qui ne peut se dérouler uniquement sur le petit lopin de temps présent »*. Les élèves de *la Classe morte* sont des vieillards accompagnés par leur double de jadis, les mannequins d'enfants, les jeunes de *Wielopole, Wielopole* ont le visage blafard, le visage de la mort, car ici nous sommes dans le règne immobile de la fin.

Il y a chez Kantor de la dernière période une horreur de la vitalité exacerbée, de l'optimisme de l'énergie. A l'époque où l'on ne jurait que sur le pouvoir rassurant des corps entraînés, Kantor, avoue-t-il, décide à contre-courant de fonder une compagnie de petits vieux. Un peu plus-tôt il avait esquissé son manifeste du théâtre de la mort. Les petits vieux avaient déjà un pied dans la tombe. Kantor aime la raideur, la saccade.

Kantor ne cesse de se réclamer de la modernité, mais le volume saisit la présence, secrète, de la mémoire, non seulement personnelle mais aussi nationale. Dans *Wielopole*, Brunella Erulli retrouve des échos des *Noces* de Wispianski, de même que Jan Kott reconnaissait dans les bruits de *la Classe morte* les souvenirs des sons qu'entendait dans son cachot le héros des *Aïeux* de Wickiewicz. Kantor reste dans l'intimité de la Pologne.

« Ce n'est pas de ma faute, dit Kantor, *si en quittant l'autoroute des avant-gardes je me suis retrouvé sur le sentier du cimetière. »* Fiévreux et obstiné, il avance pas à pas. Nous le suivons de près et, derrière lui, cette marche, pour paraphraser Wajda, nous apparaît comme *« une bouffée d'air frais »*. Retrouver la vie par le détour de la mort — voilà le paradoxe de Kantor.

GEORGES BANU.

★ *Les Voies de la création théâtrale*, vol. XI.

★ *T. Kantor* — texte de T. Kantor, études de Denis Bablet et Brunella Eruli, éd. du C.N.R.S. 140 francs.

★ *Art Press* consacre un numéro spécial à la Pologne. Kantor, Schulz, Witkiewicz.

EXPOSITIONS

Gus Bofa galerie de la SEITA

Il militait contre la vulgarité

Quoi de plus éphémère, par définition, qu'un dessin de presse ? De plus confidentiel qu'un beau livre illustré devenu la proie des bibliophiles ? Pourtant, quand l'auteur en vaut la peine, tout doit être tenté pour l'arracher à l'oubli. Le précieux ouvrage de Roger Bouillot que j'ai salué en son temps, il y a deux ans et demi, *Gus Bofa l'incendiaire*, méritait d'être épaulé par une exposition. La voici, aussi riche que possible en documents rares.

Il a fallu en exhumer des gazettes et autres livraisons jaunies ! Et secouer la poussière des bibliothèques, pour reconstituer les soixante ans d'activité créatrice de Gus Bofa, né Gustave Blanchot en 1883. La vie d'artiste, vite préférée à celle d'ingénieur, s'ouvrait pour lui sous les meilleurs auspices — humoriste, dessinateur publicitaire (Byrrh, automobile Charron... et cette maquette pour le rasoir Star), affichiste, directeur du *Rire*, puis du *Sourire* — quand la guerre survint. Il en vécut les horreurs avant qu'une blessure grave lui donne le loisir d'en témoigner, et pas seulement par la caricature, dans *la Baïonnette* : les dessins et aquarelles originaux confrontés aux planches de ce journal, assez patriotard mais lucide et dénonçant le « bourrage de crâne », se teintent d'un humour débonnaire. Ils peuvent devenir du grand art lorsque le vaincu (ouf !) lève les bras. Dérisoire ? Non, pitoyable.

Habitués que nous sommes à la brutalité et au cynisme de la satire politique et sociale qui a acquis droit de cité depuis 1968 — précisément l'année de la mort de Gus Bofa, — les pointes de cette ironie nous semblent émoussées. Elle dut être mordante. On ne lui trouve plus qu'une certaine gentillesse. Il est vrai que notre « incendiaire » avait en horreur la vulgarité ambiante, qu'il a milité avec ses amis en faveur d'une fantaisie de qualité.

Sollicité par Jean Galtier-Boissière d'entrer au *Crapouillot*, il accepta d'y collaborer, mais au titre de critique littéraire. Il assura pendant dix-sept ans cette rubrique en notes brèves et percutantes — les échantillons reproduits ici attestent un jugement sûr — qui firent mouche. Changement de cap ? A peine. Parallèlement, il revient au dessin dans ses *Synthèses littéraires et extra-littéraires*. Roland Dorgelès écrasé par une gigantesque croix, Marcel Proust démontant une horloge, etc. Ça suffit pour situer le bonhomme. Et bientôt, converti au monde des livres, il se met à les illustrer avec une parfaite intelligence du texte : *U 713 ou les gentilshommes d'infortune, le Livre de la guerre de cent ans, le Chant de l'équipage* de son ami Mac Orlan, *Conseils aux domestiques* de Swift, *Don Quichotte* (magnifiques, les aquarelles), les *Fables* de La Fontaine, *Candide* ... en tout une cinquantaine en comptant les siens, qui ont fini par accaparer toute son activité : *Roll Mops le dieu assis, le Cirque, Malaises, Slogans, la Croisière incertaine, Déblais, le Chemin de l'ascétisme*...

Oui, Gus Bofa a toujours réagi contre la vulgarité, enrôlant ses camarades dans cette campagne et les rassemblant dans le Salon de l'Araignée (il y en eut dix) pour faire obstacle au Salon des Humoristes. Y ont défilé, et défilent à nouveau sur les murs de la SEITA : entre autres Alexïeff, Cocteau, Daragnès, Hermine David, Dignimont, Falké, D. Galanis, Chas Laborde, Laboureur, Madeleine Luka, Mariette Lydis, Carlo Rim, Touchagues, Vertès. Leurs œuvres parachèvent heureusement l'hommage rendu à Gus Bofa pour son centième anniversaire. Gus Bofa, chef de file, ne fut pas isolé.

A propos d'ouvrages illustrés, le nom de Lyne Limouze me revient en mémoire. Qu'importent quelques mois de retard lorsqu'il s'agit d'un texte intemporel : *les Destinées*, d'Alfred de Vigny (1), *la Maison du berger* ne recèle-t-elle pas des vers jugés parmi les plus beaux de notre langue ? Pour nous plonger plus avant dans l'atmosphère et le salubre désespoir de ces « poèmes philosophiques » — magistralement commentés par *Paul Viallaneix (1)* — les aquarelles de cette artiste sensible nimbent de coloris fondus, assourdis les thèmes (ou les thèses) du poète. Voyez par exemple, *la Mort du loup* combien la scène est paralysée par l'angoisse.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Gus Bofa*, Musée-Galerie de la SEITA, 12 rue Surcouf.

(1) Collection « Lettres françaises ». Imprimerie nationale, 27 rue de la Convention.

SPECTACLES

théâtre

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 15 h 30 : Un canapé-lit.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; 20 h 15 : l'Escargot ; 22 h 15 : l'Escalier.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

Les concerts

NOTRE-DAME, 17 h 45 : M.-H. Fischer (Grigny, Bach, Tournemire...).

Jazz, pop, rock, folk

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : François Guin (dern.).

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : C. Baker, N. Stilo, M. Graillier, R. Del Fra.

Les festivals

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 août

XVIII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, 18 h 30 : Chœur bulgare Rodnapessen, dir. Z. Vidas (Popov, Spasov, Obretenov...).

En région parisienne

FONTAINEBLEAU, château (422-26-21), 17 h 30 : Mangeront-ils ? ; Musique de chambre.

SCEAUX, Orangerie (660-07-79), le 15 à 17 h 30 : Orchestre roumain de Transylvanie, dir. I. Marin (Corelli, Bach, Grieg...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Un jour un chat, de V. Jasny ; 17 h, les Horaces et les Curiaces, de F. Baldi et T. Young ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque : Ski Troop Attack, de R. Corman.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 20e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

ANA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE : (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARBONE 14 LE FILM (Fr.) : Le Marais (Hsp.), 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 3e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount, Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ENIGMA (Fr.) : Forim Orient Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

E.T. L'EXTRA TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (franco-espagnol) (**) : Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23).

FLICS DE CHOC (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL — VITEZ — LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille (à partir du 13 août), 11e (357-90-81) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (Hsp), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERRA (franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr., v.o.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FEU (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JOY (Fr) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LUDWIG VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Égyp., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois (Esp), 5e (337-57-47) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-94) ; Impérial, 2e (472-72-52 ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (franco-turc, v.o.) (*) : 14 Juillet-Bastille (à partir du 13 août) 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust) : Saint-André des Arts (Hsp) 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) (v.f.) Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10.

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA PALOMBIÈRE (Fr) Colisée, 8e (359-29-46 ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PAULINE A LA PLAGE (Fr) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) : (*) Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Mariguan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Passy, 16e (288-62-34).

LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., v.o., relief) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-62).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (353-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, (261-50-32).

LA TRAVIATA (I., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlos, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Racine, 2e partie, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 1re partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01) ; Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

CUJO (*), film américain de Lewis Teague (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MONTAGNE MAGIQUE, film allemand de Hans W. Geissendörfer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ?, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PATRICIA (**), film autrichien de Hubert Frank (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERMAN III, film américain de Richard Lester (v.o. et v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

VIVEMENT DIMANCHE !, film français de François Truffaut : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (avec s.t. anglais) ; Saint-Lazare, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ?, film français de Michel Ferrand : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BABY DOLL (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

BYE BYE BRASIL (A) : Denfert, 14e (321-41-01).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (733-69-23).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bernard, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DALHIA BLEU (A, v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; VF-Lumière, 1er (246-49-07) ; Gaumont-Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (397-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-80-25).

EL MAGNIFICO (It., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; (v.f.) Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

EXHIBITION Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) Montparnos, 14e (325-52-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

FREAKS (A., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Hsp) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Bastille (à partir du 13 août), 11e (357-90-81) ; La Boîte à Films (Hsp) 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAD MAX II (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (Hsp), 6e (633-97-77).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 6e (325-72-07).

NEW-YORK NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (345-47-46).

OSSESSIONNE (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKY II (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine (Hsp), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

COMMUNICATION

LA SITUATION AU « PROGRÈS » DE LYON

M. Jean-Charles Lignel dément tout contact avec M. Robert Hersant

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Si vous tenez vraiment à le savoir, non, je n'ai pas rencontré M. Robert Hersant* » : M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, éditrice du *Progrès* de Lyon, paraît excédé par la persistance des rumeurs faisant état de « contacts » ou de « dîners » avec le nouveau patron du *Dauphiné libéré* de Grenoble. Excédé d'avoir à se justifier pour des actes qui « *relèvent de la vie privée* », M. Lignel a la dent dure à l'égard de « *ceux qui couchent avec Robert Hersant et qui sont regardants sur les rendez-vous des autres* ».

Parmi les cibles visées, sans doute quelques confrères journalistes. Mais pour lui il ne saurait non plus être question de « *livrer la bataille que, eux, n'osent pas livrer* ». Aujourd'hui le P.-D.G. du *Progrès* constate un fait : les nouveaux responsables du *Dauphiné libéré* n'ont pas mis fin à la bataille judiciaire en cours entre les deux groupes de presse. M. Lignel fait également référence à une déclaration du 31 mai dernier de M. Robert Hersant, qui avait estimé « *ni souhaitable ni possible* » la conclusion d'un nouvel accord entre *Le Dauphiné libéré* et *le Progrès*. « *Or*, poursuit M. Lignel, *d'après ce que je connais de lui, M. Hersant n'est pas un homme à faire des déclarations à la légère* ». Toutefois le P.-D.G. du *Progrès* rappelle sa philosophie : « *Tout ce qui est bon pour* le Progrès *est bon pour moi.* » Et ce « *bon pour le Progrès* » peut signifier à moyen ou long terme aussi bien des accords renouvelés qu'une relance de la concurrence. Aujourd'hui c'est plutôt cette deuxième hypothèse qui semble la plus crédible.

Le Progrès aborde cependant cette très probable bataille commerciale dans une situation délicate. Non pas sur le plan de la diffusion, car les rapports de forces entre les deux groupes semblent se stabiliser (1). *Le Progrès* paraît avoir enrayé ses pertes de lecteurs, notamment en milieu populaire, touché par un prix de vente supérieur à Lyon à celui de ses concurrents. Les journaux du groupe Dauphiné (*Lyon-Matin* et *le Journal Rhône-Alpes*) ont ces deux dernières années entamé de façon parfois spectaculaire le quasi-monopole du vétéran quotidien lyonnais.

M. Lignel analyse la fin de la courbe descendante du *Progrès* comme la résultante du fait que « *depuis quelques mois le journal colle mieux à l'attente du lectorat* ». Ce retour à plus de simplicité rédactionnelle, à un intérêt nettement plus prononcé pour les faits divers ou la petite information locale, bref à un conformisme non dérangeant, est une nette dérive par rapport aux intentions premières de M. Lignel au moment de sa prise de pouvoir. Pour ce recentrage, le P.-D.G. du *Progrès* se félicite encore aujourd'hui du choix de M. Alfred Deisart comme directeur de la rédaction : « *C'est l'homme de la situation* ». On peut cependant craindre qu'à terme des divergences ne puissent survenir entre une conception « rétro » de l'information et la majorité des rédacteurs mobilisés au départ par d'autres perspectives.

Mais le principal sujet de préoccupation de M. Lignel et du nouveau directeur général, M. Guy Lescœur, est d'ordre financier. Le Progrès S.A. a annoncé des pertes de 26 millions de francs pour les six premiers mois de l'année 1983. *Du côté des syndicats on n'est pas loin* de croire à une manipulation financière, en faisant notamment valoir le prix de la location-gérance — 3 millions de francs par mois — payé par Le Progrès S.A. à la société holding Delaroche S.A., toutes deux détenues à cent pour cent par le même Jean-Charles Lignel. « *Que le montant de cette location soit baissé, et il n'y aura plus de déficit d'exploitation du* Progrès », écrivait dans un tract la section du Syndicat national des journalistes, qui demandait que M. Lignel « *mette les comptes de Delaroche sur la table* ».

« *A la date du 8 août, les comptes de Delaroche S.A. faisaient état d'une perte de 11 millions de francs* », nous a indiqué le P.-D.G. du *Progrès*. Celui-ci nous a également fait observer que la société Delaroche « *ne distribuait pas de dividendes* », ce qui pourrait désamorcer toute interprétation sur le thème « *M. Lignel paie ses dettes personnelles sur le dos du* Progrès.

Enfin, pour assurer des échéances difficiles — et là M. Lignel est en plein accord avec ses engagements antérieurs, — le P.-D.G. lyonnais a dû se résoudre à « réaliser des actifs », c'est-à-dire à céder quelques pans de son patrimoine. Il a vendu 10 % des actions qu'il possédait dans la société Cap Gemini Sogeti pour un rapport financier de 40 millions de francs. Il a également vendu pour quelque 25 millions de francs à M. Francis Bouygues l'immeuble de la rue de la République.

CLAUDE REGENT.

(1) Pour Lyon-ville, *le Progrès* se maintient à une moyenne quotidienne de vente de quarante-quatre mille exemplaires en mai 1983. A la même période, *Lyon-Matin* approche des dix-neuf mille exemplaires, alors que *le Journal Rhône-Alpes* se situe à huit mille sept cents. Au total le groupe Progrès a une diffusion O.J.D. 1982 de trois cent soixante mille exemplaires. « *Elle est aujourd'hui en hausse* », assure M. Lignel, y compris à Dijon où le quotidien *les Dépêches* (dont nous avions annoncé par erreur la cessation de publication dans *le Monde* du 5 août) a vu son tirage passer de dix-neuf à vingt-cinq mille exemplaires.

● *A Dijon*, la police a fait évacuer, vendredi matin 12 août, une centaine de manifestants de la C.G.T. qui s'opposaient à l'entrée dans la salle d'audience du tribunal des référés des avocats de M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès* de Lyon. Celui-ci avait assigné les responsables de la société coopérative Bourgogne Presse pour obtenir l'évacuation de l'ancienne imprimerie des *Dépêches* (*le Monde* du 11 août). L'audience a eu lieu sans les responsables de la SCOP, et le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 19 août.

● *Radio-Klod*, radio anglophone parisienne, a été déboutée de son action en référé contre Cité 96, autre radio privée locale regroupée sur la même fréquence. Radio-Klod souhaitait obtenir en justice l'accès à l'émetteur qui lui est, dit-elle, refusée (*le Monde du 31 août*). *Le juge* a estimé que la procédure de référé n'était pas applicable dans un cas complexe (le premier du genre) dont il a reconnu cependant l'urgence. A la Haute Autorité de la communication audiovisuelle — qui doit examiner à nouveau mardi 16 août, les difficultés du plan de fréquences en région parisienne, — on indique qu'« *une attitude malveillante peut entraîner le réexamen de l'octroi de l'autorisation* ».

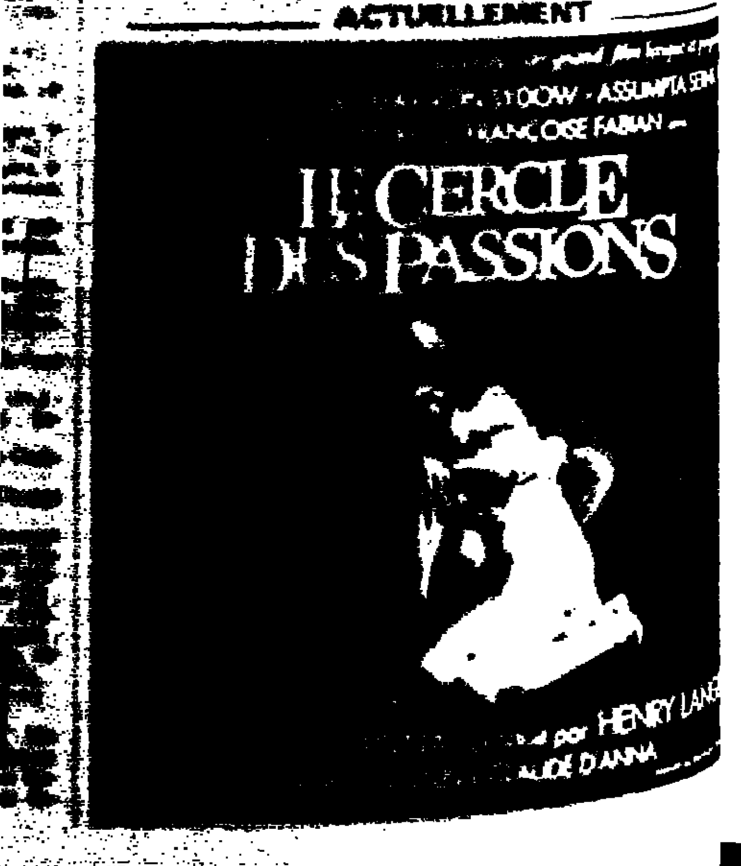
COMMUNICATION

LA SITUATION AU « PROGRÈS » DE LYON

M. Jean-Charles Lignel dément tout contact avec M. Robert Hersant

De notre correspondant régional

ACTUELLEMENT



COMMUNICATION

Lundi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 45 Cinévasion : Le voyage au bout du monde.
Film français de J.-Y. Cousteau, P. Cousteau et M. Flaum (1976).
Le récit d'une expédition dans l'Antarctique par le commandant Cousteau, son fils Philippe (mort tragiquement depuis) et l'équipage de la Calypso. *Prises de vues sous-marines révélant un monde inconnu, fascinant. Montage, pour le cinéma, d'images d'une série télévisée.*

22 h 25 Journal (et à 23 h 25).

22 h 35 Document : Le XIXe siècle ou la peinture en liberté.
Après la rediffusion de la série de Jean-Marie Drot (avec Malraux), une autre émission en quatre épisodes réalisée par Michel Droit (avec le critique d'art et commissaire-priseur René Huyghe). Deux peintres du XIXe siècle : David, l'académique, et Ingres, le styliste.

23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
Une sélection des grands moments de cette émission : Maurice Genevoix, le commandant Cousteau, Pablo Neruda, Herbert von Karajan, Raymond Devos...

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : La bataille de San-Sebastian.
Film franco-italo-mexicain de H. Verneuil (1968). Avec A. Quinn, A. Comer, C. Bronson, S. Jaffe, S. Pinal (rediffusion).
Au cours d'une guerre civile au Mexique, en 1750, un rebelle prend l'habit d'un franciscain qui l'a protégé et vient de mourir. Sous cette fausse identité, il organise la défense d'un village menacé par des indiens pillards. Une composition intéressante d'Anthony Quinn, dans un film à grand spectacle où Verneuil prouve, une nouvelle fois, qu'il peut égaler la maîtrise technique des super-productions américaines.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
La pêche au quotidien.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sérénade nº 6 de Mozart, par l'Ensemble instrumental de Mulhouse.

FRANCE-CULTURE

20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire, ou Surprises de vues, par P. Esnault.
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 2 août 1983 lors du Festival de Salzbourg) : *Concerto pour piano et orchestre nº 1* de Brahms, *Les Tableaux d'une exposition* de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, sol. V. Ashkenazy, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Madagascar ; œuvres de Ravel, Loucheur.

Mardi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 21 h 45).
20 h 35 Mardivertissement : Formule 1.
Émission de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Mathieu et Patrick Duffy (Bobby Ewing). Rediffusion.

21 h 55 Film : la Première Fois.
Film français de Claude Berri (1976) avec A. Cohen, C. Denner, Z. Loric, D. Levy, C. Lubicki, P. Teboul.
A Paris, au début des années 50, un adolescent juif fait l'apprentissage — difficile — de la sexualité et connaît son premier amour. Œuvre autobiographique, comme souvent chez Claude Berri. Les mœurs d'une génération qui n'était pas encore « libérée ». Un certain humour et pas mal de nostalgie.

23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Phil Collins, Taxi Girls, Secret Service...
12 h 25 Série : Les amours des années grises.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
Passions d'enfants.
15 h 45 Dessin animé : Tom et Jerry.
15 h 55 Sports été.
Equitation, vol à ski.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Elvis
De J. Carpenter. Avec K. Russell, S. Winters, R. West...
La lente ascension du grand chanteur de rock Elvis Presley, de 1945 à 1968, interprétée par le comédien Kurt Russel. Version intégrale (140 minutes), émission diffusée en 1979 par la chaîne américaine A.B.C.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
Trois petites fautes ; Alpages en fleurs.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : le Guêpier.
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, F. Guiot.
Une chanteuse de boîte de nuit, venue de Lausanne, embarque malgré lui, dans une extravagante aventure, un bohème fauché qui s'était mis au service de truands. Comédie-poursuite à travers la France. Un scénario bien construit, une mise en scène alerte et la fantaisie déchaînée de Marthe Keller, formant, avec Claude Brasseur, un couple farfelu.

22 h 5 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Festival de Menton : « Deuxième ballade », de Liszt, par J.-Y. Thibaudet, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, La vie animale en péril : des oubliés, tortues, reptiles, batraciens.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : petit déjeuner de soleil ; à 9 h 7, Destin des villes : Tunis ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
11 h, Musique : Maurice Ohana à pleine voix.
12 h, Les parlers régionaux : le Lyonnais.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Le mystère de la chambre jaune.
14 h, Musique sans titre : Beethoven, Haydn, Schubert.
15 h, C'était la France : des métiers qui se perdent.
15 h 30, *Un saint devenu roi : le départ en croisade.*
16 h, Un homme, une ville : Proust à Combray (redif.).
17 h 2, Vanina Vanini, d'après Stendhal.
18 h 30, Entretiens... avec André Dhotel.
19 h 20, Les chemins de la connaissance : les transformations du monde rural.
19 h 50, La vallée aux loups.
20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : les vertiges de Georges Franju.
22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : la philosophie de l'alchimie.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : Brésil.
23 h 30, New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mendelssohn, Massenet, Fauré, Gounod, Glazounov.
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour de... l'œuvre orchestrale de Webern : œuvres de Wagner, Berg, Haydn, Webern, Muffat, Bach, Stravinsky, Beethoven...
12 h, Archives lyriques : Nicolae Herlea, baryton roumain.
12 h 35, Jazz.
13 h, Avis de recherche : Tchaikovsky, Arenski.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Autour de... James Bowman : œuvres de Purcell, Turges, Cavalli, Haendel...
17 h 5, Repères contemporains : J.-Y. Bosseur.
18 h, Jazz.
18 h 30, Plages choisies.
20 h 30, Concert. Festival estival de Paris (donné en l'église Saint-Merri le 20 juillet 1983) : « Timbres, espace et mouvement », de Dutilleux, Symphonie « La Grande » de Schubert par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster.
22 h 15, Fréquence de nuit : feuilleton « Wilhelm Backhaus » ; 22 h 30, Pétrole en stock.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 16 AOUT

— *Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, est l'invité de l'émission « *Le téléphone sonne* » sur France-Inter, à 19 h 20.

JUSTICE

Le rôle ambigu de Jean-Maurice Agnelet

(Suite de la première page.)

Quarante ans, une certaine allure, le verbe rapide, le débit saccadé, Agnelet, franc-maçon, socialisant, et adepte du yoga, l'a littéralement envoûtée. Il a promis souvent de « *raccrocher sa robe* » et d'aller vivre avec elle, loin de tout. Mais il n'a jamais tenu parole. Toute trace d'Agnès et de sa Range-Rover a été perdue le 30 octobre 1977.

Agnelet, c'est la première anomalie de son comportement, sera le seul à ne jamais s'inquiéter de la disparition de la jeune femme. Entendu d'abord par la police pendant quarante-cinq heures d'horloge, les 20 et 21 septembre 1978, puis, à de nombreuses reprises par les magistrats instructeurs successivement chargés du dossier, il ne cessera de louvoyer et de mentir...

Par deux fois, en quarante-huit heures, les 4 et 6 octobre 1977, Agnès a voulu apparemment se suicider.

Sa première tentative : quelques cachets de barbituriques pour faire peur à son amant trop hésitant. La seconde : on l'a découverte étendue sur son lit, inconsciente, portant une égratignure aux poignets. Une confidence de l'avocat niçois à une amie d'Agnès, Nicole Dormion de la Croix dite « Coco », rend plus épais encore le mystère de ce second « suicide ». Agnelet, le 8 octobre, a fait sortir Agnès de l'hôpital, « *elle aurait pu aussi bien*, dit-il à Coco, *appeler la police et moi*, ajoute-t-il, et en joignant les poignets, comme pour simuler la pose de menottes, *je me retrouvais comme cela...* ». Agnelet lui indique, par ailleurs, *qu'il a découvert au domicile* d'Agnès, le 7 octobre, un message de la jeune femme ainsi rédigé : « *Désolée. Mon chemin s'arrête là. Je veux que ce soit Maurice qui s'occupe de tout.* » Ce mot d'adieu ne sera trouvé par la police qu'en mars 1978, bien en évidence sur un bureau et décoloré par le soleil. Or, ni les pompiers, qui ont été les premiers sur les lieux le 7 octobre, ni Coco, qui a passé deux longues heures le samedi 8 octobre dans l'appartement d'Agnès, ne l'ont aperçu... *Circonstance plus étrange* encore : la photocopie du même message amputé de la date d'origine (6 octobre) sera saisie par la police dans le coffre d'Agnelet à son cabinet.

Cinq livres

Dans l'ouvrage qu'il a écrit sur l'affaire (2), Roger Bianchini cite à ce sujet les termes de l'audition d'Agnelet par le juge Richard Bouazis, le 6 décembre 1978. Le magistrat instructeur fait tout d'abord remarquer à l'ex-avocat que l'amputation de la date « *a pour objet de rendre le document intemporel et d'accréditer l'idée d'un troisième suicide fin octobre 1977* ». « *Or*, ajoute-t-il, *qui peut être l'auteur de cette amputation ? Vous ?* (...) ». Agnelet : « *C'est Agnès elle-même qui, devant moi, alors que je refusais de prendre ledit document, en a découpé la partie supérieure.* »

Le 17 septembre 1979, la P.J. a saisi au domicile personnel d'Agnelet à Cantaron, près de Nice, cinq livres de la collection « La Pléiade ». Sur la page de garde de chacun de ces ouvrages figurent des annotations de la main de l'ex-avocat faisant référence à des dates-clés de l'affaire. Sur le premier (Montaigne, Œuvres complètes), Agnelet a écrit : « *17 mai 1977. Genève. PM/PV. Amitié* ». Sur le deuxième (André Gide, Journal) : « *30.6.1977. Sécurité PM/PV* ». Sur le troisième (Rimbaud, Œuvres complètes) : « *le 7 octobre 1977 : classement dossier PM/PV* ». Sur les quatrième et cinquième ouvrages enfin (Hemingway, tomes I et II) : « *Mercredi 2.11.77 : reclassement dossier PM/PV. Liberté* ».

Les initiales PM/PV sont celles, toujours employées par Agnelet, du Palais de la Méditerranée et du Palais Vénitien, nom de la société propriétaire des murs du casino. Le 17 mai (amitié), Agnès et son ami sont effectivement en Suisse. Ils déposent, partie sur un compte à numéro, partie dans un coffre de l'Union des banques suisses (U.B.S.) de Genève — pour lesquels Agnelet disposait d'une procuration — une somme d'environ 1 700 000 francs. Cet argent correspond au premier versement effectué par Fratoni. Le 30 juin (sécurité), c'est le fameux jour de l'assemblée générale du Palais de la Méditerranée où Fratoni parvient à prendre le contrôle de l'établissement. Le 7 octobre (classement) se situe au lendemain de la seconde tentative de suicide, éminemment suspecte, d'Agnès. La dernière date, celle du 2 novembre 1977 (reclassement, liberté) coïncide avec la disparition brutale et définitive. Le juge Michel Mallard, qui a succédé à Richard Bouazis, n'entendra Agnelet que quatre mois après la découverte des livres annotés et se contentera de réponses évasives de l'ex-avocat. « *En premier lieu*, explique notamment Agnelet, *le terme de « liberté » s'applique exclusivement à l'auteur et à sa vie. Quant aux termes de « classement et reclassement », je les entendais au sens de remise en ordre, de synthèse...* » Aucune loi il est vrai ne réprime le péché d'exégèse... C'est le même magistrat qui, le 21 avril 1980, rendra une ordonnance de refus d'informer concernant une autre plainte, nominative celle-là, pour homicide volontaire déposée le 10 janvier de la même année par Mme Renée Le Roux (3).

Le volet canadien

Le rôle d'Agnelet n'aura cessé en fait d'être ambigu et la justification de ses actes sujette à caution. L'information judiciaire ouverte sur la disparition d'Agnès Le Roux avait rapidement permis d'établir par exemple qu'il s'était livré en Suisse, et postérieurement au 30 octobre 1977, à une série d'opérations bancaires complexes dont le but a totalement échappé à la justice... Sa version : *il n'était pas seulement* séquestre des fonds de sa cliente, mais il aurait reçu aussi l'ordre de les faire fructifier. Sans s'inquiéter, au demeurant, du sort de son mandant... Agnelet déclarait d'autre part avoir été présent à Paris lors du week-end précédant la disparition d'Agnès Le Roux, afin d'assister au congrès de la Ligue des droits de l'homme. Une commission rogatoire spéciale a permis cependant d'établir qu'il n'y avait pas retiré son pouvoir...

Reste le volet canadien de l'enquête. Les policiers qui ont traversé l'Atlantique en décembre 1982 ont recueilli en effet sur place de nouvelles informations complétant le faisceau de présomptions tissé autour de l'ancien avocat niçois. A son arrivée à Montréal, en avril 1980, Agnelet a d'abord obtenu, grâce à *ses relations franc-maçonniques, un* emploi de cadre commercial dans une société d'ascenseurs. Quelques mois plus tard, il a été rejoint dans son exil par Françoise Lausseur, la seule femme, dit-on, à laquelle il ait jamais été attaché. Et la seule personne aussi qui lui a fourni un « alibi ». Agnelet s'est installé avec *une autorisation de résidence* provisoire valable jusqu'en avril 1983. Mais sa préoccupation est d'acquérir la nationalité canadienne, comme le démontre son mariage « blanc » le 22 avril 1982 avec une Québécoise complaisante, Mlle France Chevrette. Les témoins de cette union : le concubin de la dame Chevrette et Françoise Lausseur elle-même... Lors de leur séjour au Canada, les policiers découvrent surtout que la maîtresse d'Agnelet a fait quelques mois auparavant l'acquisition de la majorité des actions d'un restaurant de Montréal. Avec quel argent ? Agnelet, qui a perdu son emploi dans la société d'ascenseurs, ne vit officiellement que de quelques subsides retirés de travaux agricoles et d'allocations de chômage. Françoise Lausseur, elle, n'a d'autres ressources connues que la pension ali*mentaire versée par son ex-mari* et une aide intermittente de sa famille... Les fonds nécessaires à la transaction (221 000 dollars canadiens, soit environ entre 1,2 et 1,3 million de francs) proviennent en fait de plusieurs virements effectués par la Société des banques suisses (S.B.S.) de Vevey sur un compte ouvert par Françoise Lausseur à la Banque de commerce canadienne impériale de Montréal. On apprendra plus tard qu'ils ont été transférés à partir d'un compte dont le titulaire est le frère de la maîtresse d'Agnelet. En suivant cette piste, on remonte à un autre compte, au nom du même, à la banque Leclerc de Genève. Mais la cessation d'activité de ce dernier établissement s'oppose à une identification plus précise des capitaux... D'où, vraisemblablement, la décision prise le 12 août par le juge Boisseau de renoncer à inculper Agnelet d'abus de biens sociaux et Françoise Lausseur de complicité et recel du même délit.

A qui, en définitive, pouvait profiter l'« escamotage » d'Agnès Le Roux ? Jean-Dominique Fratoni s'est toujours évertué, pour sa part, à démontrer que l'absence prolongée de la jeune femme a compromis la bonne fin de ses subtiles entreprises (4).

Quoi qu'il en soit, les intérêts d'Agnelet étaient objectivement liés à ceux de l'ancien P.-D.G. du Ruhl. Et un revirement d'Agnès qui eût *tout remis en question* était toujours possible (elle avait repris contact avec sa mère fin septembre 1977).

En s'efforçant de retracer la balade sinueuse des millions de Fratoni, le juge Bouazis considérait, comme Molière, que « *l'argent est la clé de tous les ressorts* ». L'ancien patron du Ruhl avait espéré, en mars 1982, récupérer une partie de sa « mise » (1 040 000 francs) grâce à une requête discrète et infructueuse auprès des autorités judiciaires suisses. Agnelet, lui, rêvait, bien avant qu'il ne *fût inquiété*, d'héritages et de puissance. « *Son inculpation* — insiste aujourd'hui Madame Le Roux — *n'est pas un aboutissement. Je veux savoir ce qu'est devenue ma fille et connaître toutes les implications de l'affaire de sa disparition...* ».

GUY PORTE.

(2) Intitulé : *Enquête sur la disparition d'une jeune femme riche*, cet ouvrage doit paraître prochainement aux Presses de la Cité. Journaliste à *Nice Matin*, Roger-Louis Bianchini y analyse notamment une dizaine de lettres écrites par Agnès et destinées à Agnelet. Il émet, d'autre part, plus que des réserves sur le fonctionnement de la justice dans *cette affaire, tout en s'interrogeant sur* le « climat de protection » dont aurait, selon lui, bénéficié l'ex-avocat niçois.

(3) Le parquet et la partie civile ont contesté cette décision devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui a désavoué M. Mallard. Celui-ci avait néanmoins été désigné à nouveau pour instruire la plainte de Mme Le Roux.

(4) Agnès Le Roux s'était engagée à obtenir la dissolution de la société constituée en 1967 à Monaco par sa mère pour la gestion du patrimoine familial. La procédure a évidemment été interrompue.

LA TUERIE D'AVIGNON

Les enquêteurs recherchent toujours le « troisième homme »

De notre correspondant

Avignon. — Interpellé vendredi 12 août, Christian Paris (*le Monde* daté 14-15 août) a été relâché, le lendemain soir, après un long interrogatoire par les policiers du *S.R.P.J. de Montpellier. Il a, en effet*, fourni aux enquêteurs un alibi « en béton » sur ses faits et gestes dans la nuit du 4 au 5 août. Ce soir-là, lors du drame du Sofitel d'Avignon, Christian Paris se trouvait à La Grande-Motte avec une amie qui a confirmé ses dires. Les déclarations de celle-ci ont été corroborées par d'autres personnes dignes de foi.

C'est donc libre que Christian Paris a quitté samedi 13 août, vers 17 heures, le commissariat d'Avignon. Les policiers recherchent donc toujours un troisième homme ; un troisième homme qui existe à n'en pas douter puisque les enquêteurs ont *retrouvé au Sofitel trois paires* de gants (dont celle récupérée sur Jean Roussel). Mais surtout l'exécution de Jacques Gouttenoir, dont le corps criblé de balles a été découvert dans un canal d'Arles, prouve que le troisième, sinon le quatrième homme, court toujours. Ce troisième homme est-il le véritable « cerveau » *de l'affaire* ?

J.L.

Dans le Jura

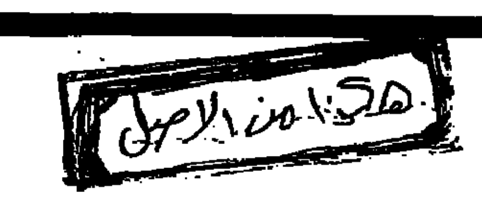
UN GITAN EST TUÉ PAR UN GENDARME

Une information a été ouverte, dimanche 14 août, par le parquet du tribunal de Dole après la mort d'un jeune gitan âgé de dix-huit ans, Laurent Weiss, qui a été tué par un gendarme lors d'un contrôle de routine *dans la nuit du samedi 13 au dimanche* 14 août à Chamblay (Jura).

Vers minuit, quatre gendarmes avaient mis en place au centre du village de Chamblay un barrage pour procéder à des contrôles d'identité. Une voiture occupée par trois frères gitans qui sortaient d'un bal s'arrêta. Mais le conducteur, Joseph Weiss, *vingt-neuf ans, refusa de se* soumettre à l'alcootest. Une vive discussion éclata, et deux des gendarmes sortirent leurs armes. Un coup de feu éclata et atteignit Laurent Weiss à la poitrine.

Le procureur de la République, M. Bruno Gestermann, qui a fait procéder à une rapide reconstitution, *dimanche matin 14 août*, a déclaré que les gendarmes s'étaient cru menacés, mais il semblerait qu'aucun coup n'ait été échangé avant que ces derniers ne sortent leur arme. Une expertise balistique est en cours ainsi qu'une autopsie. Le gendarme meurtrier a été maintenu en service et son identité n'a pas été révélée « par souci de sécurité ».

● *Suicide d'un détenu.* — Un détenu de la maison d'arrêt de Fresnes, Boualem Lakrouf, vingt-trois ans, qui était incarcéré depuis le 25 février dernier dans cet établissement, s'est pendu aux barreaux de sa cellule à l'aide des draps de son lit, samedi 13 août. Boualem Lakrouf était condamné pour vol avec effraction et faisait l'objet de deux mandats de dépôt pour vol aggravé, transport d'armes et vol à main armée avec homicide volontaire par corrélation.



Le Monde

sports

LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

La courte victoire des États-Unis devant l'U.R.S.S. et la R.D.A.

En tombant, dimanche 14 août, dans le troisième relais du 4×400 mètres, Willie Smith a privé l'équipe américaine d'une vingt-cinquième médaille. Les athlètes des États-Unis sortirent cependant vainqueurs des premiers championnats du monde qui ont eu lieu du 7 au 14 août : une courte victoire puisqu'ils totalisent vingt-quatre places de podium dont *huit titres, l'U.R.S.S. et la R.D.A. obtenant* respectivement vingt-trois et vingt-deux médailles.

Les sprinters noirs Lewis (100 mètres, 4×100 mètres, longueur), Smith (4×100 mètres, 200 mètres), Foster (110 mètres haies) et Moses (400 mètres haies) ainsi que la spécialiste de demi-fond Mary Decker (1 500 mètres et 3 000 mètres) ont été particulièrement en vedette dans une équipe américaine qui a reconquis, un an avant les Jeux de Los Angeles, la suprématie qui lui avait été contestée depuis 1972.

Individuellement, c'est l'Allemande de l'Est Marita Koch qui a gagné le plus de médailles – trois d'or (200 mètres, 4×100 mètres et 4×400 mètres) et une d'argent (100 mètres) – à la tête d'une équipe féminine qui a remporté huit titres sur dix-sept épreuves et qui a réalisé un superbe triplé à l'heptathlon avec Neubert, Baez et Vater.

La Tchécoslovaque Kratochvilova s'est, elle aussi, distinguée en doublant sur 400 et 800 mètres et en obtenant la médaille d'argent au 4×400 mètres.

Les compétitions ont été d'une grande intensité mais le niveau d'ensemble des performances a été assez moyen : deux records du monde seulement ont été améliorés (4×100 mètres hommes et 400 mètres féminin). Trois raisons à cela : le contrôle antiopage systématique entraîne une baisse d'environ 10 % des résultats des lanceurs ; le titre comptant plus que le temps, les épreuves de demi-fond se sont jouées dans les derniers tours après des courses tactiques ; les conditions atmosphériques n'ont pas été très favorables aux sauteurs.

Dans ce contexte, la délégation française qui comprenait vingt-cinq sélectionnés s'est contentée de six places de finalistes (c'est-à-dire classement dans les huit premiers). La meilleure performance est à mettre au crédit de Mahmoud, 4e du 3 000 mètres steeple et qui a amélioré le record de France. Déception, en revanche, pour les perchistes avec Abada (6e), et Vigneron (8e) alors qu'ils visaient la victoire.

Anatomie d'un échec

De notre envoyé spécial

Helsinki. – La nouvelle s'est répandue comme une traînée de pourdre dans la tribune de presse du stade olympique : *« Perrin laisse tomber ; il démissionne ! »*

Jean-Claude Perrin, c'est l'entraîneur des sauteurs à la perche nationaux. Un personnage. Ancien des commandos en Algérie il s'est retrouvé, un beau jour, moniteur de sport au Racing-Club de France. Après des débuts en demi-fond, il s'est intéressé à la perche : *« Un sport de combat »*, dit-il. Cette discipline qui a, en effet, été enseignée dans les écoles de guerre prussiennes pour forger le caractère des futurs officiers, il l'avait étudiée dans ses moindres retranchements en mettant sur ordinateur toutes les caractéristiques des sauts pour rédiger son mémoire de professorat d'éducation physique.

Plus qu'un technicien, Perrin est cependant un meneur d'hommes. A Colombes, il attrape par l'oreille les garnements qui traînent autour du stade et leur met une perche dans les mains. On se moqua de lui. Quelques années après, certains vont devenir les hommes parmi les plus hauts du monde. Ceux-là surnommeront « Bill » cet entraîneur aux manières peu ordinaires, un cow-boy dans l'athlétisme français.

L'aventure des perchistes nationaux commence, en effet, comme la conquête de l'Ouest. Les sauteurs font des performances, battent des records. Perrin, rompu aux techniques de communication, renforce l'éclat de ses réussites auprès des médias. La manœuvre est habile qui permet d'obtenir plus de facilités pour cette discipline naguère marginale. Elle n'est pas pour autant sans danger : en braquant le projecteur sur les perchistes, alors que les autres disciplines souffrent en France d'une pénurie de champions, la « bande à Perrin » se trouve, à chaque occasion, investie de la lourde responsabilité de gagner des médailles. C'est une pression terrible qui s'ajoute à celle de la compétition. Les garçons de Colombes ne la supportent pas : échec aux championnats d'Europe de Prague, aux Jeux Olympiques de Moscou, aux championnats d'Europe d'Athènes, et hier aux championnats du monde d'Helsinki. Ce n'est plus la conquête de l'Ouest, c'est Fort Alamo.

« Après les précédents échecs on a beaucoup travaillé. C'est une troisième baffe consécutive. Je n'ai pas peur des mots : quand on ne peut pas obtenir mieux qu'une sixième et une huitième place avec en prime un sauteur à zéro, on fait autre chose », déclare à chaud l'entraîneur *« déçu par le comportement des gars »*. Cette fois, il pensait pourtant avoir tous les atouts dans son jeu.

Catapulte sur commande

L'entraîneur a passé un accord avec le fabricant de perches américain Pacer qui doit équiper gratuitement, jusqu'en 1984, les sauteurs français. Principal avantage : les perchistes reçoivent leur catapulte fabriquée sur commande en une semaine au lieu d'attendre plusieurs mois. En ce qui concerne l'entraînement, une programmation avait été élaborée : *« On s'est préparé comme des « pros » dans les meilleures conditions »*, reconnaît Abada qui précise : *« en 1976 lorsque j'ai été quatrième aux Jeux de Montréal, je faisait trois ou quatre séances par semaine, maintenant on en fait deux par jour »*.

Restait à savoir ce que cela donnerait sur le terrain. Le concours n'a pas eu lieu dans les meilleures conditions. Vendredi d'abord, les qualifications ont dû être interrompues à cause du mauvais temps, puis annulées. La situtation ne s'est pas améliorée samedi matin, vingt-sept concurrents se présentèrent donc sur l'aire de saut dimanche matin à dix heures pour une sorte de concours-marathon. Une stratégie avait été mise au point par les Français.

Fragile nerveusement, Vigneron devait attaquer une barre relativement basse à 5,25 mètres pour prendre ses marques et se mettre en confiance. Appliqué à la lettre, ce plan ne donna pas les résultats espérés. Après avoir passé 5,40 mètres il attaque 5,50 mètres avec une perche beaucoup trop souple.

Quinon qui est le meilleur performeur de l'année avec 5,80 mètres devait, lui, commencer à 5,40 mètres. Trois fois il échoua à cette hauteur. *« Il a abordé le concours comme s'il allait franchir 6 mètres. Il était parti au-dessus de ses moyens et il a explosé »*, commente l'entraîneur qui a des mots assez durs pour ces deux garçons.

En revanche, Abada trouve grâce à ses yeux. Plusieurs fois opéré au genou depuis 1980, celui-ci revient, à vingt-neuf ans, à la compétition. Dans sont état, seul un coup de poker était envisageable : le moins de tentatives possible, le plus haut possible. Il passa 5,50 mètres au deuxième essai et échoua ensuite à 5,60 mètres. *« Patrick saute avec de véritables mâts de bateau. Quand j'ai vu sa course d'élan j'ai vraiment cru que c'était possible, mais le vent l'a gêné »*, dit l'entraîneur qui envisage de se consacrer exclusivement à ce sauteur désormais.

Le goût de la tourmente

Les conditions atmosphériques ont aussi gêné les sauteurs américains Olson et Tully qui avaient dominé la saison en salle et ont aussi fait zéro. Toutefois le Bulgare Tared et le Soviétique Volkov ont réussi à franchir 5,60 mètres tandis que Budka, à peine débarqué de Leningrad, passait 5,70 mètres avant de tenter de porter le record du monde à 5,82 mètres. A dix-neuf ans et sans expérience des grandes compétitions, ce Budka-là doit aimer la tourmente...

Fripon ou pas, c'était donc le vent de la déroute qui soufflait dimanche à Helsinki pour les perchistes français. *« J'en tire les conséquences. Pour ne pas mettre dans l'embarras le directeur technique national j'assumerai l'entraînement pour la Coupe d'Europe et les Jeux méditerranéens, mais après je rends mon tablier »*, assure Perrin.

Sous le choc de la déception, l'entraîneur a-t-il « craqué » ? Il est trop madré pour céder ainsi à une impulsion. La ville de Nice lui a fait des propositions intéressantes et ce n'est pas sans déplaisir qu'il quitterait le stade de Colombes. En tout état de cause, il lui faudrait modifier son statut à la Fédération française d'athlétisme. En prenant les devants, il coupe court aux reproches qu'on aurait pu lui adresser et il incite la Fédération à lui demander au contraire *« de signer un nouveau bail »* jusqu'aux Jeux olympiques de 1984. Le directeur technique national, Jean Poczobut, n'était pas dupe, qui déclarait : *« Il faut se méfier des réactions à chaud. Notre équipe est normalement en place jusqu'à Los Angeles. »* Perrin n'est, au demeurant, pas le seul animateur dans cette discipline, en France : à l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique), il y a Maurice Houvion qui continue tranquillement son travail avec son fils Philippe, Leveur et Cattiau. Entre autres.

ALAIN GIRAUDO.

« Hercule » Thompson

De notre envoyé spécial

Helsinki. – Les épreuves du décathlon symbolisent les dix travaux d'Hercule. Diluée dans le reste du programme, cette discipline qui consacre l'athlète le plus complet passe un peu inaperçue. Ce fut pourtant un superbe duel que se livrèrent les 12 et 13 août l'Allemand de l'Ouest Hingsen et le Britannique Thompson.

Après avoir successivement couru le 100 mètres en 10 sec. 60, sauté 7,28 mètres en longueur, lancé le poids de 15 livres à 15,35 mètres, franchi 2,03 mètres en hauteur, couvert 400 mètres en 48 sec. 12, réussi 14 sec. 37 au 110 mètres haies, atteint 44,46 mètres au disque, passé 5,10 mètres à la perche et envoyé le javelot à 65,24 mètres, Thompson ne devait pas céder plus de 18 sec. à Hingsen pour agrémenter d'un titre mondial son déjà prestigieux palmarès de champion du Commonwealth, d'Europe et des Jeux olympiques.

Ce métis, qui est né il y a vingt-cinq ans dans un faubourg misérable de Londres, qui vit, pour être le plus grand décathlonien de tous les temps, grâce à l'aide financière de trois sociétés, n'a pas cédé plus de 9 sec. à celui qui lui avait ravi le record du monde (8 777 points) pour la seconde fois en juin dernier. « Hercule » Thompson totalisait 8 666 points et méritait bien le titre honorifique de plus grand athlète de ces championnats.

A. G.

De Castella, le dur

Un regard aigu, une moustache mongole, l'Australien Robert De Castella a l'air d'un dur. Et c'est un dur. Ce paisible biophysicien de Canberra âgé de vingt-six ans, qui a une charpente peu habituelle pour un coureur de fond (1,80 mètre et 68 kilos), dispute le marathon comme un boxeur cherche le K.O.

Il a pour habitude de faire une séance de 50 ou 55 kilomètres à l'entraînement quelques semaines avant d'aborder la compétition des 42,195 kilomètres. Cela lui permet d'« assommer » ses rivaux en portant une forte accélération dans les derniers kilomètres. Il applique à la lettre cette tactique, dimanche 14 août, sur le parcours tourmenté de la capitale finlandaise. Les accélérations des coureurs éthiopiens et tanzaniens au 25e kilomètre ne l'ayant pas plus éprouvé que l'an dernier à Brisbane lors des jeux du Commonwealth, De Castella attaqua au 37e kilomètre au pied d'un raidillon et se détacha irrésistiblement pour conclure dans le temps excellent de 2 heures 10 minutes 3 secondes devant l'Éthiopien Balacha et l'Allemand de l'Est Cierpinski, champion olympique en 1976 et 1980.

Crédité en 1981 du deuxième meilleur temps mondial (2 h 8 min. 18 sec.) sur cette distance, le champion du monde ne doit plus courir de marathon jusqu'aux jeux de Los Angelès, où il affrontera le détenteur du record, l'Américain Salazar (2 h 8 min. 13 sec.), qu'il a d'ailleurs battu en avril dernier à Rotterdam. Un fantastique duel en perspective.

A.G.

Le bonheur de Lillak

Helsinki. – Attentif mais assez réservé dans l'ensemble depuis le début des championnats, le public finlandais a véritablement chaviré de bonheur, samedi 13 août, lorsque Tina Lillak expédia son javelot à 70,82 mètres.

La belle et robuste Finnoise, âgée de vingt-deux ans, qui avait récemment porté le record du monde à 74,76 mètres, donnait l'unique médaille d'or de ces championnats à son pays dans la *discipline qui est la plus chère au* cœur des Finlandais.

Lillak a pris la tête du concours au sixième et dernier essai, tout comme l'avaient fait la Tchécoslovaque Fibingerova et le Polonais Sarul au lancer du poids.

A.G.

AUTOMOBILISME

APRÈS LEUR VICTOIRE DANS LE GRAND PRIX D'AUTRICHE

Un titre mondial en vue pour Alain Prost et Renault

De notre envoyé spécial

Zeltweg. – Alain Prost (Renault-Elf) a gagné, dimanche 14 août, le Grand Prix d'Autriche devant René Arnoux (Ferrari) et le Brésilien Nelson Piquet (Brabham-BMW). La quatrième victoire de la saison du pilote français lui permet de consolider sa première place au classement provisoire du championnat du monde, où il compte désormais 51 points, devant Nelson Piquet (37 points), René Arnoux (34 points) et Patrick Tambay (31 points).

Bernie Ecclestone a quitté précipitamment le paddock, dimanche, après la défaite de ses couleurs. L'œil sombre, éternel pantalon bleu marine et chemise blanche, le patron de l'écurie britannique Brabham n'avait effectivement pas de quoi se réjouir de sa journée sur le circuit autrichien. Son pilote numéro un, Nelson Piquet, candidat au titre mondial, avait non seulement dû s'incliner devant deux de ses adversaires – Alain Prost et René Arnoux, – mais son deuxième pilote, Ricardo Patrese, avait été contraint d'abandonner.

Au même moment, Gérard Larrousse, directeur général de Renault Sport, pour sa part, n'a pu s'empêcher d'esquisser un sourire en sortant du stand de son écurie. M. Bernard Hanon, P.D.-G. de la régie Renault, qui aime assister aux courses de formule 1, a lancé joyeusement, après la victoire de son équipe : *« On arrose ça ! »* On a même profité de l'occasion pour arroser aussi la quatrième place de l'Américain Eddie Cheever et la cinquième place du Britannique Nigel Mansell, dont la Lotus est équipée, depuis le Grand Prix de Grande-Bretagne, du Renault turbo compressé.

Alain Prost était d'autant plus heureux, dimanche soir, que sa victoire avait été le fruit d'une conduite intelligente. Les séances d'essai de sa monoplace avaient été pourtant perturbées par l'apparition d'un problème de surchauffe ; il n'avait pas pu se placer mieux qu'en troisième place sur la grille de départ. Le phénomène, qui s'était déjà manifesté quinze jours plutôt, au Grand Prix d'Allemagne, n'affectait, cette fois, que la voiture de rechange, dite « mulet ». Aussi l'écurie française dut-elle jouer la prudence. Prost avait réalisé un temps convenable – mais, d'une part, Patrick Tambay et René Arnoux s'étaient offert, eux, la première ligne, et, d'autre part, Nigel Mansell et Nelson Piquet s'étaient intercalés à la deuxième. Réservant sa machine pour la course, le pilote de la régie Renault devait se servir du « mulet » pour la deuxième séance d'essais.

Les techniciens ont fini par découvrir les raisons de la surchauffe de certains moteurs : des échangeurs obstrués, qui sont des organes de refroidissement du moteur turbo. Les pièces défectueuses changées, l'écurie française possédait alors deux machines en état de fonctionnement. C'était presque inespéré. Et elles ont bien fonctionné, les Renault. La difficulté, pour Alain Prost, était surtout de se dégager de sa position de départ. Pas facile à faire sur un circuit où la vitesse moyenne du vainqueur a atteint près de 225 kilomètres à l'heure.

Et pourtant, les ravitaillements passés, que les techniciens de la firme de Boulogne-Billancourt ont réalisés dans des temps records – 10 sec. 77, notamment pour Eddie Cheever, – Alain Prost se retrouvait dans le sillage de René Arnoux et de Nelson Piquet. Patrick Tambay et Ricardo Patrese étaient, eux, obligés de rentrer à leurs stands.

Le Brésilien, rejoint et dépassé parce que sa Brabham était moins fiable que les Renault et les Ferrari sur le circuit autrichien, Alain Prost n'avait plus, pour dernier adversaire, que son ancien coéquipier René Arnoux, devenu son frère ennemi depuis l'édition 1982 du Grand Prix de France. Prost dira cette fois : *« Arnoux est un pilote comme les autres ; j'avais décidé de le dépasser dans les derniers tours ; il ne fallait pas qu'il ait la possibilité de me doubler à son tour. »*

Le pilote de Ferrari dut ainsi céder la première place, après avoir, semble-t-il, mal passé sa quatrième vitesse. La course alors était jouée. Elle permettait au pilote de la Régie d'asseoir sa position de leader du championnat du monde.

Rien n'est encore joué, a pourtant déclaré le champion français, à quatre tours de la fin de la saison. Le monde fermé de la formule 1 ne s'intéresse pas seulement au titre que le Français pourrait gagner mais aussi à l'avenir du pilote. Le contrat d'Alain Prost avec la régie Renault arrive, en effet, à échéance à la fin de la saison. Les rumeurs vont alors bon train sur son éventuel départ pour d'autres couleurs. L'intéressé n'a pas formellement démenti ; il a même indiqué que cette hypothèse était prématurée. *« On verra,* a-t-il dit, *en septembre prochain. »* A des intimes, il a même confié que monnayer un titre mondial ne l'intéresse pas. Il a seulement pour objectif de conduire la meilleure voiture l'année prochaine. Affaire à suivre.

GILLES MARTINEAU.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DU MONDE

HOMMES

200 mètres

1. Smith (E.-U.), 20 sec 14 ; 2. Quow (E.-U.), 20 sec 41 ; 3. Mennea (It.), 20 sec 51.

1 500 mètres

1. Cram (G.-B.), 3 min 41 sec 58 ; 2. Scott (E.-U.), 3 min 41 sec 87 ; 3. Aouita (Mar.), 3 min 42 sec 02.

5 000 mètres

1. Coghlan (Irl.), 13 min 28 sec 53 ; 2. Schildauer (R.D.A.), 13 min 30 sec 20 ; 3. Vainio (Finl.), 13 min 30 sec 34.

110 mètres haies

1. Foster (E.-U.), 13 sec 42 ; 2. Bryggare (Finl.), 13 sec 46 ; 3. Gault (E.-U.), 13 sec 48.

Hauteur

1. Avdeienko (U.R.S.S.), 2,32 m ; 2. Peacock (E.-U.), 2,32 m ; 3. Zhu Jianhua (Chine), 2,29 m.

Perche

1. Bubka (U.R.S.S.), 5,70 m ; 2. Volkov (U.R.S.S.), 5,60 m ; 3. Tarev (Bulg.), 5,60 m ; 4. Slusarski (Pol.), 5,55 m ; 5. Hintnaus (Brés.), 5,50 m ; 6. Abada (Fr.), 5,50 m ; 7. Zalar (Suède), 5,50 m ; 8. Kozakiewicz (Pol.) et Vigeron (Fr.), 5,40 m.

Disque

1. Bugar (Tch.), 67,72 m ; 2. Delis (Cuba), 67,36 m ; 3. Valent (Tch.), 66,08 m.

Marathon

1. De Castella (Aust.), 2 h 10 min 3 sec ; 2. Balacha (Eth.), 2 h 10 min 27 sec ; 3. Cierpinski (R.D.A.), 2 h 10 min 37 sec.

4 × 400 mètres

1. U.R.S.S. (Lovatchev, Trochilo, Chernetsky, Markin), 3 min 0 sec 79 cent ; 2. R.F.A. (Skamrahl, Vaihinger, Schmid, Weber), 3 min 1 sec 83 ; 3. Grande-Bretagne (Bennett, Cook, Bennett, Brown), 3 min 3 sec 53.

Décathlon

1. Thompson (G.-B.), 8 666 pts ; 2. Hingsen (R.F.A.), 8 561 pts ; 3. Wentz (R.F.A.), 8 478 pts.

DAMES

200 mètres

1. M. Koch (R.D.A), 22 sec 13 ; 2. M. Ottey (Jam.), 22 sec 19 ; 3. K. Cook (G.-B.), 22 sec 37.

1 500 mètres

1. M. Decker (E.-U.), 4 min 0 sec 90 ; 2. Z. Zaitseva (U.R.S.S.), 4 min 1 sec 19 ; 3. E. Podkopaeva (U.R.S.S.), 4 min 2 sec 25.

100 mètres haies

1. B. Jahn (R.D.A.), 12 sec 35 ; 2. K. Knabe (R.D.A.), 12 sec 42 ; 3. G. Zagortcheva (Bulg.), 12 sec 62.

Longueur

1. H. Daute (R.D.A.), 7,27 m ; 2. A. Cusmir (Roum.), 7,15 m ; 3. C. Lewis (E.-U.), 7,04 m.

Javelot

1. T. Lillak (Finl.), 70,82 m ; 2. F. Whitbread (G.-B.), 69,14 m ; 3. A. Verouli (Grèce), 65,72 m.

4 × 400 mètres

1. R.D.A. (Walther, Busch, Koch, Rubsam), 3 min 19 sec 73 ; 2. Tchécoslovaquie (Kocembova, Moravcikova, Matejkovicova, Kratochvilova), 3 min 20 sec 32 ; 3. U.R.S.S. (Korban, Ivanova, Baskakova, Pinigina), 3 min 21 sec 16.

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE DE FORMULE 1

1. Prost (Renault), 314,926 km en 1 h 24 min 32 sec 74 (233,494 km/h) ; 2. à 6 sec 8, Arnoux (Ferrari) ; 3. à 27 sec 6, Piquet (Brabham-B.M.W.) ; 4. à 28 sec 3, Cheever (Renault) ; 5. à un tour, Mansell (Lotus-Renault) ; 6. à deux tours, Landa (McLaren).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

(quatrième journée)

Groupe A

*Angoulême b. Grenoble	3-1
*Alès et Limoges	1-1
*Nice b. Thonon	1-0
Geugnon b. *Libourne	2-0
Cannes b. *Villefranche	2-0
*Besançon et Marseille	0-0
*Cuiseaux et Béziers	1-1
*Martigues et Montpellier	0-0
Lyon b. *La Roche-sur-Yon	4-3

Classement. – 1. Grenoble, Nice, Gueugnon et Limoges, 6 pts ; 5. Angoulême et Cannes, 5 pts ; 7. Lyon, Marseille, Béziers et Montpellier, 4 pts ; 11. Sète, Besançon, Villefranche et Alès, 3 pts ; 15. La Roche-sur-Yon, Thonon-les-Bains, Cuiseaux-Louhans, Martigues et Libourne, 2 pts.

Groupe B

*Abbeville b. Racing C.P.	1-0
Tours b. *Quimper	2-0
*Roubaix et Orléans	0-0
*Mulhouse b. Guingamp	3-0
*Reims b. Montceau	4-1
*Châteauroux b. Sedan	3-0
Le Havre b. *Red Star	2-0
*Valenciennes b. Angers	1-0
*Dunkerque et Stade Français	0-0

Classement. – 1. Tours et Mulhouse, 7 pts ; 3. Racing C.P., Orléans et Reims, 6 pts ; 6. Le Havre, Guingamp et Valenciennes, 5 pts ; 9. Sedan et Stade Français, 4 pts ; 11. Abbeville et Montceau-les-Mines, 3 pts ; 13. Roubaix, Dunkerque, Quimper, Angers et Châteauroux, 2 pts ; 18. Red Star, 1 pt.

Tennis

INTERNATIONAUX DU CANADA A MONTRÉAL

(300 000 dollars)

Demi-finales

Ivan Lendl (Tch.) b. Jimmy Connors (E.-U.) 6-1, 6-3 ; Anders Jarryd (Suède) b. John McEnroe (E.-U.) 6-3, 7-6 [7-0].

Finale

Lendl b. Jarryd 6-2, 6-2.

MANHATTAN BEACH

(150 000 dollars)

Finale

Martina Navratilova (E.-U.) b. Chris Evert-Lloyd (E.-U.) 6-1, 6-3.

TROISIÈME AGE

L'image des personnes âgées

MOTS CROISÉS

AUTOMOBILISME

APRÈS LEUR VICTOIRE DANS LE GRAND PRIX D'AUTRICHE

Un titre mondial en vue pour Alain Prost et Renault

De notre envoyé spécial

Les résultats

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

L'image des personnes âgées

« On présente de la personne âgée une image passive, négative ou repoussante, souvent tendancieuse. Nous serions des assistés. Les spots publicitaires nous ridiculisent. Les médias ne cherchent que le sensationnel, le catégoriel, le scandale. Il y a un vide immense entre l'esprit des générations actuelles de personnes âgées et le laxisme et le « baratinage » des médias. » Cette synthèse — partielle — des réponses de clubs de troisième âge à l'enquête lancée par la FIAPA (1) sur « La personne âgée : image et réalité », et réalisée à l'occasion de son troisième colloque international, ne mâche pas ses mots. Il est vrai qu'aujourd'hui, le vocable « personnes âgées » recouvre deux générations — les soixante — soixante-dix ans et les quatre-vingts — quatre-vingt-dix ans — et des situations eien différentes. Autant d'occasions propices au dérapage pour une presse en mal de misérabilisme ou une publicité soucieuse de les voir incarner le double message « innovation et tradition ».

Mme Jacqueline Freyssinet, de l'université de Paris-I, est allée à la quête des personnes âgées à travers la publicité parue dans les magazines. S'il s'agit de femmes, elles sont utilisées dans la sphère des tâches domestiques : les confitures inimitables, les casseroles à choisir de préférence, ou le café délectable. Elles savent faire et nous livrent leur secret. Tout comme le vieux berger qui recommande la laine de ses moutons à la jolie femme ou le paysan qui vante la « maturité » de ses fromages. Si l'on mêle personnes âgées et jeune génération, c'est pour parler d'avenir : elles symbolisent alors la sérénité obtenue grâce à leur esprit de prévoyance. *« La présentation la plus nouvelle du troisième âge que j'aie trouvée dans la publicité-presse est celle du couple seul, sans enfants. Etendu sur un matelas confortable avec une expression de béatitude, il lit, avec, à son côté, un chat blanc : autre symbole de la sérénité s'il en fut »*, conclut Mme Freyssinet.

Quand à la presse, elle module ses expressions et ses images en fonction, semble-t-il, de ses rubriques, d'autres études le prouvent (2). Liquidons immédiatement l'aspect politique. Souvent dénoncées : l'utilisation de la centenaire, du goûter des anciens ou les visites inopinées dans les maisons de retraite ou les hospices en période électorale ou difficile. Les termes les plus employés viennent en droite ligne du vocable charitable : les *« vieux »*, les *« têtes blanches »*.

Quant aux hommes politiques, leur longévité n'est soulignée que pour mieux marquer leurs caractères exceptionnels, tels M. Pinay ou le président Mao. Les anonymes, eux, doivent, en règle générale, attendre d'avoir quelques années de plus pour que leur grand âge soit glorifié.

En matière de sport, il y a deux attitudes. Si la personne âgée est célèbre, son âge s'efface devant l'exploit. Sinon, il prédomine. Un alpiniste qui réussit une première : connu, son âge ne fait qu'ajouter à son expérience, à sa sagesse, à son efficacité ; inconnu, l'âge justifie que l'on signale l'événement. Même réaction dans le domaine artistique. Les quatre-vingts ans de Picasso furent presque toujours qualifiés d'*éternelle jeunesse »* !

C'est à la rubrique des faits divers que les personnes âgées sont les moins bien loties. Tout d'abord, elles figurent rarement en bonne compagnie. On voit fleurir le nouveau couple : la vieille dame ou le petit retraité et le jeune voyou. Le thème de l'insécurité s'en nourrit. C'est la dignité dans la misère, bafouée, en butte à l'injustice, à la lâcheté de l'agression et de l'escroquerie. On suggère une image de pauvreté, de solitude, un climat de peur. On incite à la pitié envers *une victime démunie. Autre* thème également misérabiliste, le vieillard et l'hospice, enchaîne alors parfaitement avec *« sénilité », « grabataire », « gâtisme »*, liés ou non à de mauvais traitements mais qui permettront d'évoquer le suicide ou l'euthanasie.

Le vocabulaire change radicalement lorsque l'information ne traite plus des personnes âgées en tant qu'individus, mais en tant que groupe ou collectivité.

En matière économique et sociale, plus l'article est technique et financier, plus les termes deviennent abstraits, s'écartant de la réalité quotidienne au profit d'un langage quasi administratif : *« retraités »* (qui s'emploie alors au pluriel), *« retraite »* (qui comporte l'idée d'exclusion), le *« ressortissant », l'« ayant droit », les « soixante-cinq ans et plus »*. Si on parle de *« personnes âgées »*, c'est le plus souvent dans une tonalité marquant une quelconque insuffisance : de ressources, d'informations, d'équipements, etc. Parler de la *« politique de la vieillesse »* consiste plus à en évaluer, avec réalisme, le coût et les conséquences que la philosophie.

Par contraste, le *« troisième âge »* donne une image de jeunesse, d'activité, de dynamisme, s'opposant aux aspects négatifs de la vieillesse et les repoussant loin dans l'avenir. Ce *« troisième âge »*, consommateur de voyages, de vacances, de tourisme, dispose, à n'en pas douter, de revenus plus confortables. Le *« troisième âge »*, en quelque sorte, c'est les *« Baléares »* qui font pièce à *« Lourdes »*.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) La Fédération internationale des associations de personnes âgées a organisé, *du 12 au 17 mai 1983*, à Merano (Italie) son troisième colloque international, qui a regroupé 1 300 personnes (dont 760 Français) venues de treize pays d'Afrique, d'Amérique ou d'Europe.

FIAPA, 8-10 rue d'Astorg, 75380 Paris Cedex 08. Tél. : 296-73-50.

(2) Mme le Dr Nicole Thurière a consacré sa thèse pour le doctorat en médecine au thème : « La vieillesse : *son statut et ses rapports avec la société*, à partir d'une analyse de la presse quotidienne nationale. »

Le Centre international de gérontologie sociale (C.I.G.S.) fut l'organisateur d'un colloque intitulé : « L'image de marque de la personne âgée en France », à partir des articles de presse relevés en 1973.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 août à 0 heure et le mardi 16 août à minuit.

Le minimum d'altitude situé à l'ouest de l'Espagne remonte vers le nord-est, ce qui renforce l'advection de masses d'air chaud, humide et instable sur notre pays. L'activité orageuse associée est faible à modérée.

Mardi matin, des Pyrénées au Bassin parisien et au Nord, le temps sera souvent nuageux, et quelques rares ondées orageuses pourront être observées. Sur les autres régions, le ciel sera clair à peu nuageux avec formation de brouillards locaux sur la Vendée, la Bretagne et la Normandie. Au cours de la journée, la nébulosité restera souvent forte et quelques foyers orageux d'évolution diurne se formeront sur les Pyrénées, le Massif Central, la Bourgogne, le Bassin parisien et les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est.

Le temps restera beau et très chaud sur le quart sud-est. Un peu plus frais et peu nuageux de l'ouest de l'Aquitaine à la Bretagne et à la Normandie. Les vents seront faibles sauf sous les orages.

Les températuresa voisinent le matin de 12°C à 21°C du Nord-Ouest au Sud-Est, atteignant l'après-midi 21°C à 24°C. Sur les régions de l'Ouest, 24°C à 27°C, sur le quart nord-est, 26°C à 28°C du Massif Central aux Pyrénées, et plus de 30°C sur le Sud-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 août ; le second le minimum dans la nuit du 14 août au 15 août) :

Ajaccio, 27 et 21 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Bourges, 25 et 12 ; Brest, 25 et 15 ; Caen, 22 et 17 ; Cherbourg, 22 et 14 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Nancy, 22 et 18 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 26 et 18 ; Perpignan, 33 et 20 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 28 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 15 degrés ; Amsterdam, 20 et 12 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 20 et 10 ; Le Caire, 35 et 25 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 21 et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 34 et 23 ; Genève, 26 et 11 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 29 et 16 ; Luxembourg, 19 et 10 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 18 et 9 ; Naïrobi, 21 et 13 ; New-York, 23 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 18 et 13 ; Tozeur, 27 et 23 ; Tunis, 33 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 AOUT

« Le Marais, de Saint-Gervais à l'Hôtel de Sens », 11 heures, façade Saint-Gervais, Mme Allaz.

« Le Marais de l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Les berges de la Seine », 15 heures, métro Bastille, rue de Lyon, Mme Legrégeois.

« Notre-Dame », *15 heures*, portail central, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rétrospective des expositions universelles », *15 heures, Musée des arts* décoratifs (Approche de l'art).

« Le Palais-Bourbon », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Arts et curiosités de Paris).

« La peinture napolitaine », 14 h 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Illuminations des hôtels du Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Les impressionnistes », 15 heures, Musée du Jeu de paume (M. Jaslet).

« Esotérisme et philatélie au Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (M. de Langlade).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17 quai d'Anjou.

« *Crypte de Notre-Dame* », *15 h 30*, à l'entrée (Paris et son histoire).

« Quartier Maubert », 14 h 30, façade Saint-Nicolas (Paris pittoresque et insolite).

« Le Sénat », 14 h 30, 15, rue de Vaugirard (Mme Romann).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 août :

DES DÉCRETS

● Du 9 août 1983 portant suppression et création d'emplois à l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

● Du 9 août 1983 modifiant le décret du 2 juin 1976 portant réorganisation du ministère de l'agriculture.

● Du 11 août 1983 modifiant le décret du 25 mai 1950 fixant les maxima de service des professeurs et des maîtres d'éducation physique et sportive, titulaires et délégués.

SPÉLÉOLOGIE

Le festival du monde de la nuit

Le sixième festival international du film de spéléologie aura lieu, du 29 août au 4 septembre, dans son fief habituel ; La Chapelle-en-Vercors (Drôme).

Ce festival est né d'une constatation : une des premières caractéristiques du monde souterrain est de ne pas se donner à voir. En montrant « au grand air » la spéléologie, en rassemblant la production cinématographique mondiale en la matière, on sensibilise le public à un milieu fascinant, et on arrive à promouvoir ce domaine très spécifique du septième art. De plus, en organisant cette rencontre dans un *lieu fréquenté* dès la *première* heure par les spéléologues, on fait connaître une région, en l'occurrence le Vercors, qui possède des atouts incontestables pour négocier le virage d'un tourisme « intégré ».

Une réussite donc ? Assurément. Les spéléologues et le grand public ne s'y sont pas trompés, ils sont toujours plus nombreux chaque année à participer à la rencontre. La presse et les professionnels du cinéma et de la télévision lorgnent aussi de plus en plus vers cette manifestation. Réussir un festival, c'est attirer un public motivé autour de films de qualité : La Chapelle-en-Vercors est devenue ce lieu de rencontre privilégié. Le film de spéléologie a su y trouver un *marché. Il se vend maintenant* aux télévisions, tourne dans les circuits non commerciaux en attendant une réelle percée dans la diffusion grand public.

On assiste à un double mouvement : la spéléologie et l'image qu'on en donne sont en constante évolution. Le spéléologue moderne a assuré les contraintes d'un milieu difficile. Plus autonome, plus performant, il commence à percevoir différemment l'activité qu'il pratique, et cette évolution a quelque chose d'extrêmement positif. Le festival devient en effet un reflet de cette tendance. On voit apparaître de plus en plus des produits *cinématographiques où la* fiction remplace l'anecdote, où le « point de vue sur » prend le pas sur le « reportage coûte que coûte ». Il ne s'agit pas de dénigrer le reportage, le festival s'enrichit seulement de différents *genres cinématographiques : le* spéléologue cinéaste, ou de plus en plus le cinéaste qui parle de spéléologie, intègre désormais une volonté de création.

Déjà, à sa sixième édition, le Festival international du film de spéléologie n'est pas prêt de se scléroser. Il y a deux ans, l'organisation d'un son et lumière spéléo au succès imprévu constituait une nouveauté. Cette année, plusieurs innovations laissent penser qu'un nouvel élan sera donné à cette rencontre. D'ores et déjà, une trentaine de films sont inscrits, provenant de plus de quinze pays différents. La manifestation accueille la vidéo : c'est l'ouverture aux télévisions et aussi à un nouveau mode d'expression. *Le jury sera encore plus* international (les débats auront lieu en anglais). Des rencontres sur le matériel spéléo et sur le matériel cinéma permettront de confronter des expériences variées. Enfin des tables rondes répondront aux désirs du public et de la presse d'approfondir certains débats.

Né dans un « pays », organisé par des passionnés, le Festival s'intègre au maximum à la vie économique locale, en sachant *être l'outil de promotion de la région*, par l'ampleur qu'il a prise. Il s'inscrit tout à fait dans le mouvement des régions à la recherche de leur spécificité culturelle et d'une identité locale.

ROLAND THÉRON.

★ **FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SPELEOLOGIE**, *29 août-4 septembre. Maison* du parc et de la spéléologie, 26420 La Chapelle-en-Vercors, tél. (75) 48-22-38.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3515

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■				■	■	
IV					■				
V						■			
VI							■		
VII	■	■							
VIII									
IX			■					■	■
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Vraiment suffisante et même avantageuse. — II. Ont besoin d'une essence de très bonne qualité. — III. Note. Épais. — IV. Marque familièrement l'accompagnement. Port de l'Hérault. — V. Écorce d'une tige. Long, aux États-Unis. — VI. Élevés. Trotte à Pékin. — VII. Peut être assimilée à la misère. — VIII. Comme un alphabet qui facilita les opérations commerciales. — IX. Lac. Peut être ondulée. — X. Participe. Qui risque d'exploser. — XI. Un vrai poison. Tête couronnée.

VERTICALEMENT

1. Se reconnaît parfois à l'accent. Risque de crever quand il est malade. — 2. Rendre plus lourd. Un mot pour faire appel. — 3. Au *monde. Peut se manger verte.* — 4. Qui n'ont pas l'habitude de frapper fort. — 5. Peut se faire dans un polygone. Roi de Thèbes. — 6. Foudre de guerre. *Chez les Hébreux*, permettaient d'éclairer. — 7. Note. Conjonction. Fera preuve d'attachement. — 8. Pronom. Parfois général quand arrive la peste. Vérifie. — 9. Un homme austère. Article étranger.

SOLUTION DU N° 3 514

HORIZONTALEMENT

I. Redistribution. *II.* Écurie. Na ! Arrêt. — III. Correcteur. Rase. — IV. TR. Enterrement. — V. Inès. Rit. Images. — VI. Fi ! Opinion. Le. — VII. If. Lactée. Liste. — VIII. El. Urée. Iles. Ce. — IX. Reg. Flâner. — X. Fiscalité. Ni. — XI. Pré. Ce. Mène. Bon. — XII. Tri. Cita. Ring. — XIII. Néo. Poil. Graz. — XIV. Crécelle. Oufa. — XV. Lises. Le. Sentir.

VERTICALEMENT

1. Rectifier. Pénal. — 2. Écornifleur. — 3. Dur. Etocs. — 4. Irrésolu. Ré. — 5. Sien. Participes. — 6. Tectrice. Se. Oc ! — 7. Teinte. Ciel. — 8. Inertie. Famille. — 9. Baur. Œillet. — 10. Rein. Lainages. — 11. Ta. MM. Lente. — 12. Irréalisée. Raon. — 13. Oranges. Bizut. — 14. Neste. TC. Non. Fi ! — *15. Te. Sleeping-car.*

GUY BROUTY.

COOPÉRATION

A LA SUITE DES NOUVELLES RESTRICTIONS DANS LES TRANSFERTS D'ARGENT

La communauté française d'Algérie est en proie à certaines rancœurs

De notre envoyé spécial

Nous avons évoqué dans *le Monde* du 8 juillet la situation *des cimetières français abandonnés* en Algérie. Certaines de ces nécropoles sont entretenues par des associations de Français restés en Algérie, avec l'aide des consulats et de certaines autorités algériennes. Combien sont-ils ces Français restés ou retournés au pays ? Deux mille environ, noyés au sein d'une communauté européenne composée pour l'essentiel de coopérants, la plupart venus de l'Est. Leur gros problème : le transfert en France des dinars algériens. Le D.A. vaut actuellement 1,55 franc.

Alger. — Certains Français travaillant à titre privé ou comme coopérants en Algérie étaient partis dès 1962 vers la France pour tenter leur chance. Déçus par la médiocrité des emplois offerts, par le climat, par l'accueil, quelques-uns sont revenus dans un pays où ils possédaient encore une maison, un mobilier, des souvenirs, très souvent des amis. En vingt ans, leur réussite professionnelle est sûre, les salaires qu'ils perçoivent sont largement au-dessus de ceux qui leur étaient offerts en métropole, le « capital soleil » n'étant pas un atout négligeable.

Longtemps, ils ont pu transférer en France une bonne partie des dinars gagnés en Algérie, et l'opération se révélait fructueuse puisque le dinar vaut *aujourd'hui 50 centimes* de plus que notre franc. Tout a changé depuis l'avis n° 11 du 28 avril 1983, signé par le ministre des *finances algérien, annulant et* remplaçant l'avis Finex n° 104 du 28 juin 1978, relatif aux transferts partiels des rémunérations reçues en Algérie par les travailleurs étrangers.

Les restrictions prévues par l'avis 104, qui concernaient les salariés des entreprises privées, lorsqu'ils sont actionnaires de la société, et les salariés des entreprises étrangères opérant dans le cadre de l'exécution des contrats de travaux ou d'autres prestations de services, visent maintenant les salariés d'entreprises, filiales, succursales, agences ou établissements étrangers opérant en Algérie, les salariés étrangers ayant résidé en Algérie de manière ininterrompue pendant plus de cinq ans, les conjoints étrangers de personnes de nationalité algérienne, ainsi que les conjoints, veufs ou divorcés.

La possibilité des transferts sur rémunérations... n'est donc admise, désormais, que pour les salariés des entreprises algériennes publiques mixtes ou privées résidant en Algé*rie depuis moins de cinq ans. Les* quotités des transferts dans les entreprises publiques et mixtes sont de 50 % lorsque le salarié est célibataire ou lorsque sa famille réside en Algérie ; de 70 % lorsque la famille du salarié ne réside pas en Algérie. Pour le secteur privé national, les quotités sont de 35 % et de 55 % dans des conditions identiques. La part transférable est limitée à 6 000 dinars mensuels (plus de 9 000 francs français), sauf dans le cas des salariés de très haute technicité du secteur public, pour lesquels des dérogations sont prévues.

Un appel à l'État français

Ces mesures ont provoqué des remous au sein de la communauté française d'Algérie. Au cours de réceptions mondaines ou de rencontres amicales, les résidents français (pieds-noirs ou métropolitains) avaient déjà échangé leurs rancœurs. Un exemple revenait comme un leitmotiv : *« Que dirait la population algérienne en France si le droit du culte lui était limité, le droit d'association refusé, les syndicats fermés ; si les P.T.T. refusaient les mandats rédigés en francs destinés à l'Algérie ; si le permis de pratiquer la pêche sous-marine lui était refusé. »*

En Algérie, un Français est limité dans les mandats qu'il veut envoyer en France. Il ne peut adhérer à un syndicat, le droit d'association est interdit (toléré dans certains cas). Pour aller pêcher au fusil à harpon, il devra payer chaque année une contribution de *2 000 dinars*, soit 3 000 francs. A Oran, par exemple, où les églises ont été transformées en mosquées (la cathédrale d'Oran va l'être dans les jours à venir), il ne peut pratiquer le culte catholique que dans deux paroisses : Saint-Esprit, au centre, et Saint-Eugène, à l'est de la ville.

Par la voix de leurs représentants (1), les résidents et coopérants *français* ont tenté de se faire entendre à Paris avant la réception du président Chadli à l'Élysée, prévue en novembre prochain. Le 24 février, saisi du problème, M. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur (gauche démocratique), attirait l'attention du ministère de l'économie, des finances et du budget sur les restrictions apportées à la vente des biens immobiliers des Français d'Algérie. Le ministre concerné lui a répondu, le 9 juin dernier, que le gouvernement français s'était déjà élevé à *maintes reprises contre l'inobservation* par l'Algérie, de l'engagement fondamental pris sur ce chapitre lors des accords d'Evian. Les Français restés en Algérie sont « payés » pour savoir que jamais ces accords, qui garantissaient pourtant l'avenir des citoyens français, n'ont connu un commencement d'exécution, et que c'est devant la carence de l'État spoliateur que les spoliés ont dû s'adresser à leur propre gouvernement, d'où le contentieux, notamment sur l'indemnisation, que Charles de Gaulle a toujours ignoré, que Georges Pompidou a vaguement abordé, que M. Valéry Giscard d'Estaing a juré avoir définitivement réglé... et dont M. François Mitterrand, pour la première fois sous la Ve République, a annoncé le règlement en quinze étapes, les douze premières ayant été déjà franchies.

L'État algérien et les biens français

C'est dans le contexte des trois derniers points que se placent les revendications des Français d'Algérie, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et des biens entre les deux pays. Pour les Français restés en Algérie, la situation est aggravée par une instruction ministérielle du 13 décembre 1982 qui fait état d'un rachat obligatoire par l'Etat algérien, seul acquéreur possible, des biens en cause, sans pour autant donner de précisions sur la façon dont ces biens seront estimés, ni sur les modalités de transfert en France du produit des transactions. C'est l'un des problèmes qui sera au centre des conversations franco-algériennes en novembre prochain. Dans sa réponse, le ministre français de l'économie, des finances et du budget a déclaré que son gouvernement a multiplié ses efforts auprès des autorités algériennes pour aboutir à une solution satisfaisante.

Pour l'Amicale des Français d'Algérie (AFA), dont l'existence est seulement tolérée par l'Etat algérien, les préoccupations restent grandes : pouvoir d'achat des retraités en baisse en raison de la surévaluation artificielle du dinar ; indemnités de perte au change pour les coopérants : transferts bloqués ; inégalités de droits ; retraite. Les *Français qui ont choisi de partir* avec toutes les incertitudes de leur avenir et le long calvaire qui les attendait connaissent bien ces problèmes. Certains d'entre eux déclarent que *« rien n'obligeait personne à rester »* et que ceux qui l'ont accepté ont pu au moins pendant vingt et un ans percevoir des salaires confortables, dont une partie ont régulièrement approvisionné leurs comptes en banque en métropole, qu'ils ont eu le temps d'envoyer leur mobilier en France, ce qui n'a pas empêché ceux d'entre eux dont le revenu déclaré n'atteignait pas deux fois le SMIC en 1981, de percevoir quand même l'indemnité de 10.000 mille francs instituée cette *année-là sur les meubles meublants.*

Le problème ne porte pas seulement sur ces deux fractions de Français d'Algérie : ceux qui sont restés et ceux qui sont partis. *Une scission* s'est faite au plan politique. Lors du scrutin chargé de désigner les membres du Conseil supérieur des Français à l'étranger, cinq sièges ont été attribués de la manière suivante : deux à la liste de représentation des intérêts des Français en Algérie (AFA), qui se veut apolitique mais dont les adhérents se situent, pour la plupart, au centre-droit ; deux à la liste pour le soutien de François Mitterrand (Association de défense des Français, A.D.F.E.) ; un à la liste « Pour une nouvelle coopération » (tendance communiste).

Les responsables qui ont présenté les deux premières listes divergent sur quelques points, mais ils convergent sur la prise en charge immédiate, par l'État français, de leurs revendications. C'est dire que l'ensemble de cette communauté travaillant en Algérie à *titre privé* ou pour la coopération attend avec anxiété le résultat des entretiens entre les présidents Mitterrand et Chadli.

LÉO PALACIO.

(1) Les cinq membres du Conseil supérieur *des Français à l'étranger*, élus désormais au scrutin proportionnel.

Le Monde

régions

Ile-de-France

PORTE DE PARIS, VOIE D'ACCÈS AU MUSÉE DE LA VILLETTE

La rue de Flandre va se transformer en avenue ombragée

On a souvent déploré la laideur des accès à la capitale. La rue de Flandre qui, au-delà de la gare de l'Est, file droit vers Aubervilliers, ne fait pas exception à la règle. Étroite, pavée, bordée d'immeubles hétéroclites, elle tranche sur 1 600 mètres *un dix-neuvième arrondissement* qui a été longtemps l'un des plus délaissés de Paris.

C'était autrefois, au-delà de l'octroi, le faubourg industriel de La Villette où les fumées des fonderies de cuivre et de zinc faisaient tousser le peuple. Englobé en 1840 dans la ceinture fortifiée, il fut annexé à Paris vingt ans plus tard par Napoléon III. Au bout de la rue qui conduisait en Flandre, dans ce quartier qui, avec ses canaux et ses cheminées, préfigurait les paysages industriels du Nord, on installa un marché aux bestiaux.

Cent ans plus tard, rien n'avait vraiment changé lorsqu'on échafauda l'absurde projet d'y construire un abattoir géant censé desservir la France entière. L'échec, le scandale et les ruines pharaoniques qui restèrent debout n'arrangèrent pas les choses. Demeurait une idée, non moins absurde : doubler la largeur de la rue de Flandre en la portant uniformément à 50 mètres. La réalisation de cette « pénétrante » supposait la démolition de toutes les bâtisses riveraines des deux côtés. Le découragement des habitants devant cet aménagement au bulldozer se traduit aujourd'hui par la présence le long de la rue de plusieurs immeubles abandonnés et condamnés, que les squatters ont évidemment occupés.

Tout cela devrait changer par la double volonté de l'Etat et de la Ville. Au bout de la rue de Flandre, le premier aménage le futur musée des sciences et des techniques, que bordera un vaste parc. A l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac affirme que, au cours des six années à venir, les arrondissements du nord et de l'est bénéficieront de toutes ses faveurs. Le bassin de La Villette, libéré de ses douteux entrepôts, deviendra le lieu de promenade et même de sport nautique qu'il devrait être depuis longtemps.

Quant à la rue de Flandre, voie d'accès au musée de La Villette et porte de la capitale, on va lui refaire, sinon une beauté, du moins une physionomie présentable. L'idée consiste à l'élargir aux dimensions d'un boulevard planté d'arbres, parcouru par un double courant de circulation. D'une rue à sens unique, qui fleure encore son faubourg, on veut faire, en somme, une avenue typiquement parisienne.

Cela implique de très importants travaux fractionnés en plusieurs tranches et s'étalant jusqu'en 1989. Il faut, en effet, exproprier et démolir — mais sur un seul côté — certains pâtés de maison, refaire le réseau d'adduction d'eau et d'égouts, tracer un mail central planté de deux à trois rangées d'arbres, et remplacer les pavés par de l'asphalte.

Le devis global établi en 1982, s'élevait à 200 millions de francs dont les trois cinquièmes seront consacrés aux acquisitions.

Au mois d'octobre va s'ouvrir sur 380 mètres, entre la rue du Maroc et la rue Riquet, le chantier de la première tranche. Il durera un an. Puis, en 1985, une deuxième tranche sera entamée entre la rue de l'Ourcq et la rue Alphonse Karr, sur 300 mètres. Lorsque tout sera terminé, la nouvelle « avenue » de Flandre aura selon les endroits de 40 à 50 mètres de large. Elle sera bordée sur l'un de ses côtés d'immeubles neufs et sera ombragée par 550 arbres. 1 600 véhicules à l'heure pourront la parcourir dans les deux sens.

Mais les riverains apprécieront-ils cette circulation, plus intense encore qu'aujourd'hui, qui rendra invivable le mail central ? Et les deux-roues ne regretteront-ils pas qu'on ait totalement « oublié » de leur ménager *une piste cyclable* ?

MARC AMBROISE-RENDU.

CORRESPONDANCE

Défense du nouvel Opéra

« Pourquoi donc un Opéra à la Bastille ? », *demandait Andrée Jacob dans* le Monde *du 3 août. Cette question, et surtout la manière dont elle y répondait de manière négative, a provoqué la réaction de M. Jean-Claude Lointier, qui nous écrit :*

La seconde partie de l'article de Mme Jacob développe l'analyse déjà avancée et connue d'un organisme qui ne soutient pas les projets urbains de l'actuel gouvernement. Le sous-titre, « Manque de réalisme », apparaît ici comme un écho aux propos de M. Jacques Chirac, maire de Paris. Un examen du dossier de consultation élaboré par la « mission Opéra » éviterait des inexactitudes.

Un quartier peu accessible ? On comprend mal comment la présence de trois lignes de métro peut rendre le quartier difficilement accessible. Sans doute l'auteur n'envisage-t-il d'autre moyen, pour se rendre à une représentation lyrique, que l'usage de sa propre voiture ; qu'il soit rassuré, il est prévu cinq cents places en sous-sol à l'intérieur de l'emprise pour les visiteurs. Précisons toutefois qu'un grand nombre de spectateurs utilisent le métro, fort pratique, rapide, pour se rendre au palais Garnier.

Suffisamment de théâtres à Paris ? Le palais Garnier est comble à chaque représentation, et il est difficile d'y obtenir deux places après une longue attente. Ne parlons pas des abonnements, inaccessibles. La configuration de l'espace scénique interdit de monter en altenance plusieurs spectacles afin d'utiliser la salle quotidiennement et d'en abaisser ainsi les coûts d'exploitation. Les décors fabriqués en dehors de Paris doivent y être transportés à grands frais.

Le Théâtre des Champs-Élysées offre de bonnes conditions de confort (*acoustique et visuel*) aux spectateurs, mais elles ne sont pas réunies pour les artistes lors des représentations lyriques du répertoire classique : les musiciens de l'orchestre, s'ils sont à l'aise sur la scène lors des concerts, sont tassés dans une fosse exiguë lors des représentations. Les chœurs ont du mal à se mouvoir sur scène. On ne comprend alors pas comment la salle de la Gaîté-Lyrique, en dehors de son intérêt certain, pourrait remplir ces fonctions. Quant à la salle Favart, son répertoire est autre.

Un nouveau concours ? Evoquer l'idée d'un autre concours sur l'emplacement de l'ancienne gare alors que les résultats de la consultation pour le nouvel Opéra (dans laquelle se sont engagées plus de sept cents équipes nationales et internationales de professionnels) ne sont pas encore connus relève de la polémique ou simplement du manque de respect du travail d'autrui.

La véritable question est peut-être d'ordre moral et politique. Pourquoi davantage de gens se mobilisent-ils aujourd'hui contre un projet plutôt que pour sa réalisation ? Pourquoi les journalistes font-ils écho à cette attitude d'échec ?

LA COULÉE VERTE BASTILLE-VINCENNES

Une chance pour les Parisiens

L'affaire de la coulée verte Bastille-Vincennes (*le Monde* du 15 juin et du 8 juillet) continue à passionner certains de nos lecteurs, qu'ils habitent ou non le quartier concerné. Ainsi, le docteur Hubert Petit, qui réside dans le douzième arrondissement, nous écrit :

« Certains habitants du douzième arrondissement s'insurgent contre le tracé de la « coulée verte » Bastille-Bois de Vincennes par la porte Dorée. Faut-il, pour autant, oublier la population de ce secteur-là ? Une pétition commence à circuler, qui recueille l'approbation d'un nombre grandissant de riverains pour le trajet vers l'avenue Daumesnil.

» En effet, une « promenade verte » en souterrain serait incommode et dangereuse. L'itinéraire par la porte Dorée a l'avantage d'impliquer la suppression, à ce niveau, du trafic ferroviaire sur la petite ceinture, source permanente de nuisances (bruits, vibrations).

» La mise à disposition de larges espaces verts s'impose donc comme la solution optimale. Cela répondrait aux vœux des élus, majorité et opposition réunies, sans qu'il soit nécessaire d'en rechercher la paternité. »

M. Jean-Pierre Toussaint, urbaniste d'État et chargé de mission au ministère de l'urbanisme et du logement, plaide pour une coulée verte qui emprunterait l'avenue Daumesnil. Voici comment il justifie son idée :

« Pour que Paris profite du bois de Vincennes, la Ville devrait être rattachée à lui par de longues racines plongeant dans son tissu urbain. Ces pénétrantes, ces racines, ces cheminements devraient structurer les quartiers à rénover entre le bois et le centre de Paris.

» Si on considère le bois de Vincennes comme un immense greffon de verdure de la capitale, on remarque qu'il est actuellement isolé du reste du tissu urbain. Aucun prolongement de sa circulation interne ne continue vers la ville sans changer radicalement d'esprit. L'avenue dans la verdure devient d'un seul coup l'artère bordée de maisons, de bâtiments, de murs ou de constructions de toute sorte.

» L'avenue Daumesnil, par exemple, qui est la seule à pénétrer profondément dans le bois, devient urbaine à partir de la traversée des boulevards extérieurs vers le centre de Paris. Son tracé direct et sa direction vers la Bastille feraient de cette voie un axe pénétrant possible dans la ville. Il apporterait un épanouissement au douzième arrondissement en réalisant la soudure qui manque entre Paris et le bois de Vincennes. »

Guiry, capitale du Vexin français

La lente transhumance des banlieusards de l'Ouest parisien s'arrête généralement à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Derrière s'étale le Vexin français, un long moutonnement de blé, de bois et de rivières parsemé d'architectures nobiliaires.

A 40 kilomètres de Paris par l'autoroute A-15, le Vexin français est une des perles de l'Ile-de-France. Ce « pays » compte, en effet, plus de cent sites et édifices classés ou inscrits.

Il offrira, dès septembre, un nouvel attrait : le Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin. L'occasion pour les amoureux des week-ends champêtres de découvrir une région par ailleurs part, fort convoitée.

Les soirs d'été, dans le Vexin français, l'odeur âcre du blé, nourri par la pluie, embaume l'air d'épidermes capiteux. Effluves fortes, suintements agressifs, aperçus lointains d'une terre riche qui fermente et promet. Le citadin est ici comblé. Au loin, le clocher le l'église de Vétheil, immortalisé par Claude Monet, s'accroche au paysage qui dodeline. Partout, au détour des sinuosités goudronnées qui disparaissent en séquences, accrochés, enfoncés, cachés, des châteaux, des églises, des moulins, des villages. Au total cent joyaux qui font du Vexin français l'un des témoins vivants de ce que l'on nomme encore Ile-de-France.

« Le musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin s'inscrit dans le cadre du développement touristique culturel qui se met en place dans le Val-d'Oise », précise M. Pierre Salvi, sénateur C.D.S. et président du conseil général du Val-d'Oise. *« La construction du musée s'est étalée sur cinq ans. Elle a coûté 8 millions et demi de francs. La charge s'est répartie entre l'Etat (3 millions) et le conseil général (5,5 millions). A la rentrée,* ajoute M. Salvi, *le musée s'ouvrira aux enfants des écoles. Il constituera alors avec l'édifice qui lui fait face, le château de Guiry édifié au dix-septième siècle sur les plans de Jules Hardouin-Mansart et ouvert au public en juillet, un véritable pôle d'attraction touristique. »*

A moins d'une heure de Paris par l'autoroute A-15, le Vexin français est, depuis quelques années, l'objet d'une pression citadine qui s'amplifie. *« On est un peu envahi par les Parisiens,* avoue M. Vasseur, un habitant de Thémericourt (Val-d'Oise), membre de l'Association des amis du Vexin français. *Très longtemps, la bénédiction pour le Vexin a été l'absence du chemin de fer ; maintenant, avec l'autoroute A-15 et la proximité de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, l'urbanisation inconsidérée rampe, les lotissements dans les villages sont de véritables atteintes à l'environnement et créent souvent deux communautés. Heureusement, de nombreuses résidences secondaires se transforment en résidences principales. »*

A Berville, pourtant, l'un des villages du Vexin dont l'accroissement de population a été le plus important, les Kachaoui semble s'être parfaitement intégrés : *« Nous sommes arrivés ici il y a dix ans,* précise Mme Hélène Kachaoui. *On en avait assez de Paris ; on a retapé une maison perdue au milieu des taillis. Aujourd'hui, mon mari dispose d'une solide clientèle dans la région. Je me suis, quant à moi, présentée avec la liste d'union de la gauche aux dernières élections municipales. Nous avons été battus par le maire sortant. C'était un peu le combat des anciens et des modernes. »*

Une intégration réussie qui n'efface pas pour autant les différences. L'Association des amis du Vexin français, créée en 1967 et présidée par le sénateur C.D.S. Adolphe Chauvin, l'a bien compris. *« Il ne s'agit pas pour nous de nous opposer à la construction dans le Vexin,* précise l'Association dans son bulletin numéro 11. *Outre la réhabilitation du parc de logements, nous souhaitons une extension des villages en habitat continu sous forme de hameaux joints. »*

Il apparaît en effet aujourd'hui impossible de transformer le Vexin français en musée. L'agriculture, qui occupe 70 % des sols, doit continuer à prospérer. Elle en a les moyens : une terre riche, des méthodes d'avant-garde.

Gérer au mieux les intérêts du Vexin français implique donc la maîtrise du marché foncier perturbé par la pression des citadins et la défense des exploitations agricoles ménacées de démantèlement par des projets de grands travaux : construction d'une ligne E.D.F. à haute tension, prolongement de l'autoroute A-15...

Dans ce contexte, l'activité touristique du Vexin français ne pouvait être que rigoureusement canalisée. Un tourisme culturel a donc été privilégié. Il se traduit aujourd'hui par la présence d'un musée à Wy-dit-Joli-Village et par l'ouverture, en septembre, du musée archéologique départemental de Guiry.

Rassemblant onze salles réparties dans un bâtiment de facture récente, parfaitement intégré, le musée de Guiry offre une présentation thématique et chronologique, résultat de vingt-cinq années de fouilles dans le Vexin français, une région de passage entre Paris et Rouen, riche de plus de vingt sites archéologiques et aujourd'hui encore traversée par la chaussée Jules-César. Un symbole qui honore l'une des régions françaises les plus gauloises.

JACQUES LALLAIN.

TRANSPORTS

ELLE ACCUMULE LES PERTES : SES CONCURRENTES FONT DES BÉNÉFICES

Air France est-elle la grande malade du transport aérien ?

British Airways : + 134,3 millions de dollars ; Swissair : + 19,8 millions ; Lufthansa : + 18 millions ; K.L.M. : + 15,2 millions ; Alitalia : + 1 million ; Air France : — 120 millions de dollars... La lecture sèche des bilans des principales compagnies européennes pour l'an passé, publiés au cours des dernières semaines, donne un pincement au cœur du contribuable français. Notre compagnie nationale serait-elle devenue la lanterne rouge — pis encore : la grande malade — du transport aérien européen ?

La vérité infirme un tel manichéisme. Le bénéfice net d'une compagnie *aérienne ne reflète* qu'une vision simpliste, et souvent trompeuse, de son activité. Il existe bien des moyens d'annoncer un bilan positif, du plus honnête (le profit réalisé en transportant des passagers et du fret) au plus inavouable (la vente d'actifs, et notamment d'avions) en passant par les gains réalisés dans des activités plus ou moins éloignées de l'exploitation aérienne (restauration, hôtellerie, mécanique, assurances, et même banque...).

L'interprétation en est encore compliquée par le fait qu'à défaut d'« Europe des comptables » leur présentation varie sensiblement selon les pays. Un épluchage des comptes réduisant en termes identiques les facteurs économiques et financiers spécifiques à l'activité de transporteur aérien révèle une disparité de situations bien moins forte qu'il n'y paraît dans les chiffres cités plus haut.

On découvre ainsi que si Air France perd indiscutablement beaucoup d'argent, elle n'est, pour autant, guère plus malade que ses concurrentes, et que si elle ne devait assumer un lourd héritage accumulé dans la décennie passée, elle figurerait dans le tableau européen à une place tout à fait honorable. L'analyse des derniers bilans montre en effet, que, *avant* frais financiers, les résultats de la compagnie française se sont moins dégradés que ceux de ses principales rivales. En revanche, *après* frais financiers, Air France se retrouve en situation très défavorable.

Donc la gestion du transporteur national apparaît saine. L'évolution de ses coûts d'exploitation pendant les dernières années l'a pourtant handicapée. Entre 1978 et 1981, ils ont crû deux fois plus vite que ceux de la compagnie allemande, sous l'effet conjugé d'une inflation plus forte et d'une dégradation des parités monétaires. Encore, Air France parvint-elle à limiter l'écart grâce à des efforts portant aussi bien sur l'économie de carburant que sur la productivité du personnel — qui s'accrut de 5 % par an au cours de la période considérée tre côté, les recettes unitaires d'Air France, bien qu'en croissance plus rapide que chez les autres, sont en valeur absolue, demeurées pon, la France n'a pas obtenu une situation tarifaire très favorable.

Si bien que, pendant ce dernier lustre, difficile pour tout le monde, les coûts d'Air France augmentaient de 8,5 % par an quand ses recettes ne croissaient que de 7 %, la distorsion s'amplifiant encore l'année dernière.

Le seuil de rentabilité se trouve directement affecté par la réduction du profit unitaire : si chaque passager rapporte de moins en moins d'argent, il faut en transporter davantage pour arriver au même résultat final, donc remplir davantage les avions.

Mais la course au coefficient de remplissage a des limites. Celui atteint par Air France (66,5 % en 1981, contre 61,7 % à Lufthansa et 60,2 % à Swissair) peut difficilement être dépassé, surtout avec des gros porteurs, dans une activité très saisonnière. Il s'est d'ailleurs abaissé à 65,1 % en 1982, tombant ainsi, comme pour beaucoup d'autres transporteurs, en dessous du seuil de rentabilité.

Quand le coefficient de remplissage ne permet plus d'équilibrer l'exploitation, il faut agir sur les deux autres facteurs conditionnant la rentabilité, les coûts et les recettes unitaires, ce qu'ont déjà fait — par blocage ou réduction d'effectifs, restructuration des réseaux, efforts en faveur des tarifs élevés... — les principales concurrentes d'Air France, laquelle devra certainement s'y résoudre à son tour. En attendant, force est de constater que, même en dégradation sensible, la rentabilité de l'entreprise française
demeure tout à fait enviable dans le concert européen.

Le poids du passé

Son drame vient des frais financiers. Pertes de change exclues, ils sont passés de 215 millions de francs en 1979 (où elle n'en dégagea pas moins un résultat bénéficiaire de 214 millions de francs) à 917 millions en 1982 (à rapprocher de son déficit de 792 millions). Ils dépassent désormais 4 % du chiffre d'affaires, un seuil jugé dangereux. La sous-capitalisation de l'entreprise explique en partie cette situation : des capitaux propres ne dépassant pas 20 % du chiffre d'affaires, contre 30 % pour Swissair et Lufthansa, l'obligent à recourir de manière systématique à l'emprunt pour financer ses investissements.

Mais si ses charges financières ont connu un phénomène de boule de neige depuis quatre ans, c'est avant tout sous le poids du passé. Le maintien en exploitation, après le premier choc pétrolier, d'une flotte d'avions anciens (Boeing-707, Caravelle) peu économes en carburant a eu un double effet néfaste sur ses finances : il a plongé ses comptes dans le rouge (520 millions de francs de pertes en 1974, 420 en 1975, 502 en 1976) et il a réduit ses possibilités d'investissements propres lorsqu'elle se résolut à changer ses appareils. Elle ne put dès lors faire face à ses obligations qu'au prix d'un endettement forcené qui la pénalise encore aujourd'hui, en dépit d'une capacité d'autofinancement constamment supérieure à celle des autres grandes compagnies européennes depuis 1978.

En outre, pour l'apport de capitaux extérieurs, Air France n'est guère aidée. Certaines compagnies reçoivent des « coups de pouce », des prêts d'Etat ou des collectivités publiques. Les « crédits différés » figurant dans tel ou tel bilan ne sont rien d'autre que des avances de l'État remboursables seulement en cas de résultats bénéficiaires. Les compagnies de certains pays à monnaie forte se procurent aussi des ressources en jouant les banquiers : elles empruntent sur leur marché national des capitaux à 4 ou 5 % d'intérêt, non pour les investir, mais pour les *placer* aux *États-Unis* à 15 ou 16 % et empocher la différence...

Air France serait bien en peine de faire pareil — quand bien même ses statuts l'y autoriseraient. Son actionnaire unique ne lui paie aucun « dessous-de-table », et il paraît s'accommoder de sa structure financière trop étroite qui la condamne pourtant à des emprunts massifs et coûteux. Sur le marché national, les taux d'intérêt ont atteint des sommets : 15,7 % en moyenne en 1981, contre 10,4 % en Allemagne fédérale et 5,6 % en Suisse. Sur les marchés internationaux, les conditions sont en principe les mêmes pour tous les emprunteurs, mais une entreprise française doit acquitter en plus le prix de la dérive de la *monnaie nationale*.

Cependant, à moyen terme, Air France dispose aussi d'atouts qui pourraient lui permettre de recouvrer une meilleure santé. Ainsi, la modernisation de sa flotte s'achevant, les prochaines années seront marquées par une pause de ses investissements. Elle recevra seulement trois Airbus A-310 (moyen-courrier de 200 places) en 1984, *deux autres en 1985 et aucun appareil* en 1986. Ses concurrentes vont, au contraire, acheter une avalanche d'avions neufs : vingt-cinq A-310 pour Lufthansa, dix A-310 et cinq Boeing-747 allongés pour Swissair, dix-sept Boeing-757 pour British Airways, dix A-310 pour K.L.M. et trente Douglas DC 9-80 (rebaptisés MD-80) pour Alitalia. En réduisant ses amortissements et ses frais financiers, en améliorant son cash-flow par un retour à l'équilibre d'exploitation attendu à *partir de 1984*, la compagnie peut espérer atteindre une situation sensiblement meilleure que celle de ses concurrentes. A condition, pour notre porte-drapeau, que les cours du dollar et du pétrole n'en prennent pas trop à leur aise, non plus que les tarifs internationaux, souvent malmenés dans le passé. A condition aussi que les coûts (notamment de main-d'œuvre) puissent être maintenus. L'équation du redressement ne manque donc pas d'inconnues.

JAMES SARAZIN.

LE BOEING-737 : « BILAN SATISFAISANT »

Six mois après la mise en service du premier de ses douze Boeing-737, Air France se déclare très satisfaite de l'introduction dans sa flotte de ce « petit » avion (cent neuf places) pour lignes courtes.

Premier appareil de la compagnie nationale *piloté par deux* membres d'équipage seulement, le Boeing-737 ne s'en est pas moins révélé très ponctuel (93,1 % des vols sont partis à moins de quinze minutes de l'horaire prévu), et cela, en dépit d'une utilisation intensive (base annuelle : 2 870 heures de vol).

Les avions s'en sont trouvés mieux remplis sur le réseau européen où la baisse générale du trafic a, comparativement, moins affecté Air France (— 1 %) que ses concurrents (— 2,9 %).

Très appréciables sur la majeure partie du réseau, les résultats sont toutefois jugés décevants sur trois lignes, dont deux au départ de province (Marseille-Londres et Toulouse-Londres, la troisième étant Paris-Pise).

Le Monde

économie

CONJONCTURE

L'OPÉRATION « POINT-PRIX-VACANCES »

Qui trouvera la tomate marmande ronde 57-67 à 3,90 F le kilo ?

De notre envoyée spéciale

Le secrétariat d'État à la consommation a lancé, cette année, une opération d'information intitulée « Point-Prix-Vacances » dans cinq départements touristiques (l'Hérault, le Finistère, les Pyrénées-Atlantiques, le Var et la Vendée). Cette opération est destinée à signaler chaque jour aux consommateurs les prix de dix produits et services effectivement pratiqués dans une ville donnée.

Quimper. – M. R. habite près de Quimper, dans le Finistère. Depuis près d'un an, il effectue des enquêtes pour différents organismes de sondage. Cet été, il est l'un des quatre *enquêteurs recrutés dans le* département pour le compte du secrétariat d'État à la consommation, dans le cadre de l'opération « *Point-Prix-Vacances* ».

Sa journée débute dans une des salles de la superbe préfecture de Quimper. Ils sont cinq à se retrouver tous les matins. La responsable de l'équipe – une femme énergique – leur confie alors la liste des produits à observer et indique à chacun son secteur.

Une liste, un carnet, un stylo, une voiture : voilà tout son matériel. Il part aussitôt en campagne, car le programme est chargé : il doit visiter vingt à trente points de vente dans la matinée. L'enquêteur a reçu des consignes impératives de discrétion : quand il entre dans le premier magasin, une grande surface, son *carnet est dissimulé dans son* blouson et nul stylo ne dépasse de sa poche. C'est que les commerçants n'apprécient guère tout ce qui ressemble de près ou de loin à un contrôle.

Devant l'étalage de fruits et *légumes, il laisse à peine entrevoir* son carnet quand il note : les poires Guyot à 4,20 F le kilo, le melon à 8,90 F pièce. Le prix des pêches ne *l'intéresse pas. Elles* sont de calibre C alors qu'il lui faut du calibre A. « *En fait*, dit-il, *on ne trouve presque jamais de calibre A.* » Au rayon poissonnerie, le vendeur l'observe. Il se *contente de retenir* le prix de la sole. Un peu plus loin, les tomates sont hollandaises, il s'en désintéresse. Le communiqué ne mentionne que les produits français, comme si les consommateurs n'achetaient que ceux-ci...

Dans la boutique suivante, un petit libre-service, la vendeuse, souriante, s'enquiert : « *et pour Monsieur ?* » Le monsieur ne veut rien mais prend soin de noter la laitue à 3,90 F et le melon à 8,60 F. Au rayon épicerie, il prend son temps pour vérifier que la boîte de 1 kilo de confiture d'abricots est bien pur fruit, pur sucre. Mais comment connaître le prix de 100 grammes de gâteau breton *pur beurre sans* éveiller les soupçons de la boulangère ?

« Prudence toujours... »

Dans le magasin de souvenirs, les prix des bols de faïence agrémentés d'un prénom ne sont pas affichés. Il invente un prénom impossible pour s'informer sans risque. Le commerçant est désolé : « *Un prénom aussi rare...* », mais M. R... note à la sortie : 28,90 francs. Il passe à la piscine : « *C'est pour inscrire mon fils aux leçons de natation* » : 16 francs *la leçon. Puis au cours de tennis : « Combien pour une location d'une heure ? »*

Vers midi, l'enquêteur retrouve ses collègues à la préfecture. A eux quatre, ils ont relevé 200 prix dans 67 points de vente. Ils déterminent, pour chacun des dix produits, le prix maximum (escalope à 88 francs le kilo), minimum (la tomate Marmande 57/67 à 3,90 francs le kilo) et le prix « avantageux ».

Ils rédigent un bref rapport qui paraîtra le lendemain dans la presse locale et sera mentionné le soir-même sur FR 3 Bretagne. « *Mais, prudence toujours*, explique la responsable. *Nous ne devons citer aucun nom de magasin ou de marque de produit, ni même inciter les consommateurs à rechercher ou à éviter tel ou tel type de commerce. Du reste, nous faisons des découvertes qui bousculent nos idées reçues en matière de prix. On trouve de tout partout.* »

Ces précautions répondent à un souci d'impartialité. « *Il nous est impossible d'être exhaustifs, nous ne citons donc personne. Dans cette mesure les commerçants ne se sentent pas gênés par cette opération point-prix-vacances.* »

Les consommateurs, quant à eux, tiennent-ils compte de ces communiqués quotidiens ? Difficile de le savoir dans l'immédiat. Mais ils n'ont souvent que peu de temps à consacrer à leurs achats. A moins que les vacanciers manquent de distraction au point de jouer à la chasse au trésor : à celui qui trouvera le premier les tomates marmandes rondes 57/67 à 3,90 F le kilo !

M. Z.

AFFAIRES

La faillite de la SICA Aquitaine-Alimentaire

MM. BERNARD SERRE ET OLIVIER HAMEL SONT LIBÉRÉS SOUS CAUTION

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne) a décidé la remise en liberté de MM. Bernard Serre et Olivier Hamel, inculpés dans l'affaire de la banqueroute de la SICA Aquitaine-Alimentaire.

M. Bernard Serre, P.-D.G. d'Aquitaine-Alimentaire, avait créé un réseau de coopératives et de SICA dans le Sud de la France. Inculpé le 11 février, à Montpellier, « *d'abus de biens sociaux, escroquerie et faillite frauduleuse* » à la suite de la faillite de la SICA de Lunel, il était à nouveau inculpé le 15 juillet, à Agen, pour la faillite, cette fois, de la SICA Aquitaine-Alimentaire qui laisse un passif de 120 millions de francs. Incarcéré depuis le 11 février à Montpellier, il avait été transféré le 15 juillet à la prison d'Agen dans le cadre de cette deuxième affaire.

M. Olivier Hamel, directeur général de la coopérative Le Cabanon, à Camaret (Vaucluse), avait été inculpé de « *complicité de banqueroute par détournement d'actif* » le 13 juillet, et incarcéré à Montauban. Il lui est reproché d'avoir acheté pour *20 millions de francs de marchandises* à la SICA Aquitaine-Alimentaire alors que cette dernière était en cessation de paiement.

Dans les deux cas, la remise en liberté est assortie d'un contrôle judiciaire avec, notamment, l'obligation de déposer des cautions. Pour M. Bernard Serre, le montant de la caution est de 60 000 francs et pour M. Olivier Hamel, de 30 000 francs. Les deux hommes sont assignés à résidence, et il est interdit à M. Serre d'exercer des responsabilités professionnelles semblables à celles pour lesquelles l'information a été ouverte.

ÉTRANGER

En Espagne

Le gouvernement resserre sa politique monétaire

De notre correspondant

Madrid. – Le gouvernement socialiste espagnol est décidé à appliquer une *politique monétaire sévère. Le coefficient de réserve obligatoire* des banques est passé, le 10 août, de 6,75 % à 7,75 % (il avait déjà été élevé d'un point en décembre 1982 au moment de l'arrivée des socialistes *au pouvoir), ce qui devrait permettre d'éponger environ 150 milliards de* pesetas de liquidités (7,9 milliards de francs) (1). D'autre part, le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, a annoncé que l'augmentation de la masse monétaire serait contenue, durant le second semestre de 1983, dans une fourchette de 6 % à 9 % face à une inflation prévue de 12 %.

Paradoxalement, ce sont les bons résultats de l'économie espagnole durant les six premiers mois de l'année – que M. Boyer vient de rendre publics – qui incitent les responsa*bles de l'économie à la prudence. Le* ministre de l'économie a annoncé que le P.N.B. avait augmenté de 1,7 % par rapport au premier semestre de 1982, un taux supérieur à celui enregistré dans bon nombre de pays européens. Cette croissance est en partie due à la progression des exportations qui a été de 4,8 % (le gouvernement avait prévu 5 %), mais aussi à celle de la demande intérieure qui a augmenté de 1,3 %. Certains secteurs en difficulté depuis plusieurs années, comme l'automobile, enregistrent pour la première fois une reprise.

L'investissement, par contre, continue de stagner. Dans ces conditions, le gouvernement craint qu'un redémarrage fondé davantage sur la consommation que sur la production ne se révèle éphémère et ne débouche rapidement sur une relance de l'inflation jusqu'ici contrôlée et un déséquilibre du commerce extérieur. Ainsi, les importations ont augmenté de 2,5 % durant le premier trimestre, alors que le gouvernement avait prévu une réduction de 1,5 %. D'autre part, la ponction opérée par le *gouvernement sur la masse monétaire* vise à financer le déficit public qui, bien que légèrement réduit par rapport à 1982, reste proche des 6 % du P.N.B.

Si elle répond donc à des problèmes réels, la politique monétaire du gouvernement pourrait toutefois avoir des conséquences négatives. Elle aura pour effet, d'une part, de faire monter les taux d'intérêt (que M. Boyer entend de toute manière maintenir élevés pour éviter une fuite de capitaux attirés par la hausse du dollar) et, de l'autre, de réduire la quantité des crédits disponibles pour le secteur privé. Les responsables économiques sont toutefois persuadés que c'est actuellement la faiblesse de la demande, et non l'insuffisance du crédit, qui fait office de goulet d'étran*glement pour l'investissement.*

Reste à savoir si, dans un pays où le taux de chômage reste le plus élevé d'Europe occidentale (17,2 % de la population active), le gouvernement peut se risquer à mener une politique économique de quasi-stabilisation. Forts de l'aval de leurs dix millions de votes, les socialistes considèrent qu'ils peuvent prendre plus résolument que leurs prédécesseurs des mesures impopulaires. Mais ils doivent également convaincre leurs électeurs que le rétablissement des grands équilibres financiers se fera en tenant compte des conséquences sociales qu'ils entraînent et que la politique monétaire ne sera pas le seul instrument utilisé.

THIERRY MALINIAK.

(1) Pour compenser au moins partiellement le préjudice que cette mesure causera aux établissements de crédit, ces derniers verront passer de 8 % à 10 % le taux d'intérêt des dépôts obligatoires qu'ils sont tenus d'effectuer, en sus du coefficient de réserve, auprès de la Banque d'Espagne et qui sont utilisés comme crédits bonifiés pour certains secteurs économiques.

LA GRANDE-BRETAGNE NE S'OPPOSERAIT PLUS A L'OCTROI DU PRÊT DU F.M.I. A L'ARGENTINE

(De notre correspondant.)

Londres. – Le gouvernement britannique attend la réunion du conseil du Fonds monétaire international, ce lundi 15 août, avant de lever l'interdiction qu'il a faite aux banques de signer le prêt que le F.M.I. doit accorder à l'Argentine. Mme Thatcher devrait donner son accord.

La suppression de toutes les restrictions mises aux transferts de fonds des sociétés britanniques installées en Argentine, annoncée par Buenos-Aires, est considérée à Londres, comme « *un geste utile* », bien que les Britanniques souhaitent « *des actes, et non des paroles* », et veuillent s'assurer que la levée est « *générale et permanente* » avant de se débarrasser d'un moyen de pression politique. Le gouvernement argentin avait attendu près d'un an après la fin des hostilités aux Malouines pour lever les sanctions visant les banques britanniques installées sur son territoire, mais il avait maintenu les restrictions concernant les transferts de fonds des sociétés industrielles et commerciales.

On pense à Londres que le conseil du F.M.I. donnera son accord définitif au programme économique de Buenos-Aires et à l'octroi à l'Argentine d'un prêt de 1,5 milliard de dollars. La signature formelle par les deux cent soixante-trois banques occidentales et japonaises, d'abord prévue pour le vendredi 12 août, devrait commencer le mardi 16 et rester ouverte jusqu'à ce que les banques britanniques participant au consortium aient donné leur accord. – D.V.

LE RYAL SAOUDIEN DÉVALUÉ

L'Arabie Saoudite a dévalué le ryal une nouvelle fois dimanche 14 août. Il s'échange désormais à 3,48 ryals pour 1 dollar, contre 3,47. Dimanche 7 août, la monnaie saoudienne avait déjà décroché par rapport au dollar, passant de 3,45 ryals pour 1 dollar à 3,47.

Ce double mouvement marque peut-être un changement dans la politique des autorités monétaires saoudiennes. Depuis deux ans, l'Arabie Saoudite, dont la monnaie est, en fait, « accrochée » au dollar, ne révisait qu'occasionnellement sa valeur. Le dernier réajustement par rapport *à la devise américaine* remontait ainsi au 30 mars.

Or la très forte hausse du « billet vert » depuis le printemps pose un problème à Ryad, dont le ryal est tiré vers le haut et réévalué par rapport aux autres monnaies. Cela favorise les importations en Arabie Saoudite au moment même où les exportations de pétrole diminuent.

Ces deux mini-dévaluations, qui viennent de se produire à une semaine d'intervalle, pourraient donc indiquer que Ryad entend désormais laisser une plus grande flexibilité à sa monnaie par rapport au dollar.

● **En Belgique, le chômage s'est de nouveau aggravé en juillet,** remontant à son niveau record – 12,3 % de la population active – atteint en février dernier. Selon les services de l'emploi, sur plus d'un demi-million de chômeurs belges, 510 937 sont indemnisés ; près de 161 000 sont âgés de moins de vingt-cinq ans.

DANS UN RAPPORT REMIS AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Des experts dénoncent l'exploitation de Haïtiens dans les plantations dominicaines de sucre

De notre correspondante

Genève. – Le groupe des Nations unies, qui se réunit actuellement à Genève, sur l'esclavage, a été saisi, entre autres témoignages, sur la situation des travailleurs haïtiens « loués » pour la récolte de canne à sucre en République dominicaine, d'un rapport d'experts *indépendants* rédigé à l'intention du Bureau international du travail (B.I.T.). Ces coupeurs de cannes sont souvent recrutés en raison de contrats signés en leur nom par leur gouvernement, mais dont ni eux ni les syndicats n'ont pu prendre connaissance.

Confiants en des promesses fallacieuses ou las de la misère matérielle et morale qui sévit en Haïti, ils ont accepté de se laisser emmener. Ce n'est que dans l'enceinte des plantations dans lesquelles ils sont assignés qu'ils apprennent qu'ils n'ont pas le droit de les quitter, pas plus que les campements où ils doivent habiter. Ils doivent remettre au Conseil d'Etat du sucre leur passeport, qui ne leur est rendu qu'au moment de leur rapatriement.

Les Haïtiens sont tenus de travailler parfois jusqu'à quinze heures par jour durant les sept mois que dure la récolte. S'ils tentent de choisir la liberté, ils sont ramenés de force à leur lieu de travail, et des postes de contrôle spéciaux jalonnent les routes pour arrêter les fuyards.

Durant la récolte, ils sont surveillés par des gardes armés et touchent un salaire nettement inférieur au salaire minimum des ouvriers agricoles dominicains. Une somme allant de un cinquième à un quart de ce salaire est versée à l'ambassade d'Haïti en République dominicaine pour leur être, en principe, restituée après leur retour au pays.

Les conditions d'hygiène sont déplorables, les soins médicaux nuls et, le plus souvent, la *malnutrition* sévit. Les accidents du travail sont fréquents en raison du surmenage et de la faiblesse physique dont souffrent ces Haïtiens.

Si la situation des travailleurs « légalement » recrutés est dramatique, celle des Haïtiens qui sont tombés entre les mains des forces de sécurité et de l'armée dominicaines aux abords des frontières est encore pire. Ils sont rançonnés, puis livrés à des plantations où ils ont un statut d'immigrés illégaux, ce qui permet tous les abus.

Les experts *sont* arrivés à ces constatations après s'être rendus en Haïti dans les régions où les travailleurs sont recrutés et avoir visité *cinq plantations d'Etat et deux plan*tations privées en République dominicaine, où ils ont pu s'entretenir avec les travailleurs et constaté sur place les conditions inhumaines auxquelles ces derniers sont soumis. Le rapport reproduit le texte d'un contrat en vingt-sept points conclu entre le Conseil d'Etat du sucre et le gouvernement d'Haïti sur l'embauche de dix-neuf mille ouvriers agricoles pour les « *besoins des usines sucrières dominicaines* ».

ISABELLE VICHNIAC.

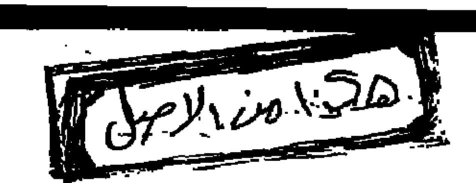
SOCIAL

DANS UNE INTERVIEW A « FORCE OUVRIÈRE HEBDO »

M. Derlin (F.O.) président de la Caisse nationale d'assurance-maladie juge la tutelle de l'Etat « trop pesante »

Dans une interview publiée par *Force ouvrière hebdo* du 16 août sous le titre « L'assurance-maladie : le droit pour tous d'être soignés », M. Maurice Derlin, président de la Caise nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) et secrétaire confédéral F.O., présente un bilan de l'action de F.O. dans la gestion de la Sécurité sociale depuis seize ans. Ainsi, selon lui, « *les caisses régionales de Sécurité sociale ont financé 30 % de l'investissement global des hôpitaux en France* » et cela avec des prêts sans intérêts. M. Derlin juge « *catastrophique pour l'hospitalisation* » la décision récente du gouvernement qui, « *sous couvert de budget global des hôpitaux ou autre formule, veut faire payer aux hôpitaux ces prêts au taux de 18 %* ». En revanche, M. Derlin souligne un progrès : le nombre des longues maladies prises en charge totalement et pour une durée indéterminée est passé de quatre à vingt-cinq.

Pour le président de la *C.N.A.M.T.S.*, le déficit de la Sécurité sociale, sujet de polémique, appelle des précisions : « *Cette année, l'assurance-maladie n'est pas en déficit. Elle est d'ailleurs venue aider financièrement la branche allocations familiales pour la première fois depuis la guerre.* » Selon M. Derlin, « *il faut arrêter de voir dans les allocations familiales un moyen de dispenser des aides selon les besoins politiques du moment, à la veille d'élections, par exemple* ». Enfin, « *l'Etat doit prendre garde de ne pas trop chercher à accroître sa tutelle sur l'institution* ». Cette tutelle était « *déjà trop pesante* ».



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Selon l'IFOP

LA COTE DE POPULARITÉ DE M. MAUROY CONTINUE DE BAISSER

Selon le baromètre mensuel de l'I.F.O.P., publié le 14 août par le *Journal du Dimanche*, 53 % des personnes interrogées (2055 âgés de plus de dix-huit ans, interrogés entre le 1er et le 9 août) sont « *mécontents* » de M. MITTERRAND (contre 51 % en juillet) ; 35 % se déclarent, comme le mois précédent, « *satisfaits* » du président de la République.

De son coté, le premier ministre enregistre son plus bas niveau de popularité depuis sa prise de fonctions en juin 1981, avec 56 % de mécontents, contre 28 % de satisfaits.

Les résultats étaient en juillet respectivement de 51 % et 31 %.

Dans l'opposition, les cotes de popularité de MM. Barre et Giscard d'Estaing proprement de trois points (respectivement 46 % et 44 % de « *bonnes opinions* », contre 37 % et 41 % de « *mauvaises opinions* », M. Chirac passe de 48 % à 45 % de « *mauvaises opinions* » et de 33 % à 37 % de « *bonnes opinions* ». Enfin 49 % (contre 45 %) de personnes interrogés ont une « *bonne opinion* » de Mme Veil, 27 % (contre 30 %) ont le point de vue inverse.

● *M. Pierre Mauroy* s'est rendu dimanche 14 août, en visite privée, en Picardie, et a notamment visité la cathédrale d'Amiens pendant près d'une heure, quelques instants avant que ne commence la procession marquant la fête de l'Assomption. Peu de temps après, un correspondant anonyme téléphonait au *Courrier picard* indiquant qu'une bombe avait été déposée dans la cathédrale. Les policiers ont fouillé vainement l'édifice, sans interrompre l'office.

Au Liban

Le Front de l'opposition adresse une sévère mise en garde au président Gemayel

Reprenant à son compte les dix conditions posées par M. Walid Joumblatt, le président du parti socialiste progressiste, à une « *entente nationale* », le Front de salut national (F.S.N.), coalition de l'opposition dont M. Joumblatt est l'un des principaux animateurs, a adressé au président libanais une ferme mise en garde. La déclaration, publiée le 13 août, affirme que « *la reprise de la guerre civile* » serait inéluctable si M. Amine Gemayel ne « *rompait pas les chaînes qui l'attachent à son parti, les Phalanges, et n'engageait pas le dialogue avec le peuple libanais* ». Les principales revendications du F.S.N. portent sur la démission du gouvernement, le retrait des milices phalangistes de la montagne druzo-chrétienne et le non-déploiement de l'armée régulière – qualifiée de « *machine d'oppression* » – dans cette région.

Dans les coulisses, cependant, les contacts se multiplient pour rechercher une formule de compromis. L'envoyé spécial du président Reagan, M. Robert McFarlane, s'y emploie. M. Joumblatt s'est entretenu le 13 août avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite avant d'assouplir quelque peu sa position. Son porte-parole a, en effet, déclaré le lendemain que la position de M. Joumblatt avait été « *déformée* », car ce dernier n'était pas opposé, bien au contraire, à la réouverture de l'aéroport de Beyrouth, à condition que celui-ci ne « *serve pas à des fins militaires* ».

Lundi matin, 15 août, l'aéroport demeurait fermé pour la sixième journée consécutive, provoquant des ruptures de stock et un sérieux malaise parmi de nombreux Libanais qui cherchent à quitter le pays en cette période de canicule. La compagnie libanaise, Middle East Airways, enregistre de ce fait une perte de 300 000 dollars par jour. Si l'aéroport n'a pas été, dimanche, la cible des canons de l'opposition, installés sur les hauteurs, les duels d'artillerie entre milices rivales dans le Chouf druzo-chrétien se sont étendus à la périphérie de Beyrouth, aux quartiers musulmans comme aux bastions chrétiens.

La crise libanaise a été évoquée par le premier ministre israélien, M. Begin, dans le premier discours qu'il prononce depuis plusieurs semaines. Il a, le dimanche 14 août, pris vivement à partie la Syrie, l'accusant d'entretenir l'impasse en s'opposant à l'accord conclu le 17 mai entre Jérusalem et Beyrouth.

Le même jour, plusieurs quotidiens américains publiaient une interview du président syrien, M. Hafez El Assad, qui se déclarait prêt, « *sans se faire prier* », à retirer ses troupes du Liban à condition qu'Israël procède, au préalable, à l'évacuation de ses forces aux termes des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité. Selon ces textes, approuvés par les Etats-Unis, l'Etat hébreu devait quitter le Liban dès la conclusion du cessez-le-feu (l'été dernier) et sans imposer ses conditions au gouvernement de Beyrouth. M. Assad a réitéré son exigence que l'accord du 17 mai soit déclaré nul et non avenu.

L'Egypte estime que la crise libanaise est « dangereuse » pour toute la région. Pour rechercher une solution, Le Caire a envoyé des émissaires dans divers pays arabes. Selon le quotidien libanais de gauche *Al-Safir*, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et la Jordanie auraient entamé des consultations avec le gouvernement de Beyrouth. – *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Un soldat du contingent français de la Force multinationale à Beyrouth* a été tué, dimanche soir 14 août, par l'explosion d'un engin qu'il manipulait, a annoncé un porte-parole du contingent. Selon ce dernier, « *il ne s'agit en aucun cas d'un attentat* ». « *Le soldat manipulait l'engin, vraisemblablement une mine éclairante qu'il avait trouvée* », a-t-il précisé. D'autre part, deux civils israéliens employés par l'armée ont été blessés dimanche matin par l'explosion d'une charge télécommandée, dissimulée sous un talus, près de Nabatiyeh (Sud-Liban).

En Angola

LUANDA ANNONCE AVOIR TUÉ MILLE CENT GUÉRILLEROS DE L'UNITA DANS LE SUD DU PAYS

Huit avions militaires sud-africains ont effectué à plusieurs reprises des raids et des bombardements dimanche 14 août sur la ville Cangamba, dans le sud de l'Angola, pour soutenir les guérilleros de l'UNITA, a rapporté l'agence gouvernementale angolaise Angop.

Angop a également affirmé que les troupes gouvernementales ont tué mille cent soldats de l'UNITA au cours de huit jours de violents combats dans la province de Moxico. L'agence précise que les forces gouvernementales ont eu de leur côté cinquante-trois tués.

Dans un communiqué publié le 4 août dernier à Lisbonne, l'UNITA affirmait avoir lancé le 1er août une « *offensive généralisée* » engageant quelque dix mille combattants dans les provinces de Moxico, Lunda, Malange, Huambo et Kuanza-Sul.

Le mouvement de M. Savimbi avait précisé que le village de Cangumbe, où stationnaient deux brigades des FAPLA et une brigade cubaine, était encerclé par ses forces et qu'un avion Mig-21 avait été abattu au-dessus de la localité. – *(A.F.P.-A.P.)*

L'État néerlandais va poursuivre Shell et Philips pour pollution toxique

De notre correspondant

Amsterdam. – L'État néerlandais poursuivra devant la justice des dizaines d'entreprises dans l'industrie chimique, dont Shell et Philips, en vue de recouvrer au moins une partie des sommes gigantesques dépensées lors de l'assainissement de terrains pollués par des déchets provenant de produits toxiques.

Le ministère de l'environnement, à La Haye, en faisant part de cette initiative, cette semaine, s'est référé à une loi adoptée au début de l'année par la Chambre des députés et qui part du principe que « tout pollueur doit payer ».

Ces dernières années, les Pays-Bas ont régulièrement été perturbés par la découverte de décharges toxiques qui, depuis les années 50 et 60, ont pollué certaines terres à tel point que des quartiers entiers ont dû être évacués lors d'opérations de nettoyage du sol.

La première société à avoir reçu une assignation judiciaire est Shell, dont la branche chimique est accusée d'avoir négligemment déchargé, à la fin des années 50, plus de 10 000 kilos de produits toxiques agricoles sur un terrain appartenant au village de Gouderak, dans le sud-ouest des Pays-Bas où, plus tard, un quartier résidentiel avait été construit.

La Shell n'a pas encore voulu réagir à l'action judicaire entreprise par La Haye, mais des responsables avaient, dans le passé, décliné toute responsabilité, arguant qu'à l'époque les décharges avaient été confiées à une société de transport qualifiée pour ce genre de travaux. Shell avait, de sa propre volonté, contribué financièrement à l'examen du sol pollué, dont l'assainissement avait coûté 50 millions de florins à l'État.

L'entreprise chimique Duphar, dont la société mère est Philips, est tenue responsable pour la décharge d'une dizaine de milliers de fûts à contenu extrêmement toxique, dont de la dioxine, dans un polder près d'Amsterdam. La Haye a d'ores et déjà investi 78 millions de florins dans les travaux de nettoyage, mais *il n'est pas encore certain que* des fermes ou des maisons qui se trouvent à proximité du lieu de la décharge ne devront pas être démolies.

RENÉ TER STEEGE.

En Irlande du Nord

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE JEUNES CATHOLIQUES ET FORCES DE L'ORDRE

De nouveaux et violents incidents se sont produits, les samedi 13 et dimanche 14 août, en Irlande du Nord, après une semaine de troubles. A Dungannon, une ville proche de la frontière avec la République d'Irlande, un commando de cinq hommes a attaqué samedi un barrage de police. Un policier a été blessé et l'un des assaillants tué au cours de la fusillade. Un autre membre du commando a été retrouvé mort dans la voiture accidentée, à quelques centaines de mètres du lieu de l'affrontement.

Une heure auparavant, un policier avait été blessé par balles à Markethill, dans le sud de la province, lors de l'attaque d'un autre barrage.

A Londonderry, où se déroulait la traditionnelle cérémonie protestante de la « marche des apprentis », des jeunes gens ont attaqué les forces de l'ordre, blessant un policier et une passante.

A Belfast, une manifestation a eu lieu dimanche dans Springfield road, le quartier où un jeune catholique, Thomas Riley, avait été abattu mardi par un soldat britannique. M. Gerry Adams, député du Sinn Fein (la représentation politique de l'Ira) a appelé les manifestants à une campagne de résistance passive contre les forces britanniques. Il a invité la population des quartiers catholiques à « *protester à coups de sifflet et par des concerts de casseroles* » à chaque intervention des forces de l'ordre et à fermer les portes à clé pour obliger l'armée à pénétrer de force dans les maisons. – *(A.F.P., A.P.)*

En Espagne

VIOLENTS INCIDENTS ENTRE DES SÉPARATISTES ET LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT BASQUE

(De notre correspondant.)

Madrid. – La « guerre des drapeaux » se poursuit au Pays basque et a connu un nouvel épisode, le dimanche 14 août, dans la soirée, au début des fêtes de Saint-Sébastien.

Plusieurs centaines de manifestants s'étaient rassemblés dans le centre de la ville à l'appel de la coalition indépendantiste Herri Batasuna et d'autres groupes d'extrême gauche pour réclamer l'amnistie et la libération des prisonniers membres de l'E.T.A. militaire. Lorsque le président du gouvernement autonome basque, M. Garaikoetxea, sortit de la mairie avec sa suite, il devint la cible des manifestants qui, des huées, en vinrent rapidement aux jets de tables et de chaises ramassées dans les bars des environs.

La police autonome basque dut charger pour dégager le cortège officiel. Les manifestants se regroupèrent et brûlèrent alors un drapeau espagnol en criant des slogans d'appui à l'E.T.A. La police nationale chargea à son tour, faisant plusieurs blessés. Les affrontements se poursuivirent pendant deux heures.

Si les incidents sont nombreux au Pays basque depuis la mi-juillet, c'est la première fois qu'ils opposent directement les modérés du P.N.V. (parti nationaliste basque), auquel appartient M. Garaikoetxea, et les radicaux d'Herri Batasuna. Ces derniers semblent décidés à pratiquer une politique de surenchère nationaliste, afin de rallier une frange de l'électorat modéré.

Th. M.

Destiné semble-t-il à l'IRA

UN STOCK D'ARMES EST SAISI AU HAVRE

Un stock d'armes et de munitions a été saisi au Havre, vendredi 12 août en début de d'après-midi, par la police judiciaire et la police des frontières, dans le réservoir d'un camion Volvo porteur de plaques d'immatriculation irlandaise, qui s'apprêtait à prendre place, avec une cargaison de 25 tonnes de matériel électro-mécanique, sur un ferry-boat à destination de la République d'Irlande.

Ce stock d'armes aurait été destiné à l'armée révolutionnaire irlandaise (IRA). Les enquêteurs ont saisi à bord du poids lourds 28 armes de poing, 12 000 cartouches, 12 bouchons allumeurs, 10,5 kilos de plastic, 450 mètres de cordon détonnant, 250 détonnateurs électriques et deux grenades.

Le chauffeur et propriétaire du camion, Michael-Christopher MacDonald, âgé de vingt-sept ans, a été inculpé dimanche de « détention d'armes de première et deuxième catégorie » et a été écroué, ainsi que deux Français, inculpés de complicité. Le juge d'instruction a refusé de communiquer les noms des deux ressortissants français.

Cette saisie d'armes est le fruit d'une « longue et minutieuse enquête » de la D.S.T., de la P.J. et des douanes. Selon les policiers, les armes saisies sont de plusieurs origines et auraient été collectées dans un pays européen. Elles auraient transité « assez longtemps » en France avant d'être acheminées vers le Havre.

TENTE-NEUF TURCS ONT ÉTÉ EXPULSÉS DE R.F.A. VERS ISTANBUL

Bonn *(A.F.P.)*. – Les autorités ouest-allemandes ont extradé vendredi 12 août le ressortissant turc Sami Memes, âgé de vingt-quatre ans, accusé dans son propre pays d'avoir participé à une fusillade et qui risque la peine de mort. Ses avocats ont déposé une plainte devant la commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg, estimant que leur client est un réfugié politique et que la demande d'extradition présentée par un pays où il risque la torture et la mort n'aurait pas dû être acceptée.

Trente-huit autres ressortissants turcs ont également été expulsés vendredi vers la Turquie. Ils séjournaient en République fédérale sans autorisation ou avaient commis des délits. Le groupe parlementaire des Verts et l'organisation humanitaire Terre des hommes, avaient demandé au chancelier Kohl de suspendre ces décisions d'expulsion. Environ 150 personnes ont manifesté vendredi à l'aéroport de Francfort d'où décollait l'avion qui a conduit les trente-neuf Turcs à Istanbul.

LES COSMONAUTES DE « SALIOUT-7 » ONT PERMIS D'ÉVITER UNE INONDATION CATASTROPHIQUE DANS LE TADJIKISTAN

Moscou *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. – Les deux cosmonautes soviétiques, qui tournent depuis le 28 juin dans le train spatial formé de la station Saliout-7 et du vaisseau Soyouz-T-9, ont permis d'éviter une catastrophe qui, sans eux, aurait frappé des villages d'une vallée du Pamir, dans le Tadjikistan.

Selon la *Pravda* du 13 août, Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov ont repéré un lac à près de 4 000 mètres d'altitude, non répertorié sur leurs cartes, et ils ont prévenu leur station de contrôle. Des géologues l'ont alors inspecté en hélicoptère. Ils ont constaté que ce lac était formé par la fonte des neiges et des glaciers et que, avec la vague de chaleur actuelle dans cette région, il ne cessait de grossir, menaçant à tout moment de rompre le barrage naturel derrière lequel les eaux s'accumulaient. Les habitants des villages situés en aval ont été évacués par précaution, tandis qu'un canal de dérivation était creusé pour que les eaux épargnent ces villages.

D'autre part, le cargo spatial Cosmos-1443, qui s'était amarré à la station Saliout-7 le 10 mars dernier avec 3 tonnes de chargements divers, s'est détaché du train spatial le 14 août à 16 h 4 (heure de Paris). Depuis l'arrivée des deux cosmonautes, le 28 juin, Cosmos-1443 avait servi de « pièce » supplémentaire et avoir été utilisé pour des expériences de contrôle de grands complexes spatiaux. Grâce à son système de propulsion, les deux hommes avaient corrigé la trajectoire du train spatial.

D'après ce que l'on croit savoir, Cosmos-1443 était un « camion » spatial d'un type nouveau, composé de deux modules dont l'un peut rapporter sur la Terre des matériels destinés aux instituts de recherche. Mais, en annonçant le 14 août le largage de Cosmos-1443, l'agence Tass n'a donné aucune explication sur cette opération.

Une élection cantonale

CORSE-DU-SUD : canton de Petreto-Bicchisano (2e tour).

Inscr., 3 357 ; vot., 3 045 ; suffr. expr., 3 034. MM. Toussaint Luciani, M.R.G., 1 585, *ÉLU ;* Paul Donat-Poli, mod., opp., 1 449.

[M. Toussaint Luciani, vice-président de l'assemblée de Corse, retrouve son siège de conseiller général : l'équilibre de l'assemblée départementale, présidée par M. Jean-Dominique Cesari (M.R.G.), n'est donc pas modifié. M. Luciani avait été réélu au second tour, en mars 1982, avec 1 469 voix contre 1 452 à M. Louis Pianelli (R.P.R.), pour 2 927 votants et 3 392 inscrits. Le scrutin avait été annulé pour *« supputation de fraude »*.

Au premier tour, le 7 août dernier, les résultats avaient été les suivants : MM. Poli, 1 392 ; Luciani, 1 107 ; Olivesi, P.C., 436.]

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1983 a été tiré à 430 378 exemplaires

A B C D . F G H

NOUVELLES BRÈVES

● *Dans un message adressé à l'archevêque de Santiago-du-Chili*, Mgr Juan Francisco Fresno, à l'occasion de ses vingt-cinq ans de fonctions épiscopales, Jean-Paul II a indiqué qu'il allait prier à Lourdes pour les victimes de la violence au Chili. Selon Mgr Fresno, ce message fait référence aux « *tristes événements du Chili* » et l'invite à rechercher les moyens de réconcilier tous les Chiliens. « *Aujourd'hui, (...) je désire plus que jamais accomplir le mandat qui m'a été confié par le pape* », a déclaré l'archevêque de Santiago dans un message télévisé.

● *Trois personnes ont été inculpées à Tarbes*, dans la nuit de samedi à dimanche, de destruction par explosif menaçant la sécurité des personnes, et écrouées dans les maisons d'arrêt de Tarbes et de Pau. Sophie Moulay, vingt-cinq ans, de Paris ; Christine Bernier, vingt-six ans, de Toulouse, et Jean-Marc Nicolai, vingt-six ans, de Bonifacio, faisaient partie des vingt sympathisants anarchistes interpellés, samedi matin 13 août, à Toulouse, après l'explosion qui avait détruit la veille la statue de Ponce Pilate, sur le chemin de croix de Lourdes. Selon la police, des explosifs et des détonateurs s'apparentant à ceux utilisés pour cet attentat ont été trouvés au domicile, à Toulouse, de l'une des trois personnes écrouées. Les dix-sept autres personnes ont été remises en liberté dimanche matin, à l'expiration du délai de garde à vue.

● *L'allocation de rentrée scolaire et F.O.* – M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, demande un relèvement plus important de l'allocation de rentrée scolaire dans une lettre adressée à M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Pour M. Bergeron, « *le tassement général du pouvoir d'achat aggravé par les prélèvements obligatoires sera particulièrement ressenti par les familles qui vont devoir supporter les dépenses supplémentaires résultant de la rentrée* ». Le ministère des affaires sociales avait annoncé (*le Monde* du 11 août) la revalorisation de 12 % de cette allocation, portée ainsi de 264,60 F à 295,80 F à la rentrée 1983.

● *Un incendie d'origine criminelle a ravagé*, dimanche 14 août, peu avant 5 heures, les locaux de l'hebdomadaire catholique régional *la Croix du Midi*, à Toulouse. Cinq foyers ont été repérés par les sapeurs-pompiers dans plusieurs salles de la rédaction et de l'administration du journal. Le contenu de plusieurs tiroirs a servi à alimenter le feu qui a ravagé le rez-de-chaussée de l'immeuble, épargnant les rotatives installées en sous-sol.

D'autre part, des coups de feu ont été tirés, dimanche matin, contre la vitrine de l'imprimerie de l'Institut catholique de Toulouse. Un billet manuscrit retrouvé sur la devanture avertissait : « *Demain le pape : pan-pan-pan* ».

● *Un géologue soviétique demande l'asile politique en Norvège.* – Le géologue faisait partie depuis un an d'une expédition scientifique au Spitzberg et s'est placé sous la protection des autorités norvégiennes locales. Il a été emmené dimanche 14 août par un vol spécial à Oslo où il est actuellement interrogé par les services de sécurité. – *(U.P.I.)*

● *Un officier féminin a été nommé, pour la première fois, attaché militaire.* – Le lieutenant-colonel Monique Olivier, célibataire, née en 1927, engagée volontaire en 1952, officier de carrière depuis 1973, professeur d'anglais et chef des cours de langue à l'état-major, vient d'être nommé attaché militaire (armée de terre) aux Etats-Unis par le ministre de la défense, M. Charles Hernu. On indique au ministère que l'importance des fonctions du nouvel attaché « *souligne qu'un nouveau pas est franchi dans la politique progressive de féminisation de l'armée à laquelle s'attache le ministre de la défense* ».



Nouvelles manifestations de l'opposition au Pakistan

La stratégie

L'« agrobusiness »

I. – Ne p